Ski-Club L'Echelette sa naissance en l'an 1929

Racontée par André Kohler à l'occasion du 75ème anniversaire.

****

Avant propos

Le récit qui va suivre est la synthèse des relations faites par mon frère, Jean Kohler, dit Hanzou,, et de l'analyse des procès-verbaux, règlements et statuts de l'époque 1929/1930. Les trop rares photographies ou autres documents contenus dans les archives de la société ont tout de même constitué une précieuse source de renseignements. Il est donc tout à fait normal qu'un lecteur attentif de ces archives y retrouvera, pêle-mêle, les éléments constitutifs de mon récit.

De plus, bien que trop jeune à l'époque concernée pour être intégré dans cette dynamique équipe des membres fondateurs, j'ai vécu intensément toutes les phases, voire les péripéties de cette « aventure » dans laquelle s'étaient lancés quelques jeunes gens du village. Mes deux frères aînés, Hanzou et Micou en faisaient partie. Deux autres de mes frères, âgés de 14 et 11 ans suivaient chaque dimanche leurs aînés lors de la construction du chalet. Par ces circonstances, on en parlait à la maison autour de la table familiale.

Quant à moi, toutes oreilles attentives, dans l'ingénuité propre à mon jeune âge, j'étais en admiration devant mes grands frères, que je considérais comme des héros. Pensez donc, construire un chalet ! Mais s'était mirifique vu par le petit frère.

C'est ainsi que, tout petit déjà, j'ai été plongé dans la marmite où macérait ce ferment, vecteur de la naissance du Ski-Club L'Echelette.

- *La genèse* -

Nous sommes en 1929. C'était par un beau dimanche après-midi du mois d'octobre, que deux bons copains, Paul Passera dit « Poucet » et Jean Kohler dit « Hanzou » sont allés faire un tour à la montagne. Au retour, à la sortie de la forêt, du côté de l'envers, face au village, ils s'arrêtent et l'un dit à l'autre :

« Crois-tu que ce serait bien si nous avions une petite baraque à la montagne »

Sans hésitation, dans une union intime et fraternelle, main dans la main, nos deux copains se promettent de construire… quelque chose comme un chalet. L'idée était aussitôt fermement là, sans ambiguïté. Quant à lui donner une forme précise, sur la champ, c'était prématuré.

« Toute pensée, a dit Bossuet, est conception et expression de quelque chose »

« Si nous avions une petite baraque à la montagne » Voilà le germe de ce chalet !

Le lendemain déjà, plusieurs garçons du village, connus pour leur sérieux et leur amour de la nature sont mis au courant et invités à s'unir pour exploiter l'idée. C'est à dire, constituer une société dans le but de construire un chalet. ***C'est avec enthousiasme qu'ils adhèrent tous à cette idée.***

On en discute durant toute la semaine. Mais voilà que surgit déjà le premier obstacle à franchir.
Dame oui, on veut construire un chalet mais il faut un terrain pour l'y placer !

D'un commun accord, ils décident d'agir vite. Déjà le premier dimanche après l'engagement pris par les deux concepteurs, un petit groupe se rend à La Joux-du-Plâne chez le propriétaire du terrain convoité, Monsieur Ulisse Stauffer.

La démarche n'est pas banale. ***Un refus, l'édifice s'écroule ! Tandis qu'un accord en constituerait la pierre angulaire !***

On va sur place pour bien préciser le lieu où l'on souhaite placer ce chalet. Assez rapidement, on tombe d'accord sur le choix du site.

Puis, avec autant de précaution que d'appréhension nos gaillards demandent :

« Vous nous le louez ce terrain ? »

Réponse de Monsieur Stauffer : ***« Je ne le loue pas mais je vous le donne « .***

Et Hanzou relève dans un historique du chalet :

« Nous sommes rentrés au village, tout joyeux et plein d'entrain pour la grande tâche qui reste à faire «

Création de la société :

Déjà avant la première assemblée, Paul Passera, apprenti dessinateur architecte, a concrétisé l'idée par un plan qu'il avait établi de concert avec Hanzou.

Il faut maintenant créer une société. A cet effet, nos jeunes gens se réunissent en assemblée le 28 octobre 1929 chez Henri Passera l'aîné de toute cette équipe.

Le point essentiel de cette assemblée constitutive consistait à s'assurer si tous étaient d'accord de persévérer dans l'idée de construire un chalet. ***Ce fut un oui unanime !***

Je reproduis, ci-dessous, textuellement, le premier procès-verbal, acte authentique de la fondation de la société :

Assemblée du 28 octobre 1929 chez Monsieur Henri Passera.
10 membres sont présents.
Présidence : Jean Kohler. Président
Séance ouverte à 8 heures.
L'assemblée discute si tous les membres sont d'accords de continuer la construction du chalet. Cette discussion est approuvée à l'unanimité. On nomme deux membres, nos amis Henri et Louis pour s'occuper du prix du bois.
Il ne fut pas discuté de choses bien importante à cette première assemblée et pour terminer, notre ami Henri offrit à chacun un « apéro ».
Tout fini gaiement.
Séance levée à 9 ½ h.

C'est ainsi qu'est né notre cher Ski-Club L'Echelette un 28 octobre de l'an 1929.

Et voici le premier comité : Président : Jean Kohler
Vice président : Armand Jobin
Secrétaire-caissier : Maurice Vuilleumier
Chef-matériel : Louis Passera
Chef de construction : Paul Passera.

Moyenne d'age du 1er comité : 19 ans.

Il faut aussi donner une base à cette nouvelle société, base ainsi rédigée.

But :

Sous le nom de « Ski-Club L'Echelette » il s'est fondé à Renan, en octobre 1929, une société ayant pour but la construction d'un chalet. Son but tend aussi à resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui doivent unir tous les amis montagnards ; de cultiver l'amour de la nature et d'en apprécier ses beautés ».

Les questions financières :

Nous sommes en automne 1929. La société est maintenant constituée. Et on dispose du terrain convoité. A l'évidence, en cet arrière automne il n'est pas question d'entreprendre de quelconque travaux sur place. Mais la tâche est grande comme disait Hanzou. Il convient dès lors d'établir un règlement, de se mettre d'accord sur le plan du chalet, en évaluer le coût, mais, surtout de constituer un fonds de roulement.

Et la société n'a pas le sou ! qu'à cela ne tienne ! on en trouvera !. Comment ? lisez ce qui suit :

Chaque membre fondateur doit payer une finance d'entrée de deux francs ;
La cotisation mensuelle s'élève à un franc ;
Ceux qui ne participent pas aux travaux payent une amende de un franc ;
Les absents aux assemblées payent une amende de cinquante centimes ;
Ceux qui arrivent en retard à une assemblée payent dix centimes.

Total des ressources initiales : 16 membres à deux francs.....32 frs
Cotisations mensuelles, 16 x 1 fr, au bout de 6 mois,.....96 frs
Montant théorique disponible pour les premiers paiements : 128 frs

Selon les devis établis, il faudra payer au comptant :

a) pour la charpente préparée par M Tanner charpentier à Renan,....440 frs
b) pour les planches fournies par la scierie de Sonvilier.....200 frs
Total nécessaire au printemps pour les premières fournitures :..... 640 frs

Et cela sans les transports ! Il manque donc plus de cinq cents francs.

On décide alors de faire des actions de cinq francs. Chaque membre est tenu d'en prendre au moins une ce qui constitue un apport de quatre-vingts francs.
On atteint maintenant la somme de 208 francs. On est encore loin du compte !

Pour trouver une solution à cette situation préoccupante, on décide de solliciter certaines personnes du village en leur proposant d'acheter des actions de cinq francs, sans intérêts, remboursables dès que possible.

La quête des actions est assez laborieuse. Il ne faut pas oublier que nous sommes en pleine crise économique. Tout l'arc jurassien est particulièrement touché. Au village, nombreux sont les chômeurs et les commerçants subissent aussi les effets néfastes de cette crise. Les difficultés de récolter suffisamment d'argent par les actions sont perceptibles à la lecture des procès-verbaux. Il y eut quelques assemblées houleuses mais, finalement, la démarche va au delà des espérances. Quarante personnes répondent favorablement par l'achat d'une ou plusieurs actions.

Lire ci-dessous le règlement des actions in extenso.

Règlement des actions

1. Les actions sont faites dans le but de couvrir les frais de construction.

2. Elles sont remboursables dans un temps illimité, suivant la fortune (sic) de la caisse et ne rapportent pas d'intérêts.

3. Elles ne sont transmissibles qu'avec l'approbation de la société.

4. Les actionnaires ne sont pas reconnus membres de la société.

5.Les actions seront d'abord remboursées aux actionnaires ne faisant pas partie de la société.

Le Président	*Le Secrétaire*	*Le Caissier*
Jean Kohler	*M. Vuilleumier*	*E Kohler*

- Les actionnaires - *(Les remarques en petits caractères sont issues de la mémoire du soussigné)*

Mme Augsburger.....La mère des frères Charles et Ernest
Mr Albert Binggeli.....le fromager du village
Mr Théo Brannn.....un petit commerçant
Mr Fernand Calame.....un instituteur
Mr Jules Chopard père.....l'ébéniste du village
Mr Jules Chopard fils.....fils du premier
Mme Chopard.....épouse du premier
Mr Francis Chopard.....fils du premier
Mr Arnold Droz.....horloger à domicile
Mr Fernand Hippenmeyer.....petit industriel, futur membre
Mr William Houriet.....cordonnier, futur membre
Mr Georges Gerber.....chef de fabrication chez Ebel, cousin des Kohler
Melle E. Juillerat..... ....?
Mr Jean Kohler.....grand-père des frères Kohler (Hanzou et Micou)
Mr Emile Kohler.....boulanger, père des sus-nommés
Mr Charles Krähenbuhler.....horloger à domicile
Mr Georges Kullmann.....rentier, ancien boulanger
Mr Rodolphe Ledermann.....propriétaire de l' « Hôtel du Cheval-Blanc » Marchand de porcs.
Mr Charles Leschot.....secrétaire municipal, président de la commission scolaire
Mme L. Vuilleumier Jobin..... ?
Mr Paul Leuthold.....artisan menuisier-vitrier – fabricant de cercueilils sur mesures
Mr Alcide Linder.....marchand de combustible et boissons alimentaires à Saint-Imier
Mme Maurer..... ?
Melle Marguerite Maurer.....épicière
Melle Violette Maurer.....buraliste postale, sœur de la sus-nommée
Mr Edouard Michel.....un ouvrier de fabrique, remarquable trompettiste de la fanfare
Mr Fritz Müller.....?
Mr Henri Oppliger.....?
Mr Innocent Passera.....peintre en bâtiment, père des frères Passera
Mme R. Pellaton..... .....?
Mr Emile Perrenoud-Monnier...rentier, artiste peintre amateur
Mr Albert Roth.....?
Mr Mathias Schwander.....Chef de gare
Mr Fritz Siegenthaler.....boucher
Mr Paul Simmler.....artisan tourneur sur bois
Mr Emile Sommer.....?
Mr Adrien Vuilleumier.....employé de commerce
Mr Edgar Vuilleumier.....instituteur, père de Jean-Jacques
Mr Alfred Willen.....ouvrier de fabrique
Mr Sami Von Kaenel..... ...artisan tailleur
Mr Paul Donzelot.....ouvrier de fabrique, devenu ultérieurement industriel

La société est désormais constituée, certes, mais encore faut-il lui donner forme. C'est pour cela que les membres sont convoqués en assemblée, à l'hôtel du Cheval Blanc le 20 novembre 1929. A la lecture du procès-verbal, il apparaît que ces importantes décisions ont rapidement été adoptées.

On a donné un nom à cette société. On en a déterminé le but que ses géniteurs entendaient poursuivre. Il fallait aussi un règlement structurel afin de lui assurer cohérence et stabilité.

Lire ci-dessous but et règlement reproduits in-extenso.

But.

Sous le nom de « Ski-Club L'Echelette » il s'est fondé à Renan en octobre 1929, une société ayant pour but la construction d'un chalet. Son but tend aussi à resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui doivent unir tous les amis montagnards ; de cultiver l'amour de la nature et d'en apprécier ses beautés.

Règlement.

1. *Les membres fondateurs sont :*

MM. Augsburger Charles
Augsburger Ernest
Beuret Francis
Cuche Fritz
Donzelot Fernand
Jobin Armand
Krieger Charles
Kohler Emile
Kohler Jean
Passera Henri
Passera Louis
Passera Paul
Portmann Henri
Vuilleumier Jean
Vuilleumier Maurice
Courvoisier Fernand.

2. *Le comité est composé de :*

MM. Kohler Jean.....Président
Jobin Armand.....Vice-Président
Vuilleumier Maurice...Secrétaire-Caissier
Passera Louis.....Chef-matériel
Passera Paul.....Chef de construction

3. *Le Président a pour tâche de présider les assemblées, de maintenir l'ordre dans la société et de veiller à la bonne marche de la Société.*

4. *Le Vice-Président est tenu de remplacer le Président. Il doit seconder les membres du Comité qui sont surchargés de travail.*

5. *Le Secrétaire-Caissier a comme devoir de faire les protocoles et de les lire à chaque assemblée, il doit faire les cartes de convocation, il est tenu de s'occuper de toutes la correspondance. Il doit aussi tenir la comptabilité en ordre*

6. *Le Chef-matériel doit s'occuper du matériel nécessaire à la construction et d'acheter les outils.*

7. *Le Chef de construction doit surveiller le travail et n'est pas tenu de travailler comme un autre membre.*

8. *Les discussions de politique et religieuses sont interdites au sein de la Société.*

9. *Les Entrées dans la société sont fixées à :*
Frs 2.—pour les membres fondateurs
« 10.-- « « « désirant en faire partie après la construction.

10. *Les cotisations sont fixées à fr 1.—par mois et doivent être payées régulièrement.*

11. *Jusqu'à la fin de la construction, aucune entrée ne sera admise.*

12. *Les demandes d'entrée dans la Société doivent être faites par écrit ; discutées en assemblée et les frs 10.- (Art. 9) doivent être payés dans les 30 jours dès l'admission.*

13. *Les démissions doivent également être faites par écrit, et les cotisations payées jusqu'au jour de la démission.*

14. *Chaque fois qu'il y a un travail à effectuer pour la construction ou autre chose, les membres doivent être présents sauf excuses valables. (maladie, travail, affaires de famille etc). Les absents sont amendables à fr 1.-*

15. *Les assemblées sont obligatoires et amendables à fr. o.50. Les cartes de convocation des membres absents doivent être retournées à un membre du comité.*

16. *Les convocations doivent être faites par écrit.*

17. *A partir de 10 ans d'activité, chaque membre fondateur est nommé membre honoraire et reçoit le diplôme ; et à partir de 15 ans pour les autres membres.*

18. *En cas de dissolution, les règlements resteraient à la commune ainsi que les fonds seraient donnés à une Société qui auraient le même but ou une œuvre de bienfaisance après un laps de temps de une année. Il faudrait qu'il ne reste plus que trois membres pour que la société soit dissoute.*

Renan, le vingt-trois juillet mil neuf cent trente.
Règlement révisé en date du 19 janvier 1935.

Jean Kohler	M. Vuilleumier	A. Jobin
C. Augsburger	F. Courvoisier	F. Beuret
H. Passera	E. Augsburger	P. Passera
J. Vuilleumier	E. Kohler	L. Passera
H. Portmann	M. Baume	F. Hippenmeyer
E. Perrenoud	M Lehmann	
Chs Passera	F. Courvoisier	Ph. Hourriet

Note de André Kohler.
Le règlement initial a été validé par les signatures du président, du vice-président et du secrétaire.
Les autres signatures ont été apposées après la révision de 1935, les signataires en font foi
Il est à relever que les modifications n'ont fait l'objet que de biffures de certains mots ou expressions évitant ainsi d'établir un nouveau règlement. Cela serait-il admis aujourd'hui ?

Les travaux préparatoires durant l'hiver 1929/30

On se souvient que la société a été fondée en octobre. A l'évidence, la construction du chalet ne peut pas être entreprise avant le printemps. Cependant, de nombreux travaux sont entrepris durant l'hiver. Le chantier d'hiver est organisé dans la remise de l'immeuble Grand Rue ?.

Pour confectionner des plaques de tôle on récupère des bidons d'huile comestible chez les épiciers du village. Ce sont de grands bidons pouvant en contenir une vingtaine de litres. Il est intéressant de savoir qu'à l'époque l'huile comestible était ainsi livrée chez les épiciers où les ménagères s'approvisionnaient avec leur propre récipient. En supprimant les parties inférieures et supérieures, puis en sectionnant un des côtés on arrivait à faire une « belle » plaque de tôle avec force coups de lourds marteaux. Facile à dire ! plus difficile à faire !.

Pour les planches destinées aux parois intérieures on achète des caisses chez M Paul Leuthold, menuisier vitrier, caisses dans lesquelles il reçoit le verre à vitre. On trouve aussi de belles grandes caisses chez Emile Kohler, boulanger-pâtissier, dans lesquelles il reçoit les œufs protégés par de la paille.

C'est un travail ardu que de démonter ces caisses sans casser les planches. Et puis encore, malgré tous les soins apportés au démontage, on tord les clous. Qu'à cela ne tienne, à petits coups de marteau, on les détord. C'est un véritable travail de bénédictin. Ami lecteur, note bien ceci : Mis à part les gros clous de charpentier tous les clous ont ainsi été récupérés. Il n'a pas été acheté un seul clou.

Mais, en cours de construction, il est apparaît qu'il n'y aura pas assez de clous. Que fait-on alors pour remédier à cette pénurie ?. La solution n'a pas échappée au lecteur attentif des procès verbaux et il vaut la peine de raconter ce qui s'est passé : Au cours d'une assemblée, quelqu'un annonce qu'il manque des clous. Le chef du matériel dit qu'il y a des vis en surnombre. Et, voilà le clou de l'affaire ! On va chez Leuthold, le menuisier du village, pour lui échanger des vis contre des clous. Episode des plus banal, peut être, mais qui est le reflet du sérieux et de la sagesses de ces jeunes gens.

Comme il faudra des chaises, on saisit l'opportunité d'acheter douze chaises d'occasion au Buffet de la gare. Le tenancier les offre pour 18 frs les douze. Pour tenir le budget, il faut économiser chaque sou. Dès lors, en assemblée, on discute longuement de cette offre qu'on est prêt à saisir mais il faut « ravauder » et deux membres sont délégués au Buffet pour discuter du prix avec le tenancier. Finalement, il les laisse pour quinze francs.

En lettres grasses, « Ravauder » terme de l'ancien parlé neuchâtelois et Jura sud.

Et le secrétaire fait cette remarque subtile dans le procès-verbal : « C'est toujours ça de gagné »

Il faudra aussi un « potager ». Et les occasions sont rares en ce temps de crise économique. Finalement un habitant de Sonvilier en propose un en bon état, pour dix francs. C'est un peu cher dit-on ! mais, puisqu'il offre en plus une cocotte en cuivre et deux casseroles on peut l'acheter. Et puis, on va chercher ce potager à Sonvilier, avec un petit char. Ouf, que c'est lourd un potager ! Il est d'abord amené au village et sera transporté au chalet en temps utile.

« Potager » fourneau de cuisine, terme de l'ancien parlé neuchâtelois et Jura sud.

Les planches pour les parois extérieures sont commandées à la scierie de Sonvilier non sans avoir au préalable demandé une offre à un fournisseur potentiel à La Chaux-de-Fonds. A ce propos, je ne résiste pas à l'envie d'extraire, d'une note historique établie pour Jean Kohler, ce qui suit :

« Un beau jour, c'est à dire un beau soir, nous allions pour chercher les planches à la scierie. Vous imaginez-vous que le patron des planches, (sic) ne voulait pas nous livrer la commande sans lui payer rubis sur l'ongle. Pauvre ami, crois-tu que les « Renards » ne valent pas le « Potets » ? Le lendemain, il avait ses ronds et nous les planches, mais il nous a revus ! Diable, à ce moment là, il ne fallait pas venir mettre le bâton dans les roues. On était bien reçu « . (Fin de la citation).

En lettres grasses : « Renards » et « Potets » sobriquets régionaux pour désigner respectivement les gens de Renan et de Sonvilier.

Et l'hiver passe, travaux préparatoires et assemblées se succèdent. De nombreux points de détails sont l'objets de discussions nourries. Et les questions financières de revenir sans cesse à chaque assemblée. La question devient lancinante, comment trouver l'argent nécessaire ?.

Printemps 1930, début de la construction du chalet.

Ces travaux peuvent être distingués en trois volets :
A) Le terrassement
B) Le transport du matériel
C) La construction.

Le terrassement : Est-il possible, aujourd'hui, de prendre conscience à quel labeur nos jeunes gens ont été condamnés pour aménager le fond sur lequel devait reposer le chalet ? Pour les générations futures, je me fais un devoir de donner une description fidèle de ces travaux. Certes, il est facile de connaître la nature du sol de nos crêtes jurassiennes constitué de quelques centimètres de terre recouvrant le roc. Mais, il est plus difficile de se représenter la dureté de la tâche eu égard aux moyens à disposition. *Voir photos nos 1 & 2*

Description de la brouette : Modèle antédiluvien appelé « brouette à fumier » constitué de lourdes planches, roue en bois épais, cerclée de fer, dame, il fallait que ce soit solide. Il faut aussi voir la grande distance depuis l'axe de la roue jusqu'aux brancards. Dès lors, la quasi totalité du poids, de la brouette et de la brouettée, était supporté par le « brouetteur » Et encore, fallait-il pousser le tout sur un sol rocailleux.
Au fait, d'où venait-elle cette brouette ? De la loge à Ulysse pardieu ! Ben quoi, on avait pas les moyens d'en acheter une meilleure !.

Les outils : Pas de perforatrice ni de bulldozer. On casse le roc à la masse, on le défonce à la pioche, on remplit la brouette à la pelle, le tout, à la force du poignet, des bras et d'une détermination sans faille.

Le transport du matériel : Il convient au préalable de préciser quel était le seul chemin possible et dans quel état était-il pour relier Renan à L'Echelette :

Primo : La descente, de la place du village jusqu'à la Suze, par L'Auge-du-Bois était déjà fort difficile sur le chemin pentu agrémenté de profondes ornières. Et alors venait la montée par la charrière à l'envers du village. Il faut l'avoir vue cette charrière pour le croire !. Pentue, caillouteuse, ravinée, elle menait jusqu'au haut de la première pente. (Une 4 X 4 d'aujourd'hui n'y serait pas monté)

Secundo : La petite charrière menant par la forêt au pâturage Tanner. Ce n'est aujourd'hui qu'un sentier pédestre.

Tertio : Et puis encore fallait-il longer le pâturage Tanner sur un terrain bourbeux tel qu'il est encore aujourd'hui.

Certains objets ou matériaux ont été tirés la-haut, sur une charrette à bras. Il y avait une telle impatience de construire ce chalet qu'au premier voyage, nos gaillards sont arrivés exténués à L'Echelette tant ils ont du se démener dans une épaisse couche de neige encore accumulée la-haut et qu'ils n'avaient pas vue depuis le village.

Puis, ce fut au tour des grandes pièces telles que les éléments de la charpente et les planches. Alors là, on a emprunté chars et chevaux.

Il fallait des chars suffisamment solides pour supporter la charge mais pas trop lourds pour ménager les chevaux. C'étaient en fait de vieilles guimbardes et quelques rosses qu'on avait prêtées à ces jeunes gens.

A un certain moment, alors que tous, hommes et chevaux étaient en plein effort, un des chars se scinda en deux parties. Cheval et train avant d'une part, chargement et train arrière d'autre part. Le cheval, tout à coup délesté de la charge qu'il tirait péniblement tomba sur les genoux, retenu par Togo tandis que la partie arrière menaçant de redescendre la pente fut immobilisée par les autres voituriers amateurs.

Bref, à part cette mésaventure, au demeurant sans suite fâcheuse, on arriva enfin au haut de la première pente. Là, hommes et bêtes soufflent un peu car il faudra bientôt affronter la dernière pente. *Voir photo no 3*

Allons, hue, encore un effort. Un bout de chemin à plat puis hardi, on rassemble toutes les forces pour cette dernière montée.

Et voilà la surprise ! Oh, une surprise de taille !. Des bûcherons ayant entrepris une coupe de bois, la voie est obstruée par des arbres récemment abattus. Sans perdre courage, on transporte tout ce matériel à dos d'homme.

Ouf, voilà notre matériel à pied d'œuvre.

1

- Printemps 1930 –
Une pause bien méritée pendant le terrassement !

Cette photo n'est-elle pas le reflet de l'union fraternelle qui animait ces jeunes gens.

De g. à d. Jean Kohler dit Hanzou – Fernand Courvoisier dit Houma – Jean Vuilleumier – Francis Beuret Oscar Portmann – (debout) Paul Passera dit Poucet – Louis Passera dit Titi – personnage non identifié – Emile Kohler dit Micou – Armand Jobin – Ernest Kohler 11 ans – Charles Passera 13 ans.

- *Printemps 1930 – Le terrassement –*

Sont-ils fatigués ou même fourbus ? que sais-je ? mais il en faudrait d'avantage pour les décourager.
En tout état de cause, la relâche est bienvenue.
Une gorgée de « Lambrusco » et hardi les gars ! au travail !.

De g. à d. (debout) Titi Passera – Francis Beuret – (couché) Oscar Portmann – (à genoux) Houma – (assis bras en l'air) Jean Vuilleumier – (debout Paul Passera – (assis fumant la pipe) Micou – (assis derrière Micou) Armand Jobin – (avec chapeau et cigarette, non identifié) Hanzou avec fiasque.

3/17

- Début de l'été 1930 –

Le transport de la charpente préparée par M Tanner le charpentier du village.
Grimper la charrière caillouteuse de Renan n'était pas une mince affaire. Et puis, il faudra en gravir une autre encore, certes, moins longue mais plus raide.
Là, hommes et chevaux s'y attellerons.

La construction : Grâce au plan établi par Poucet, M Tanner, le charpentier du village, a pu préparer durant l'hiver, tous les éléments de la charpente. Seule cette phase de la construction est le fait d'un professionnel.

Dès le début de l'été, tout le matériel est à pied d'œuvre et la construction peut maintenant commencer. Jusqu'à ce moment là, au village, il y a les fervents supporters enthousiastes et les incrédules. Il y a aussi nos jeunes gaillards tous animés d'un zèle extraordinaire. C'est pour qualifier leur état d'esprit que je rapporte, ci-dessous, un extrait de ce que racontait Hanzou à propos de cette construction.

« Au printemps 1930, nous commencions les voiturages à l'aide d'un ou deux chevaux. Les voiturages ne se faisaient que les dimanches, (le seul jour où nous étions libres). Alors, nous passions toute notre journée, riant, chantant, la joie au cœur. Pendant tout l'été, nous travaillions avec ardeur sous les rayons d'un soleil brûlant et voyions avec plaisir notre chalet se construire petit à petit et surtout notre désir se réaliser. Ah ! les belles journées passées là-haut ! en plein air dans les pâturages foulés par les troupeaux, dont le son des clochettes montait dans le ciel si beau. Le soir, nous redescendions, bronzés et admirions ces beaux couchers de soleil sur notre cher Jura ».

Ami lecteur ! lis encore ce récit. Au delà de l'enthousiasme, c'est du lyrisme qui exprime bien l'état d'âme de ces jeunes gens. Ardeur, détermination, entrain, élan, sont les dénominateurs communs qui les animaient tous.

Un certain dimanche, à Renan, tous les regards sont tournés vers l'Echelette. Lorgnettes et lunettes d'approche sont braquées là-haut, vers ces rochers. Jeunes et vieux regardent, avec autant d'admiration que d'étonnement, cette charpente qui se monte, défiant les plus sceptiques. L'ossature de ce chalet est maintenant bien plantée sur le roc. On est désormais passé de l'imaginaire au réel.

Voir photos no 4. Pause pendant la construction.

Et puis ce chalet, presque terminé est déjà un pôle d'attraction pour les sympathisants et les curieux. Ah ! qu'il est beau ce chalet ! Ah ! qu'elle est belle la vue sur notre village ! Ah ! qu'ils sont beaux ces apollons ! Mais, qui donc exprime tant d'admiration pour ces jeunes hommes constructeurs de L'Acropole ?, pardon, du chalet ? Ah ! Ah ! elles sont presque toutes venues admirer l'œuvre de leurs héros. Comprenez ceux qui, quelques années plus tard, étaient devenus leurs dignes maris.

Photo no 5

- Eté 1930 -

Les héros sont-ils fatigués ? Pourquoi diable le seraient-ils car, même les travaux les plus pénibles ne sauraient altérer leurs forces et leur courage !
Mais alors, quel événement les a-t-ils terrassés ?
Et bien voilà, faute de mobilier à l'intérieur du chalet ils se sont installés sans façon sur l'herbe pour dîner.

De g. à d. (couché le nez dans l'assiette) inconnu – (couché avec béret) René Kohler – (couché devant à droite) Francis Beuret – (couché au pied de l'échelle) Hanzou – (sur l'échelle) Titi – les autres ne sont pas identifiés. Remarquer le poêle avec cheminée ! Pendant la construction on ne disposait que de cet ustencile pour cuisiner.

La construction d'un chalet par des jeunes gens sans le sou était-ce imaginaire ? Qu'en pensait-on ai village ?

De prime- abord scepticisme

Et puis, étonnement !

Enfin, enthousiasme !

Il n'est pas tout à fait terminé ce chalet. Mais déjà la foule est là, enthousiasmée, assurément par l'œuvre accomplie ! Peut-être aussi pour admirer ces héros que sont ces constructeurs car, croyez-moi bien, je reconnais, sur cette photo, plusieurs demoiselles qui ont été tellement fascinées par ces apollons qu'elles en sont tombées amoureuses. Et que pensez-vous qu'il advint ? Eh bien ! plus tard, ils se marièrent.

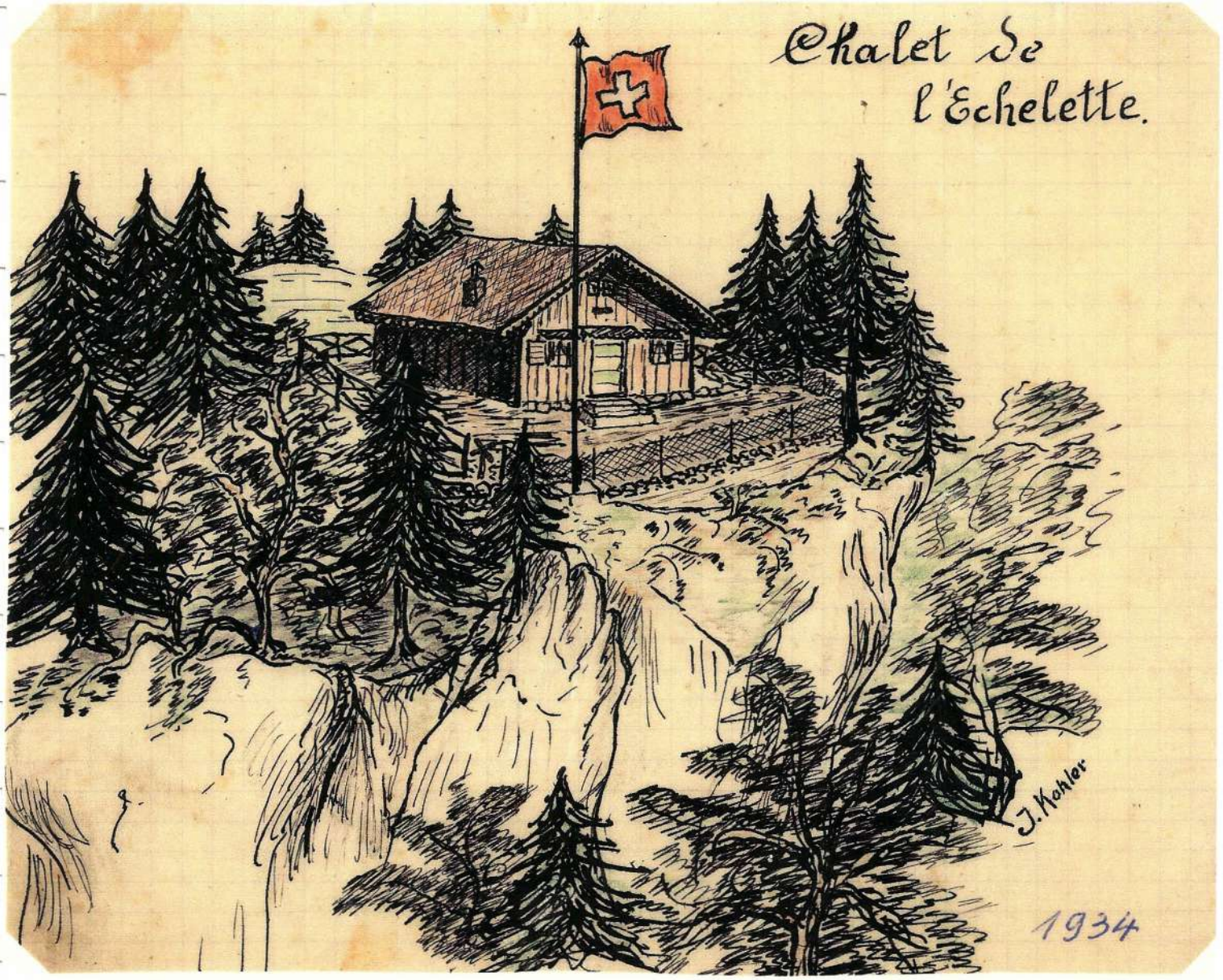

Devant une flamme, dès qu'on rêve, ce que l'on perçoit n'est rien en regard de ce qu'on imagine. Pensée de F. Babeuf, 1760-1797.
Ou, le rêve devenu réalité.
Construire un chalet, là-haut sur les rochers, avec de vrais copains, c'est à cela que mon frère Jean rêvait. L'objet de son rêve réalisé, tout simplement assis sur quelques rochers alentours, il a exprimé son bonheur par ce dessin.

Le chalet, tel qu'il a été construit en 1930.

Objet des rêves de ces pionniers que furent les membres fondateurs. Solidement posé là-haut sur les rochers de l'Echelette, véritable belvédère, il regarde avec hardiesse vers Renan, le village de ses concepteurs.

L'inauguration, le samedi 3 janvier 1931.

C'est à l'assemblée du 27 décembre 1930 que la date de l'inauguration est fixée. Il est convenu que ce sera une petite soirée intime au chalet. Seuls les membres y sont conviés. Même la proposition d'inviter Monsieur Stauffer est rejetée. Et le président rappelle à chacun qu'il faut être discret et ne rien divulguer au village car, insiste-t-il, on veut être seuls. On prévoit tout de même un petit souper.

Au menu :

Potage
Macaronis au fromage
Tranches pannées
Salade aux choux

Le vin
Lambrusco

Le dessert
Meringues et cornets à la crème.

Nous voilà maintenant à ce samedi soir 3 janvier 1931. Tous sont là. Dans l'après-midi déjà on chante et on rit. Et on boit déjà de ce fameux Lambrusco. A 2000 heures précises, on allume deux feux de Bengale pour illuminer le chalet.

Enfin, le souper est servi. On mange bien et on boit aussi, évidemment du Lambrusco. La salade aux choux, elle, est restée sur un tablard. Et le dessert ! eh bien, le dessert, on a pas pu l'apprécier. Peut être, ou assurément, ce fameux vin pétillant y était pour quelque chose. Donc, pas de salade aux choux, pas de dessert à la crème mais un peu trop de vin et voilà que tous nos gaillards sortent de ce beau chalet tout neuf pour aller dégobiller, rendant en cœur tripes et boyaux.

Quand le président adjurait les membres a ne rien divulguer à propos de cette inauguration, était-ce un signe prémonitoire de ce qui allait se passer ?

Ce soir là, ou plutôt cette nuit là, nos héros, fatigués, ressemblaient plus aux soldats de la Grande Armée sur la Berezina qu'aux jeunes hommes au port altier tels qu'on les voit sur les photos 1, 2 & 5 de notre album.

Le Muguet.

Tel est le nom du chalet. Mais au fait, d'où tire-t-il son origine ? Y a-t-il du muguet aux alentours du chalet ? Je n'en sais rien !

Sa signification emblématique « Coquetterie discrète » pourrait-elle avoir un lien quelconque avec notre chalet ? Rien ne pourrait étayer cette idée !

Sa couleur blanche, symbole de « pureté et d'innocence » ne me semble pas idoine.

Son langage : « Rien ne vous pare mieux que votre beauté » ne convient pas à ce robuste chalet planté sur ces gris rochers parmi d'austères sapins.

Mais alors ? Ni romantisme, ni lyrisme n'ont exercé une quelconque influence. C'était à une assemblée ordinaire le 23 mars 1931 au Buffet de la gare. Dans le point de l'ordre du jour, Imprévu, quelqu'un demande quel nom va-t-on donner au chalet. Sans autre réflexion, Armand Jobin propose « Le Muguet » Comme la séance a duré passablement longtemps, tous sont peut-être las, et acceptent sans discussion cette proposition.

Et le secrétaire d'écrire dans le procès-verbal :

Il s'appellera désormais « Le Muguet »

Hanzou, à la fenêtre, tellement heureux d'avoir réalisé son rêve. Tellement fier de le présenter à ses proches qu'il n'a pas hésité à inviter son oncle et sa tante de Londres.

Ainsi, on peut voir sur cette photo prise en 1932, le premier couple de visiteurs venu expressément de l'étranger pour voir le chalet. Assis, de g. à d. André Kohler et un camarade d'école, Fernand Binggeli. fils du fromager du village. Debout, de g. à d. Emile Kohler père, Mme Annie Lily et M Charles Kohler établi à Londres depuis 1919 où il a exploité une pâtisserie-confiserie durant quarante ans.

La synthèse de cette histoire nous permet de dégager ce qui suit :

Du concept au réel, tout a été mené avec une célérité remarquable.

Début octobre, un dimanche, deux copains décident de construire un chalet.
Quelques jours plus tard, ils sont seize.
A la fin de la semaine, ils dispose d'un terrain.
A la fin du mois, la société est constituée.
A peine douze mois plus tard, le chalet est construit.

N'est-ce pas remarquable !

Ils sont tous très jeunes, moyenne d'âge 19 ans. Mais d'une maturité étonnante. Sérieux – Déterminés – Opiniâtres – d'une telle hardiesse qu'ils ne reculent devant aucune difficulté !

S'ils ne sont pas économes de leur temps, ils le sont de leur argent. Sans le sou au départ, ils savent constituer un fond de fonctionnement avec une rigueur remarquable et un sens aigu de l'économie.

Voilà pour les considérations générales.

Considérés individuellement, on y rencontre des gens sérieux et pondérés mais aussi de fortes têtes. Cela va parfois jusqu'à l'obstination, l'entêtement même. Quelques fois on s'engueule sans vergogne.

En dépit des divergences d'opinion, souvent sur des questions de détail, le groupe tient bon. Et c'est dans le stricte régime d'une démocratie directe qu'on atteint le but, construire un chalet.

Septante-cinq ans plus tard, nous avons l'agréable devoir de rendre hommage, à titre posthume, à quinze membres fondateurs qui nous ont légués ces biens inestimables que sont notre club, bien enraciné au village, et ce chalet solidement ancré sur ces rochers de L'Echelette. A vous, les membres fondateurs, va notre sincère gratitude.

Avant de clore ce premier chapitre, il m'appartient encore de rendre un hommage tout particulier à un personnage qui a joué un rôle capital pour la construction de notre chalet.
En effet, on ne saurait fêter le septante cinquième anniversaire de notre Ski-Club sans avoir une pensée de reconnaissance à l'égard de Monsieur Ulysse Stauffer.

Revenons sur ses paroles en réponse à la demande des quelques jeunes de Renan qu'il ne connaissait même pas.

Ce terrain, je ne vous le vends pas, je vous le donne !.
Puis il ajoute, je vous le donne, c'est sûr, mais je veux quand même en parler à la maman !. Comprendre l'épouse.

Quelle leçon nous donne-t-il ! Lui, ce paysan, aux abords rudes d'un véritable terrien, maître sur ses terres, habitué à affronter les aléas de la nature et prendre les justes décisions pour les maîtriser. Par respect pour son épouse, il veut lui en parler. Quelle belle leçon de droiture et d'amour nous a-t-il donné !

Merci Monsieur Stauffer.

L'analyse des procès-verbaux nous permet de relever qu'à maintes reprises, au fil des ans, l'un ou l'autre membre revenait sur la question du terrain.

Il faut absolument acheter ce terrain disait-on !
Et Monsieur Stauffer, imperturbable, de répondre :

Je vous ai donné ce terrain, sans document écrit, je ne renierai jamais ma parole et je veillerai à la faire respecter par mes descendants.

Et ce sont là des paroles d'un homme de la terre qui, par son travail et sa droiture à mérité l'estime de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Des paroles et une poignée de main d'un paysan, vocable à prendre en considération dans son expression la plus noble. A mon avis, elles valent assurément n'importe quel acte écrit, fut-il confirmé par le sceau de l'officialité !.

Monsieur Ulisse Stauffer né le 10 octobre 1886, décédé en 1969.

Photo prise lorsqu'il arrachait des racines de gentianes à proximité du chalet. Rares sont aujourd'hui les membres du chalet qui ont eu le privilège de le connaître, de discuter avec lui et de partager quelques instant de bonheur en savourant sa gentiane autour de la table familiale.

Dans la mesure où ces garçons de Renan ont été les constructeurs du chalet, Ulisse en était à double titre le fondement. Primo parce qu'il était le propriétaire du fonds. Secundo parce qu'il a accordé sa confiance à quelques jeunes gens en adhérant au projet d'y ériger un chalet.

Sous des traits aussi rudes que l'écorce de ses sapins il a laissé apparaître toute sa bonté et sa droiture.

8

Au delà de cette belle image champêtre digne des scènes rurales peintes par les Brueghel, les Millet ou les Courbet, n'est-ce pas le symbole du père qui, avec cette fourchée, remet sa promesse au fils. Et, lui, la prend à pleine main :
« Je vous donne ce terrain et je m'engage à transmettre ma parole à tous mes descendants ».

Hommage à Ulisse Stauffer, cet homme franc et loyal ; hommage à Marcel, son fils, qui a saisi la brassée de promesses avant de la transmettre au petit fils.

2ème partie

Mémoire à propos de la conjoncture à Renan et dans le monde pendant la l'enfance et la jeunesse des membres fondateurs.

Période prise en considération
1900 – 1930

L' aptitude à affirmer leur personnalité, la détermination avec laquelle ils ont mené leur entreprise, la sagesse avec laquelle ils ont maîtrisé les aléas inhérents a sa concrétisation on-t-elles été influencées par les événements de ce début du 20ème siècle ?

Telle est la question !

Libre à chacun d'y apporter sa réponse à la lecture du présent chapitre.

Considérations personnelles à propos des membres fondateurs.

Dans les pages précédentes, on a vu avec quelle maturité de l'esprit, avec quelle justesse et quelle solidité de jugement ces jeunes gens, plus tout à fait adolescents, pas encore adultes ont bâti leur club, leur chalet et leur réputation.

Aujourd'hui, à l'aurore du 21ème siècle, par simple hypothèse, pourrait-on concevoir de telles qualités dans un groupe semblable de jeunes gens ?

Je n'ai ni la prétention, ni l'outrecuidance et encore moins la compétence d'apporter une réponse à cette question. Je chercherai tout simplement à donner une réponse à la question suivante : Qui donc étaient ces jeunes gens ?

Bien sûr, c'était les Henri, Tieudi, Ouma, Francis, Nestou, Jean, Henri, Momo, Micou, Titi, Poucet, Hanzou, Josu, Togo, Fritz.

Mais, au delà des prénoms et sobriquets, qu'étaient-ils ?

Ce n'est pas le hasard qui les a réunis. Les initiateurs ont fait leur choix. Ils ont contacté ceux qui, à leurs avis, répondaient aux critères subtilement déterminés. C'est à dire, sensibles à la beauté de la nature, sérieux, honnête, au caractère sociable, issus de familles honorablement connues.

Les plupart avaient suivis leur scolarité ensemble, dans deux classes. Ils étaient de bons copains d'école.

Quelques-uns constituaient presque une fratrie. On comptait 1 fois trois frères, les Passera, Henri, Louis et Paul. 3 fois deux frères, les Augsburger, Charles et Ernest. Les Vuilleumier, Maurice et Jean. Les Kohler, Jean et Emile.

Tous très jeunes disions-nous mais d'une maturité physique et intellectuelle aujourd'hui généralement propre à l'âge mûr.

Mais alors, d'où tenaient-ils ces qualités ?

Il convient de préciser que la scolarité obligatoire comprenait huit ans. Dans le canton de Berne, la neuvième année n'a été introduite qu'en 1933. Par conséquent, on arrivait au terme de la scolarité vers l'age de 14 ans. Dès cet age là, les jeunes gens étaient intégrés dans le monde du travail. Socialement, ils étaient déjà adultes. Physiologiquement, ils étaient encore enfant. Mais, confrontés à toutes les épreuves de ce monde, ils suivaient ces chemins raides et raboteux conduisant vers une saine maturité.

Et puis encore, la situation conjoncturelle dans laquelle ils ont été trempés dès leur naissance a assurément été déterminante pour forger de tels caractères.

Ci-après, quelques aspects de la vie au village dans les années 1910/1930

On y comptait de nombreux commerces, à savoir :
5 épiceries
3 boulangeries
1 laiterie fromagerie
2 boucheries
2 magasins de primeurs
La Coopérative (Dite la copé)
Les cafés restaurants :

L'Hôtel du Cheval Blanc + 1 jeu de boules type neuchâtelois ;
+ 1 billard.
+ 1 salle de danse.
Le Buffet de la Gare + 1 jeu de boules type neuchâtelois, + 1 billard
La Campagne + 1 jeu de boules type neuchâtelois.
Le Clé + 1 billard.
La Poste + 1 billard.
Le Café du Raisin.
Le café du Guillaume Tell + jeu de boules + salle de danse
Souvent, la fête des promotions se déroulait dans le pré attenant.
La Balance à la Cibourg + jeu de boule + salle de danse.

Les artisans : Un charpentier.
Un menuisier-vitrier. Il confectionnait aussi les cercueils.
Lors d'un décès, il se rendait au domicile du défunt avec une planche sur laquelle on plaçait le corps avant sa mise en bière pendant le temps nécessaire pour la confection du cercueil.
Et la nouvelle se répandait ainsi, de bouche à oreille au village : «Savez-vous, Untel est sur la planche »

Les artisans : suite
Un forgeron maréchal ferrant.
Un charron
Un tourneur sur bois.
Deux cordonniers
Un tailleur. *Il travaillait assis en tailleur sur une table presque aussi grande que l'atelier.*
Un ébéniste. *C'est lui qui fabriquait, sur mesure, le mobilier que lui commandaient les futurs mariés. Peu de temps avant le mariage, il exposait la chambre à coucher dans son unique vitrine, Ce qui suscitait la curiosité des bonnes gens. Le soir, après le travail on allait voir cette vitrine. Les uns louaient le bon choix des futurs époux. D'autres, au contraire trouvaient le mobilier trop ceci ou trop cela.*

Les sociétés locales :

Le chœur d'hommes. *Voir photo no 10.*
Le Männerchor. *Chœur d'hommes de langue suisse-allemande.*
Le chœur mixte des Convers.
La fanfare.
La société de tir de Renan.
La société de tir des Convers.
La société des samaritains.
La société de gymnastique des dames.
Les pupilles.
La société fédérale de gymnastique dite « La Gym. » *La Gym était la plus prestigieuse des sociétés du village. Dans les concours de section elle se distinguait toujours par de remarquables résultats. Et puis encore, dans les concours individuels, plusieurs de ses membres obtenaient palmes ou couronnes. Ah, ces réceptions des « gyms » quand ils rentraient au village, couverts de lauriers. Fanfare en tête, bannières de toutes les sociétés locales, autorités, demoiselles d'honneur. Quel prestigieux cortège que cela en descendant depuis la gare jusque sur la place. Et là, sur le perron de l'hôtel, le discours d'un notable entouré des gymnastes arborant les lauriers de la victoire. Ah, quel spectacle pour nous les gamins ! Ces « gyms » couronnés, mais c'étaient des dieux de l'Olympe dans nos petites têtes d'enfants.* *Voir photos nos 11 & 12*

Les bobeurs. L'équipe des Vuilleumier. Les deux frères, Edgar et Marcel. Le cousin, Edmond. Tous trois, gymnastes émérites participaient au courses de bob. Descente de la Cibourg – Descente de la route des Pontins etc toutes les routes pentues étaient utilisées pour de prestigieuses courses régionales. *Voir photos nos 13 & 14*

Les Bains. (Comprendre la piscine) *Voir photo no 15*

Le chœur d'hommes de Renan au retour d'un festival de chants. Année indéterminée approximativement début 1930.

Si le Ski-Club était constitué d'un noyau de citoyens du village bien soudé, ses membres participaient aussi à sa vie associative.

On reconnaît, Fritz Cuche, Togo, Philippe Hourriet, Maurice Vuilleumier

Non seulement les « Gyms » de Renan hissaient leur section dans les premiers rangs, plusieurs d'entre eux obtenaient encore couronnes ou palmes dans les concours individuels.

Couronnes et palmes, symboles de la victoire, aux feuilles emblématiques
du laurier pour la gymnastique aux agrès ;
de l'olivier pour l'athlétisme ;
du chêne pour la gymnastique « aux nationaux ».

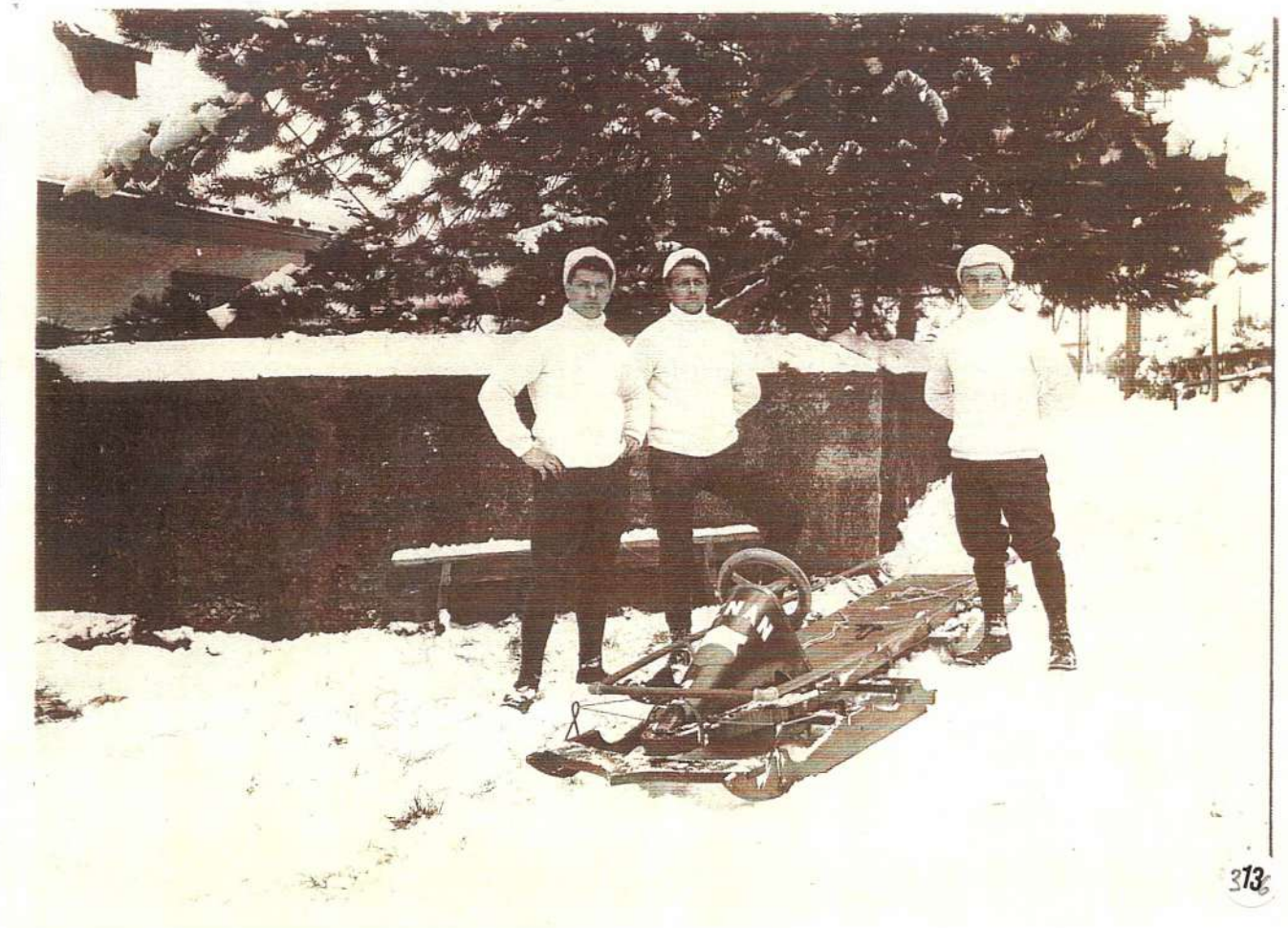

*En voilà de fiers sportifs !. Nous sommes dans les années 1909/1912. En ce temps là, les pistes de bobs aménagées en toboggans glacés n'existent pas. Pensez donc ! on descendait la côte de la Cibourg et même les *charrières alentours. On mesurait son adresse et son audace lors de compétitions organisées dans certaines localités voisines en dévalant d'abruptes *charrières.*

Remonter la pente n'était pas chose aisée. Il fallait de solides gaillards pour tirer, à bras, ce bob d'une centaine de kilos mais, ils étaient solides les frères Edgar et Marcel Vuilleumier et leur cousin Edmond Vuilleumier tous trois membres émérites de la société fédérale de gymnastique de Renan.

Même sujet, voir tableau suivant.

*- * Charrière : « Chemin vicinal et rural de montagne » Tiré du dictionnaire du parler neuchâtelois.*

- Photo, collection Jean-Jacques Vuilleumier.

L'équipe des Vuilleumier de Renan en compétition. Vers 1912/1915.

Collection André Kohler

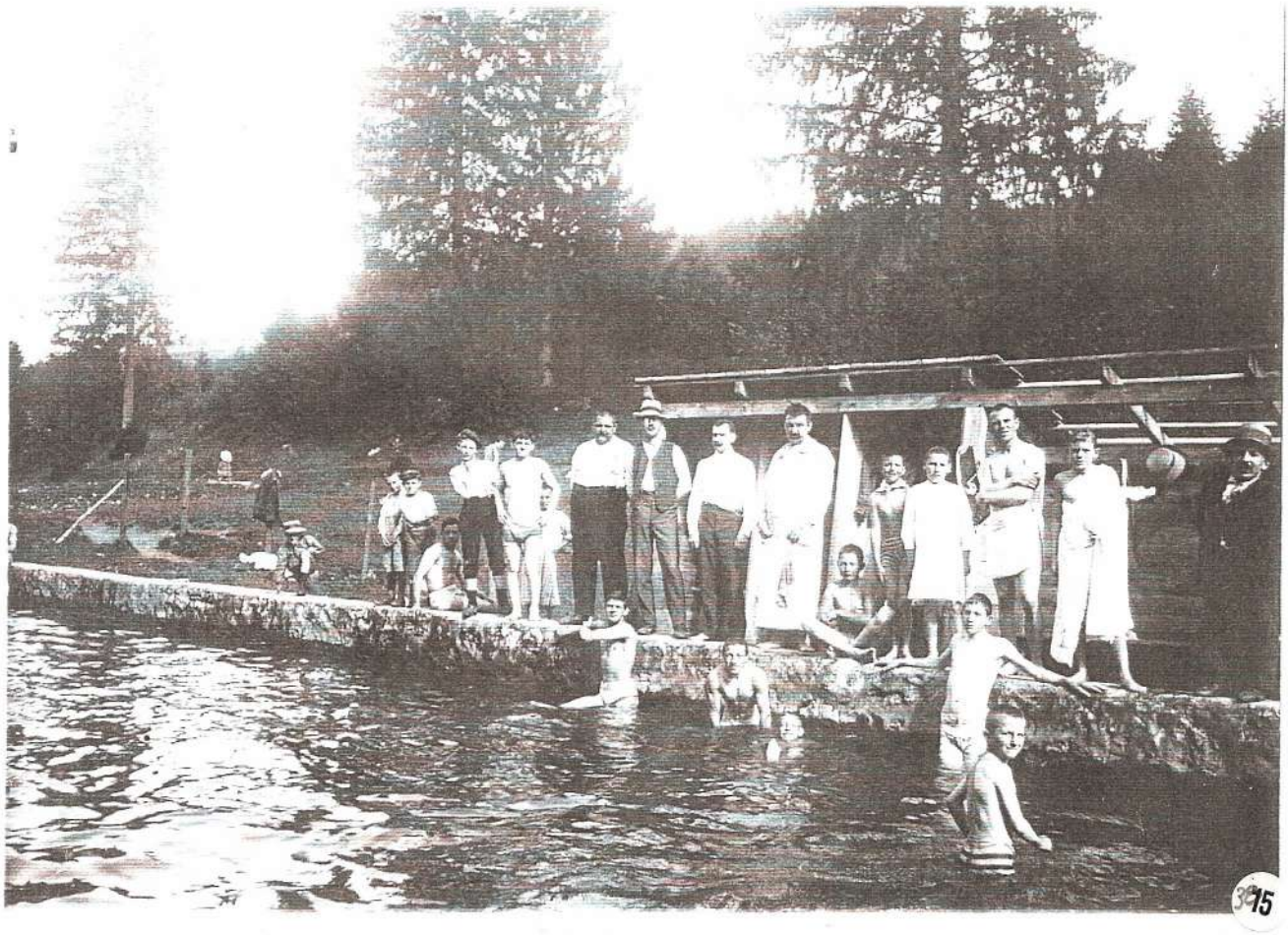

« Les Bains »

C'est ainsi que, dans le jargon du village, on nommait notre piscine. Construite au début des années 1920, elle se trouvait au bord de la Suze, à 300 m environ en amont de la maison Auge-du-Bois 18. Deux vannes permettaient, soit de dévier la Suze ou au contraire de laisser entrer l'eau dans la piscine d'où elle ressortait à l'autre bout.

Photo prise en 1929. Collection Mr Jean-Jacques Vuilleumier.

Et puis encore, il y avait un crieur public.

Comme dans tous les villages, le crieur public faisait les annonces. A Renan, il était équipé d'une cloche fixée sur une planche, le tout pendu sur la poitrine par une lanière de cuir. Un mécanisme à manivelle permettait d'actionner deux battants frappant l'intérieur de la cloche. A l'ouïe de cette sonnerie, chacun prêtait une oreille attentive aux annonces du crieur, en l'occurrence la garde-police. Il criait ainsi ses annonces à une quinzaine d'endroits stratégiques dans le village. Annonces officielles, communications diverses. « Avis à la population – A vendre, sur la place, belles cerises, 50 cts le kilo par panier de 2 kg. Ou encore : La population est informée que le courant « sera-t'interrompu » *Voir photo no 16*

Ah ! les hivers !

Ben alors, il en tombait de la neige ! Faute des moyens de déneigement utilisés en nos temps modernes, rues, routes et chemins ruraux restaient recouverts d'une épaisse couche de neige durant de longues semaines.

Pour ouvrir ces voies de communications, on passait le triangle.
Voir photo nos 17 & 18.

Et les parties de luge !

Ou plutôt, on allait en « Beudge » en bas le Boc-fil, du haut de village jusqu'à la Suze. On traversait la place et la route cantonale, à toute « chique » (A grande vitesse) Un gamin placé sur cette place arrêtait les rares voitures ou les paysans avec leur « glisse ».

On se « beudgeait aussi en bas la Cibourg. Le soir et les dimanches, enfants et adultes descendait la route de la Cibourg. Il convient de préciser que le ski n'était pas encore le sport populaire tel qu'il est aujourd'hui.

Au delà des images d'Epinal décrites ci-avant, il est bon de faire un survol de la situation conjoncturelle en ce premiers tiers du 20ème siècle. Ainsi, comprendra-ton mieux l'esprit austère qui a dominé les débats à la naissance de notre club.

Quand nos membres fondateurs étaient enfants, l'espérance de vie en Suisse n'était que de 44 ans et 4 mois. Rares étaient les familles du village épargnées par la mort de très jeunes enfants.

Monsieur Robert
le crieur public
du village.
Années 1915/1925

16

L'usage des crieurs remonte à l'antiquité. C'étaient les Kérukes chez les grecs ;
Les Praecones chez les romains.

Employés des communautés ils étaient préposés aux funérailles. Ils étaient aussi agents du fisc, courtiers pour le vin, ils annonçaient la vente des denrées alimentaires et de toutes sortes de marchandises. On leur confia aussi l'annonce des décisions officielles et des réclames de tout genre..

En ces temps fort éloignés, ils étaient les seuls organes de la publicité.

A l'époque concernée par notre entretien, ils criaient les avis officiels et annonçaient la vente de produits offerts par des marchands ambulants installés sur la place du village.

17

Le triangle.

Il s'agit d'un engin constitué par deux fortes planches formant à l'avant un angle aigu et maintenues ouvertes à la base par de grosses traverses. Des ferrures disposées à l'intérieur en divers points permettaient de placer les traverses plus ou moins vers l'arrière ou l'avant de façon à l'élargir ou le rétrécir.

Il était traîné par un attelage de six à douze, voire quatorze chevaux suivant la quantité et le poids de la neige.

Passer « l'triangle » était une tâche harassante tant pour les chevaux que pour les hommes. Et il fallait compter une bonne journée pour passer « l'triangle » de Renan jusqu'à la Cibourg là où l'on rencontrait ceux « d'La Ferrière » et « Les neuchâtelois »

Avant de redescendre, on s'arrêtait à « La Balance » pour se restaurer, boire un coup de rouge ou de goutte et laisser un peu de répit aux chevaux.

Au village, alors que « l'triangle » revenait de la Cibourg, on arrivait à distinguer lesquels des conducteurs de chevaux avaient un peu forcé sur la bouteille par les « allez hue » suivis de jurons que la bienséance ne me permet pas de rapporter.

Ici, le passage du triangle avec six chevaux. Nous étions à l'époque aux environs de La Chaux-de-Fonds.

Ce chemin de campagne ouvert par le triangle est aujourd'hui le boulevard de la Liberté. A gauche et derrière l'allée d'arbres se trouve maintenant la piscine.

La première guerre mondiale, appelée « La Grande guerre » a eu de nombreuses répercussions en Suisse.

Quand le 3 août 1914 l'Allemagne déclare la guerre à la France, la Suisse avait déjà décrété la mobilisation générale le 1er août. Les difficultés économiques surgissent rapidement. L'activité horlogère est presque complètement suspendue. Ceux qui ne sont pas mobilisés se retrouvent au chômage.

Le rationnement des denrées de premières nécessités est décrété. Cette pénurie se double d'un renchérissement effréné qui n'est pas compensé par une augmentation des salaires. De plus, les familles des hommes mobilisés ne touchent aucune aide compensatoire. A l'instar d'autres localités, les autorités communales de Renan instaurent « La soupe populaire » *Voir photo no 19*

En 1916, 1917, les milieux ouvriers manifestent dans les villes. En 1918 une grève générale est décrétée dans toute la Suisse. Même Renan connaît un état de tension extrême entre grévistes et ceux qui s'y refusent.

Pour bien illustrer cet état, et à titre purement informatif, sans aucune idée partisane il me paraît intéressant de narrer l'épisode suivant :

« Les grévistes se rassemblent devant les quelques fabriques du village. Devant l'une d'elles, quand un vieil ouvrier à barbe blanche se rend au travail, il est contraint d'avancer entre une haie de gens qui lui sont hostiles. Quelques uns d'entre eux lui crache à la figure. Alors que les grévistes expriment quelques velléités d'entrer dans l'usine, le fils du patron, un robuste jeune homme d'une vingtaine d'années, gymnaste émérite, se campe sur ses jambes, bras croisés sur la poitrine, crie à la cantonade : « le premier qui veut entrer, je lui casse la gueule »

Affaire grave dans le contexte de l'époque. Qu'en serait-il aujourd'hui ?
1918, année de l'armistice. Elle a été signée le 11 novembre. *Page 26*
L'horreur de cette guerre peut être mesurée par les pertes humaines effroyables.
On compte les morts par millions : France 1.300.000
Allemagne.....1.600.000
Grande-Bretagne..... 950.000
Italie.....100.000
Etats-Unis.....100.000
Russie.....2.300.000

19

Première guerre mondiale 1914 – 1918.

Certes, la Suisse n'était pas en guerre. Cependant, entourée des pays belligérants, elle subissait les effets du blocus. D'où le rationnement des denrées alimentaires. De plus, le coût de la vie était très élevé et, dans de nombreuses familles, on comptait six à douze enfants. Il était donc parfois difficile de se nourrir.

*Pour toutes ces raisons, la commune offrait une soupe plusieurs fois par semaine, soupe apprêtée dans la *lessiverie de la cure.*

Sur la photo prise lors de la première distribution on reconnaît quelques notables dont le maire qui paraît bien apprécier cette soupe communale.

* *Lessiverie : Buanderie selon le dictionnaire du parler neuchâtelois.*

Historique de L'Echelette

3ème partie

1931 - 1949

Du chalet, objet des rêves de jeunes amoureux de la montagne au chalet plus beau qu'avant.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

1949 – Le 20ème anniversaire.
1949 - L'inauguration du nouveau chalet.

Le comité :

Président : **Charles Augsburger**
Vice président : **Louis Passera**
Secrétaire : **Charles Kohler**
Caissier : **Paul Ames-Droz/Philippe Josi dés octobre**
Chef du matériel : Frédéric Oppliger

Les membres dans l'ordre chronologique d'admission.
Etat au 31 décembre.

Charles Augsburger
Fritz Cuche
Emile Kohler
Jean Kohler
Henri Passera
Louis Passera
Maurice Vuilleumier
Fernand Hippenmeyer
William Houriet
Maurice Baume
Fritz Courvoisier
Charles Passera
Jean-Pierre Schneider
Gaston Schneider
Ernest Kohler
Charles Kohler
René Kohler
André Kohler
Jean-Pierre Vaucher
Paul Amez-Droz
Frédéric Oppliger
Ernest Ruch
André Leuthold
Jean Amez-Droz
Jean Ruch
Philippe Josi
Roger Krebs

Et voilà qu'on a désormais pris le rythme de croisière !

Oh ! détrompez-vous ce n'est nullement une croisière d'agrément. Il faut gérer ce qui a été créé ! Il faut corriger certaines imperfections, il faut améliorer ce qui peut encore l'être. Il faut aussi attirer quelques nouveaux membres.

Soyez en convaincus, tous s'y emploient avec conviction. Les assemblées se succèdent à une fréquence assez élevée, quasi une chaque mois. Ceux qui ne les suivent pas avec assez d'assiduité sont l'objet de remarques véhémentes

A part les travaux d'entretien du chalet, la société fait preuve d'un dynamisme remarquable. Des conférences publiques sont organisées.

L'une d'entre elles, donnée par M Aloïs Metraux, chef de train de son état, alpiniste chevronné pendant ses loisirs et éminent conférencier fait salle comble. Le sujet : « L'ascension du Cervin » assorti de diapositives.

Vu le succès de ces conférences, la direction du BLN (Berne-Loetschberg-Simplon) se propose pour une conférence avec film intitulée :
« De Berne à Lugano par les Centovalli »

Il faut prendre en considération qu'à défaut de télévision de telles conférences sont fort appréciées du public.

Autres activités fécondes, les concours de ski. Au début, ils étaient organisés pour les seuls membres de la société. Quand la « Gentiane » apparaît, les concours sont organisés de concert avec cette jeune société qui, d'emblée est considérée comme une société amie.

En 1936 il est décidé de faire une course annuelle à Chasseral. A pied depuis Renan et retour par L'Echelette pour y souper.

En 1937, la couverture du toit du chalet, jusque là constituée de toile goudronnée côté ouest et de plaques de tôle sur l'autre pan, est remplacée par des tuiles.

Et puis, cette maquette du chalet, oui oui, celle qui est exposée à côté de la cloche, dans notre chalet, savez-vous qu'elle a été faite par William Houriet en 1938.

1939 – Le 1er septembre la mobilisation générale est décrétée en Suisse.
Le 3 de ce funeste mois de septembre, la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à L'Allemagne. C'est le début d'une tragédie !.

A L'Echelette, camaraderie, amitié, solidarité ne sont pas de vains mots. Lisez ceci : Dans l'assemblée du 28 septembre il est décidé d'envoyer une petite attention aux copains mobilisés. Et dans la foulée on décide encore de les exonérer des cotisations pendant qu'ils sont sous les drapeaux.

Pourtant, en dépit de ces temps troublés, le samedi 11 novembre une équipe de bons copains se rassemblent au chalet pour marquer le 10ème anniversaire de leur société.
Au menu, vite avant le rationnement,

« Choucroute garnie «
Oh ! ce n'est pas l'euphorie ! on pense aux copains absents, on est inquiet.
Mais on tient tout de même à marquer cet anniversaire.

Malgré tout, l'activité de la société se poursuit. Et puis, oh ! optimisme ! quand tu nous tiens ! . Nous sommes en 1944, et la guerre n'est pas encore terminée, et on ne sait pas quel serra son issue et voilà que nos gars décident de constituer un fonds pour l'agrandissement du chalet. N'est-ce pas remarquable !

C'est ainsi que, lors de l'assemblée du 5 février 1944 au chalet, vu le bon état de la caisse, il est décidé de rembourser toutes les actions des membres. Mais, car il y a un mais, il est recommandé d'abandonner le montant à retirer au profit du nouveau fonds d'agrandissement du chalet. Et, bien sûr, à fonds perdu. Il est à relever que cette décision est prise à l'unanimité dans un bel élan de générosité.

En août de la même année on décide encore de verser l'intégralité du contenu du cachemaille sur ce fonds.

Poursuivant sur cette lancée, une année plus tard, on organise une loterie assez étoffée avec 3000 billets à 50 cts. Le tirage est prévu au 15 décembre 1945.
Et voici un aperçu des premiers lots :
1er lot, un dîner de 12 personnes, valeur 250 frs.
2ème lot, un lustre, valeur 100 frs
3ème lot, un sac de touriste, valeur 60 frs.
Dernier lot, une paire de skis, valeur 50 frs.

Résultat de la loterie : Bénéfice net frs 763.10 au profit du fonds d'agrandissement.

Le 21 février 1948, une assemblée extraordinaire est convoquée pour prendre des décisions formelles à propos de l'agrandissement du chalet.
Première question posée à l'assemblée :
« Veux-t-on vraiment construire un nouveau chalet ? »
Le vote à main levée donne le résultat suivant : 14 oui – 3 non.

2ème question : Veux-t-on faire un emprunt bancaire ?
ou : Les membres assurent le financement par des parts de 20 frs ?
Résultat au bulletin secret : 15 voix pour la souscription par les membres.
3 voix pour un emprunt à la banque.

Finalement, on retient un financement mixte soit :
Une part par souscription – Une part par emprunt bancaire.

En dépit de ces décisions, de nombreuses discussions animent encore les assemblées. Il serait ennuyeux de les rapporter ici. En tout état de cause, du printemps 1948 et jusqu'en juillet le vieux chalet est démoli par corvées. Suivent ensuite les creusages nécessaires pour agrandir l'emplacement sur lequel reposera le nouveau chalet. Puis, c'est le bétonnage de l'assise. Photos nos 20, 21, 22, 23

Enfin, dans la deuxième quinzaine du mois d'août, la charpente est montée par le charpentier du village, M Tanner.

Le gros œuvre est terminé avant l'hiver. Il reste cependant les travaux intérieurs qui prennent passablement de temps. A maintes reprises, le président doit stimuler les membres pour qu'ils poursuivent encore leurs efforts afin que le chalet soit prêt pour l'inauguration prévue en août 1949.

20

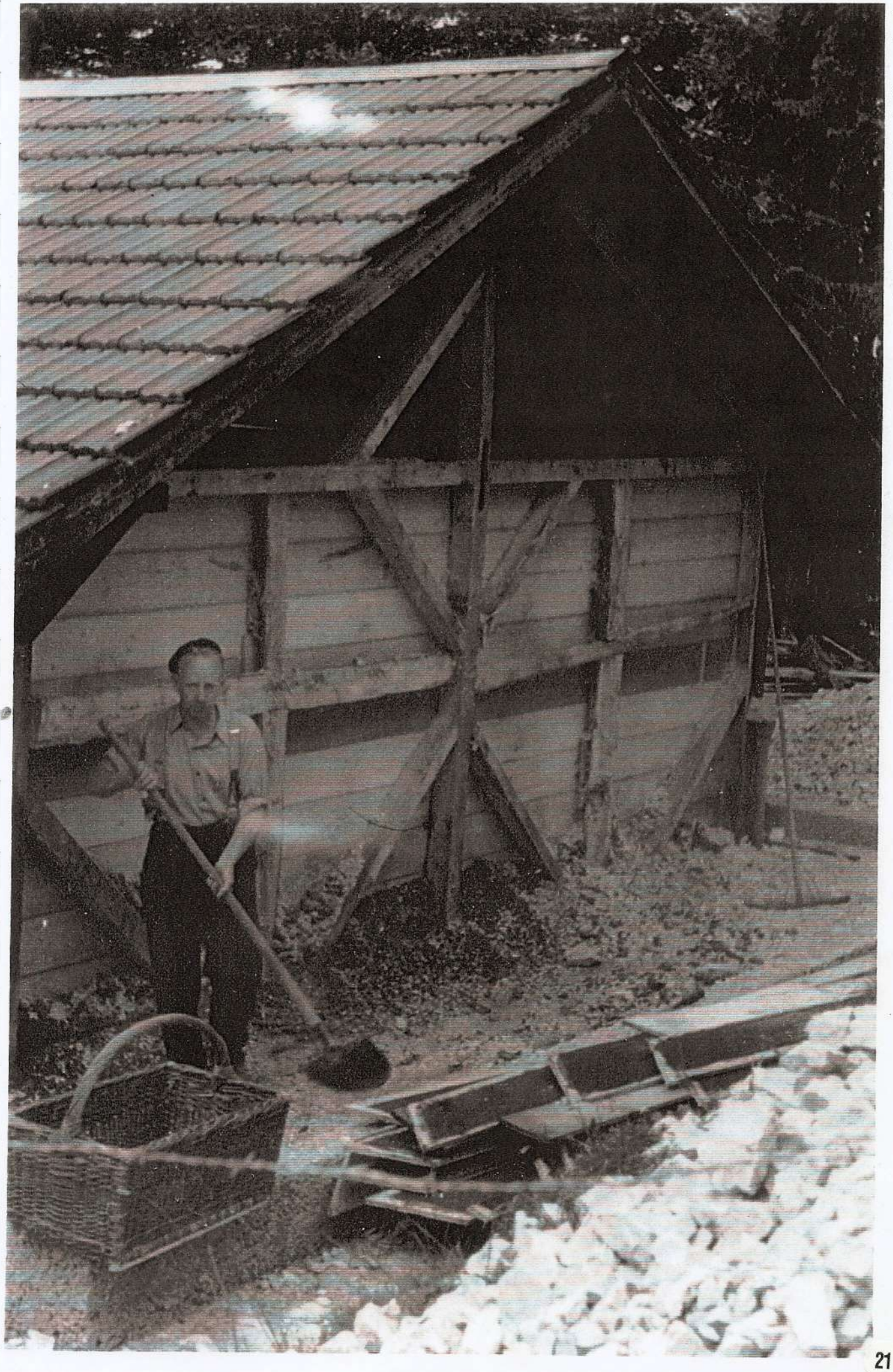

21

22

Démolition du Vieux Chalet

23

Quel labeur mes amis que de démolir un chalet ! Et cela vaut bien une pause ! De g. à d. Togo, Charles Kohler, Elsa, épouse du précédent, debout, Jean-Pierre Schneider, assis, Maurice Baum.

Gaston Schneider, lui, préfère l'inconfort du chalet en voie de démolition pour savourer sa soupe en compagnie de Mme Elsa Schneider.

Epilogue :

Là haut sur la montagne l'était un vieux chalet.

Il n'était pas si vieux puisque seulement âgé de 18 ans !
Il a tout simplement été frappé d'obsolescence par le dynamisme et l'enthousiasme de ses bâtisseurs.

La neige et les rochers se sont unis pour l'arracher

Mais non ! mais non ! il a été soigneusement démoli par ses parents pour en retirer sa structure qui sera intégrée dans ce qui va naître.

Car Jean, d'un cœur vaillant l'a reconstruit plus beau qu'avant

Photos 24 & 25

Est-il vraiment plus beau qu'avant ? Il est assurément plus grand !

Le premier était un gîte, la petite baraque issue d'un rêve d'adolescents où l'on aimait se retrouver entre copains. Il suffisait aux ambitions de quelques jeunes gens. Ni conjointe ni progéniture occupaient son espace.

Le second, devenu cabane de montagne, permet d'y recevoir femmes et enfants, amis et amies, et autres vadrouilleurs impénitents.

SC

24

Le nouveau chalet inauguré le dimanche 21 août 1949.

Il a le défaut de ses qualités ! son empiètement plus grand ne laisse pas le recul nécessaire pour en faire une photographie de sa façade nord. Dommage. Aurait-on un jour la possibilité d'en faire une prise de vue par ballon, avion ou hélicoptère ? Les moyens techniques existent pourtant. Mais le prix en serait élevé !

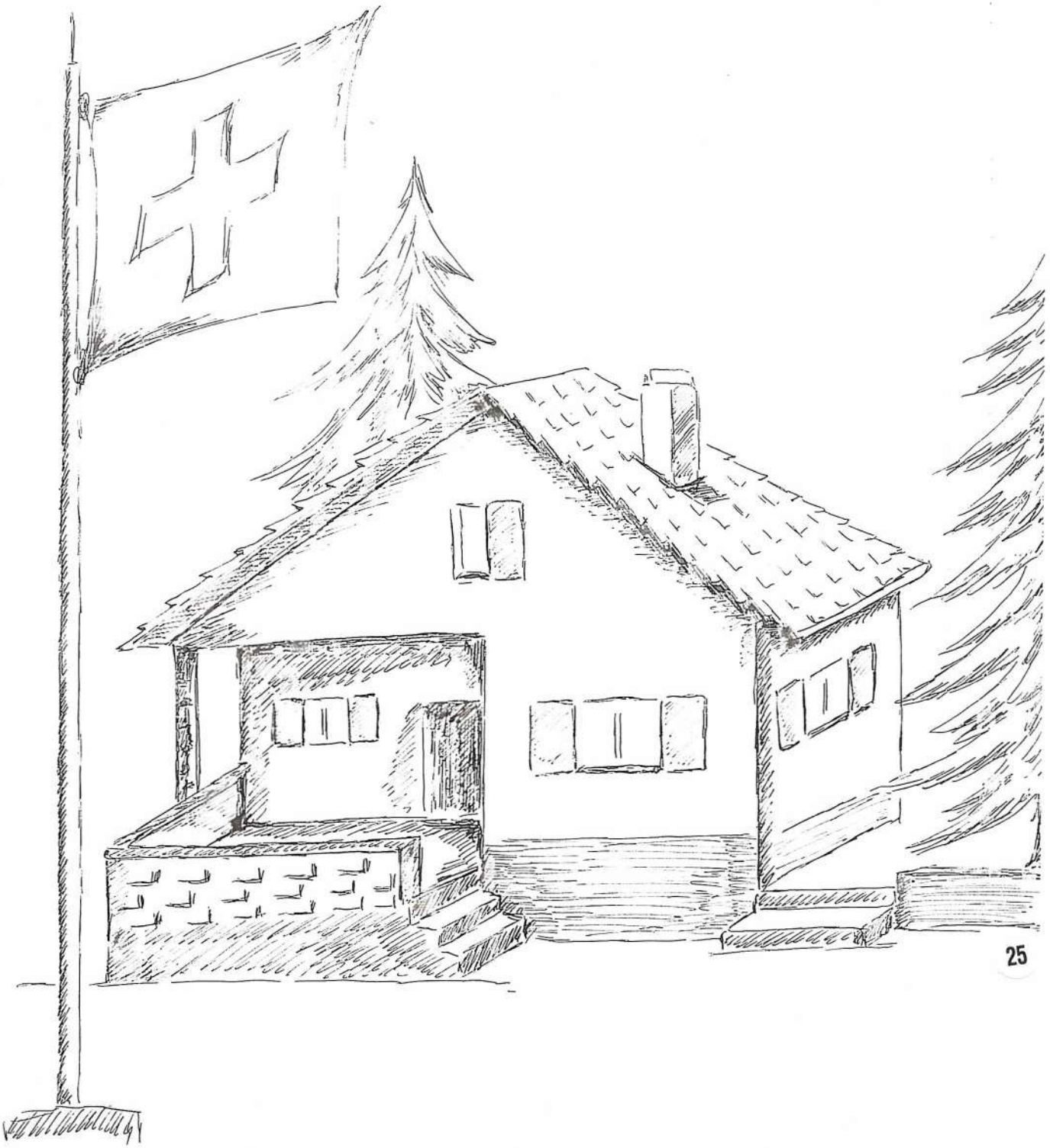

1929 ~ 1979

Dessin anonyme ! Dommage ! L'absence de signature est-elle due à un oubli ou à la modestie ? Que sais-je !

Le chalet, tel qu'il a été construit en 1949. A l'usage, il est apparu qu'on pourrait l'agrandir sans nouvel empiètement au sol. L'architecte a trouvé l'astucieuse solution en fermant tout simplement la terrasse.

Voici le récit de l'inauguration du nouveau chalet extrait de « L'histoire du chalet » racontée par Jean Kohler dit Hanzou à l'occasion du 50ème anniversaire.

Dès la fin des « Moobs », on s'attelle à la question d'agrandissement du chalet qui fut soulevée par l'ami Togo en assemblée générale du 5 février 1944.

Le 21 août 1949, après les nombreuses corvées que cette tâche impliqua et 20 ans après sa fondation, le nouveau chalet fur inauguré par un temps splendide..

Renan tout entier était là. Nos généreux actionnaires du début ont eu le privilège d'être parmi nous grâce aux taxis bénévoles qui les ont emportés jusqu'en haut.. L'église, les autorités, la fanfare et toutes les sociétés étaient présentes au complet. Ce fut tout simplement magnifique.. Fin du récit de Jean Kohloer

Il convient d'ajouter que le pasteur Berthoud a fait le culte dominical. En plus des prestations de la fanfare, une chorale, constituée pour l'occasion par des membres des Ski-Club L'Echelette et La Gentiane a interprété plusieurs chants. Jeux pour adultes et enfants, soupe aux pois, tous les ingrédients sont là pour assurer une pleine réussite à cette mémorable manifestation.

Photo no 24 Le nouveau chalet incéré entre sapins et foyards et pâturage, austère écrin de verdure.
Le nouveau chalet est si grand qu'il est désormais impossible d'en faire une photo de sa fasse nord. Dommage.
Photo no 25 Le nouveau chalet dessiné par un talentueux anonyme.
Photo no 26 L'allocution du président du comité d'organisation. J.P. Schneider
Photo no 27 Le culte. En intermède, la fanfare remplace l'orgue.
Photo no 28 La chorale formée pour l'occasion apporte sa contribution au culte.
Photo no 29 Une assiette souvenir est offerte aux membres fondateurs.
Photo no 30 L'assiette souvenir.
Photo no 29 Ah ! la bonne soupe aux pois !

Ce dimanche 21 août 1949 restera gravé dans les mémoires. Quel beau jour de réjouissances. Tous gais, joyeux et heureux. Et puis, il convient aussi de le dire, ce fut une belle réussite sur le plan financier. L'auteur de ces lignes est bien placé pour l'affirmer. Diable, c'est lui qui a transporté la recette dans son sac, à pied jusqu'à Renan. Plusieurs kilos de menue monnaie et bien, croyez moi, c'est un sacré poids. Poids bienfaisant pour alléger le prix de la construction.

Allocution du Président

26

Quelle beaux dimanche que ce 21 août 1949 à l'occasion de l'inauguration du nouveau chalet de L'Echelette.

Les festivités débutent par l'allocution du président du comité d'organisation, Jean-Pierre Schneider. Enfants et adultes, membres du chalet, sympathisants, tous écoutent ses propos avec grande attention.

27

La Fanfare en action pendant le culte.

Dimanche 21 août 1949.
Fête champêtre à l'occasion de l'inauguration du nouveau chalet
Ma foi oui, quelle belle fête que cette inauguration ! Pendant le culte célébré par le pasteur Marc Berthoud, en intermède, la fanfare du village a offert quelques morceaux fort appréciés.

La Chorale du Ski-Club en voix" pendant le culte
"

Dimanche 21 août 1949.
Fête champêtre à l'occasion de l'inauguration du nouveau chalet Un engouement populaire sans précédent à même fait fermer le temple de Renan. C'est là-haut, sur la pâturage de L'Echelette que le culte a été célébré. A la tribune ou à l'autel, le pasteur Marc Berthoud

12

Dimanche 21 août 1949.
Fête champêtre à l'occasion de l'inauguration du nouveau chalet
On remet une assiette souvenir aux membres fondateurs.

Souvenir
De l'inauguration du chalet
20ème anniversaire
Août 1949

Telle est l'inscription sur la plaquette métallique au centre de l'assiette offerte aux membres en cette belle et mémorable journée du dimanche 21 août 1949.
Tous ont été ravis de recevoir cette marque tangible d'estime que le comité manifeste à l'égard des membres en général, des membres fondateurs en particulier.

La bonne Soupe à Frédè...

Dimanche 21 août 1949.
Fête champêtre à l'occasion de l'inauguration du nouveau chalet.
C'est dans un chaudron qu'on a apprêté une de ces soupes aux pois bien de chez nous. Gamelles militaires, bidons, assiettes tout est bon pour obtenir sa part ! C'est assurément par l'odeur alléchés, que tous accourent. Frédé, lui, est bien affairé pour faire face « au coup de feu » Jean-Jacques Vuilleumier semble s'impatienter ! Micou, un peu inquiet, regarde la scène. René Jost attend son tour avec le sourire. Et la saucisse, là, sur la poutre, a qui est-elle ? Selon les dernières nouvelles, chacun a pu savourer la bonne soupe à Frédé.

Historique de L'Echelette

4ème partie

1950 - 2004

Le cours de la vie à L'Echelette

Evolution des idées

Développement des activités

L'après 1949 !

Athènes à son Acropole ! Rome son Capitole ! Renan a son Belvédère !

Ami lecteur, si la comparaison te paraît péremptoire, et bien, lis cette belle fable : « Le bœuf et la grenouille » de ce bon Monsieur de La Fontaine.
Si, au contraire, la comparaison te fait sourire, et bien, tant mieux, poursuit la lecture de ce modeste mémoire.

Ci-après, relevés dans les Procès-verbaux, quelques faits, les plus saillants de l'histoire postérieure à l'agrandissement du chalet.

1950 - Ah ! qu'il est beau notre nouveau chalet !
Oh ! mais que se passe-t-il là-haut sous le toit ? on entend quelques grattements inquiétants dans la poutraison. Par bonheur, rien n'échappe à la vigilance de certains membres. Diable, déjà d'indésirables hôtes s'acharnent à miner notre œuvre ! Et ils travaillent dur ces vers de bois ! Qu'on se rassure ! un bon traitement a rapidement eu raison des intrus.

1951 – Dès leurs origines, les statuts stipulaient que l'âge minimum d'admission était 18 ans. Or, dans une assemblée de février 1951 il est décidé, à l'unanimité des membres présents, d'avancer cet âge à 16 ans avec la particularité suivante : De 16 à 18 ans, la finance d'entrée est fixée à 30 frs. Dès 18 ans, elle est maintenue à 50 frs.

Solidarité ! A L'Echelette, ce n'est pas un vain mot. Il est en effet décidé d'exonérer de toute cotisation les membres malade pour une longue période.

1954 – Le 25ème anniversaire de la société est marqué par un souper et une kermesse à L'Echelette. Une mini channe, mais vraiment une mini, 7 cm de hauteur, est offerte aux membres en souvenir de cet anniversaire. Que diantre, la petitesse de l'objet n'est pas en rapport avec sa valeur sentimentale. Elle a toujours sa place parmi les objets les plus attachants. (Voir photo no 30)
1954 – Révolution ou évolution au chalet ? on a aménagé des WC.

1954 – En novembre un ou plusieurs cambrioleurs se sont introduits dans le chalet. En évalue à 150 frs le montant des dommages. Une plainte a été déposée. Sans résultat !.

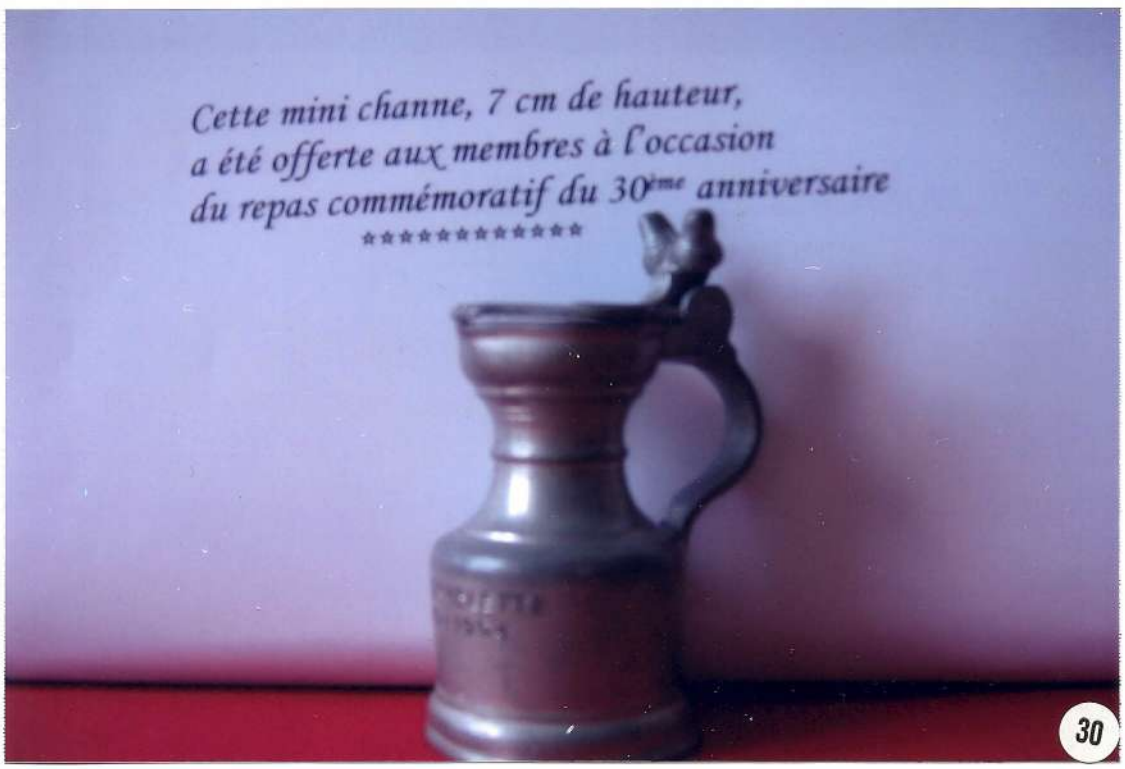

Petite channe, certes, mais affectueusement rangée parmi les objets souvenirs les plus attachants.

L'exemple donné par les membres fondateurs contraints de compter leurs sous avec la plus grande parcimonie reste, 25 ans plus tard, encore vivace. Et c'est bien ainsi !.

- 1959 – Année du 30ème anniversaire.

Le comité : Président : Roger Krebs
Vice-président : Louis Passera
Secrétaire : André Leuthold
Caissier : Philippe Josi
Chef du matériel : Charles Augsburger.

Etat nominatif selon ordre chronologique d'admission.

Charles Augsburger 1929
Fritz Cuche 1929
Emile Kohler 1929
Jean Kohler 1929
Louis Passera 1929
Maurice Vuilleumier 1929
William Houriet 1933
Maurice Baume 1933
Fritz Courvoisier 1938
Charles Passera 1938
Jean-Pierre Schneider 1939
Ernest Kohler 1941
Charles Kohler 1944
René Kohler 1945
André Kohler 1947
Frédéric Oppliger 1947
Ernest Ruch 1948
André Leuthold 1948
Jean Ruch 1948
Philippe Josi 1948
Roger Krebs 1949
Jean-Pierre Gertsch 1951
Willy Krebs 1954
Maurice Barraud 1956

1959 – Le 30ème anniversaire donne lieu à un souper au restaurant du Guillaume-Tell le samedi 31 octobre.

1960 – Nouvelle amélioration au chalet. Une porte à coulisse a été installée de façon à pouvoir isoler la cuisine de la chambre. Et puis encore, cette porte a été admirablement peinte, côté intérieur, par Mme Elsa Schneider épouse de notre membre Jean-Pierre.

1969 – Et le temps passe, il passe si vite que nous fêtons à nouveau un anniversaire. Et c'est le 40ème. Une petite soirée suffit pour marquer l'événement.

Au fil des ans, le chalet est l'objet de la sollicitude du comité qui veille au grain. Réparations, entretien courant, amélioration, rien n'est laissé au hasard pour le maintenir en bon état.

Il est apparu quelque part dans les Procès-verbaux une proposition de déposer les archives de la société au chalet. Mais, mais, que penser d'une telle idée ? Ce serait une absurdité ! Ces archives doivent être précieusement rangées et gardées jalousement par quelqu'un qui bénéficie de la plus grande confiance de tous.

Et puis encore, la société déploie une intense activité.
Concours de ski en collaboration avec le Ski-Club La Gentiane.
Fêtes de Noël.
Participation aux fêtes du village.
Matches aux cartes.
Matches au loto.
Courses de l'Ascension.
Courses de deux jours en montagne. (Voir photos nos 31,32,33,34,35)
Journées à ski.
Organisations de soirées de Saint Sylvestre.
Pique-nique des familles.

Cette activité féconde est le fruit d'un travail remarquable d'un certain nombre de membres enthousiastes, toujours disponibles, véritables ambassadeurs de notre société, vecteurs de son rayonnement au village et bien au delà.

Ah ! quel plaisir éprouvaient-ils de se retrouver ces membres fondateurs. ! Les voilà en train de casser la croûte.
Année et lieu de course non déterminés.
A gauche, Maurice Vuilleumier – Togo – Philippe Houriet – Fritz Courvoisier – Fritz Cuche.
A droite, Micou – Maurice Baum – Charles Passera – un inconnu – une dame inconnue.

1946 La Schynigeplate. A gauche, debout, Paul Donzelot – Philippe Houriet – Charles Passera – de g. à d. assis et debout Titi Passera – la femme du berger – une promeneuse – Maurice Vuilleumier – Frédé Oppliger Gaston Schneider avec la canne – Micou – le berger –Togo – Maurice Baum.

Année ? Petite Scheidegger Faulhorn : 1er rang, de g. À d. Micou – Titi – Christian Kiener une promeneuse. 2ème rang, de g. à d. Toto – Maurice Baum – Maurice Vuilleumier – Fritz Courvoisier – Philippe Houriet – Charles Kohler – Paul Donzelot – Charles Passera – une promeneuse Frédé Oppliger – Gaston Schneider.

La Gemmi – 1947. 1er rang, de g. à d. Fernand Hppenmeyer – André Kohler – Jean Kohler – Ernest Kohler
2ème rang,. Charles Kohler – Charles Passera – Paul Donzelot – André Huguenin – Charles Voumard –
3ème rang, Emile Kohler – Titi Passera – la serveuse de la buvette – Paul Amez-Droz
Nous relevons la présence de cinq frères Kohler.

Oh ! quelle est bien entourée la serveuse ! De g. à d. Fernand Hippenmeyer – Paul Amez-Droz – la serveuse –Micou – Charles Voumard – le père de la serveuse.

- 1979 – Voilà déjà le cinquantième anniversaire -.

C'est le 13 octobre 1979 qu'il est commémoré. Le matin déjà une brève mais émouvante cérémonie à laquelle ont été conviées les familles des disparus se déroule au cimetière. En hommage à ces membres trop tôt disparus, quelques fleurs sont déposées sur leur tombe. Pour mémoire, citons les : Paul et Henri Passera, Gaston Schneider, Charles Kohler, Frédéric Oppliger, Maurice Baum.

Puis, dès 17 h on se rend à l'hôtel des XIII Cantons à Saint-Imier pour marquer cet événement. Déjà à l'apéritif on évoque de merveilleux souvenirs.
Puis c'est l'heure du repas.

Menu

Filet de fera neuchâteloise - Riz créole
Les trois filets – Pommes frites – garniture de légumes – salade mèlée
Délice de La Chaux-d'Abel
Pièce montée du cinquantenaire
****

Puis, allocutions, historique par Hanzou. Les discussions amicales s'enchaînent avant et pendant la danse. Et c'est dans l'allégresse générale que cette soirée commémorative se déroule jusque bien tard dans la nuit.

Il faut aussi penser au coût de la fête ! Et voilà qu'on fait passer le Livre d'Or. Sans se faire prier, tous inscrivent avec ferveur leur contribution.

Puis on invite tous les participants, les membres, les dames et les invités à apposer leur signature en deuxième partie de ce livre d'or.

Hanzou, lui, n'a pas voulu rentrer chez lui sans être monté au chalet pour y marquer son passage en ce dimanche 14 octobre 1979 à 0720 heures.

« Malgré le temps sombre et pluvieux j'ai hissé le drapeau car hier soir nous avons dignement fêté le 50ème anniversaire de la fondation du chalet à St.-Imier. Soirée magnifique en compagnie de vieux copains de la première heure et des plus jeunes. Solitude et calme bienfaisant après le tam-tam de la nuit. Acte symbolique accompli, je repars à 0900 heures ».

Quoi de plus banal que des paraphes ! Les participants à la soirée ont eu un tel plaisir à apposer leur signature dans le livre d'or qu'il serait regrettable de ne pas les insérer dans ce mémoire. Et puis, voyez aussi la liste des donateurs ! Elle est l'expression de l'attachement des membres à leur club. A cette époque, cent francs était une jolie somme.

- 1979 – Année du 50ème anniversaire.

Le comité :

Président : Ernest Lachat
Vice président : Jean-Michel Guerry
Secrétaire : Maurice Barraud
Caissier : Hans Beck
Chef matériel : Alex Roth

Etat nominatif selon ordre chronologique d'admission.

Charles Augsburger
Fritz Cuche
Emile Kohler
Jean Kohler
Louis Passera
Maurice Vuilleumier
William Houriet
Fritz Courvoisier
Charles Passera
Ernest Kohler
André Kohler
Ernest Ruch
Jean Ruch
André Leuthold
Philippe Josi
Roger Krebs
Maurice Barraud
Eric Oppliger
Walter Von Kaenel
Ernest Lachat
Rino Pozza
Eric Barraud
Jean-Marc Buhlmann
Hans Beck
Michel Comte
Jean-Michel Guerry
Daniel Buhlmann
Alex Roth
Marcel Isler
Eric Luthy
Francis Abbet
Raymond Krebs
Christian Lachat
Claude Luthy
Jean-Louis Froidevaux
Jean Perrelet

50ème *anniversaire le samedi 13 octobre 1979*

C'est dans l'allégresse que cet anniversaire a été fêté et chacun s'est fait un devoir et un plaisir d'apposer sa signature dans le Livre d'Or.

Maurice Vuilleumier
Louis Passera
Koller Jean
Kohler Emile
Cuche Fritz.
Charles Duggelbenger
J Cuche
Marie Courvoisier
COURVOISIER Fritz
M Vorlon[illegible]
B. Vuilleumier
[illegible]
Julia Passera
Elsa Koller
Nelly Ruch
Marg Vuilleumier
Marthe Koller

E. Duggelbenger
E. Lachat
E. Lachat
G. Barraud
M Barraud
M Roth
M A Comte
H. Passera
L. Miever
[illegible]
M. Pozza
M Marthaler
P. Froidevaux
L. [illegible]

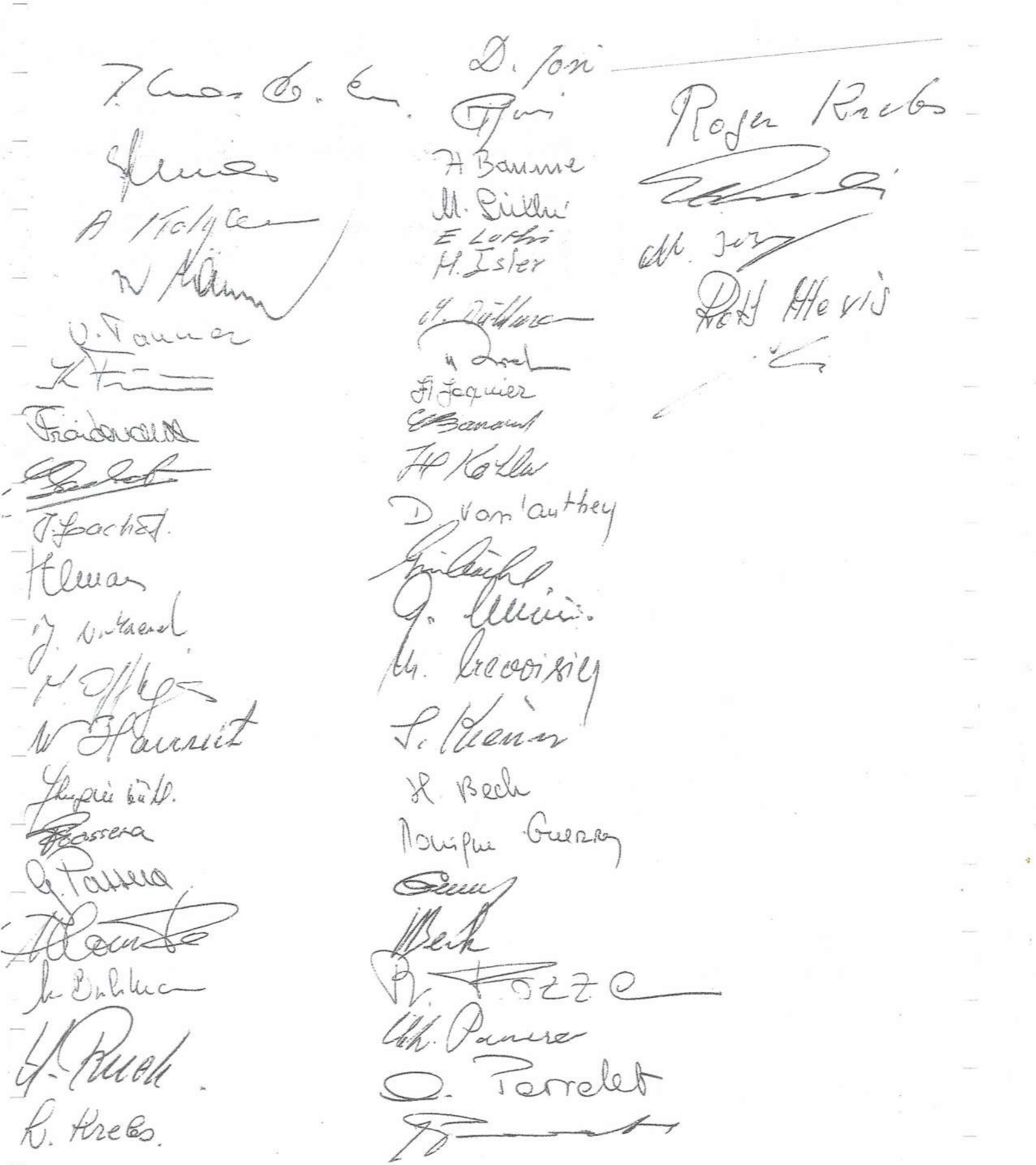

Extrait du Livre d'Or du 50ème anniversaire. Les participants au souper, membres et invités.. Page 2

Ernest Lachat, Président — 100.–

Eric Oppliger — 100.–

Hans Berk

J. Beauquard / Montre — 100.–

[illegible] — 100.–

Caisse Raiffeisen Renan — 200.–

[illegible]
Christian Kiener
2516 RENAN — 100.–

[illegible] — 100.–

[illegible] — 50.–

A. Cantoni — 50.–

C. ZANDONELLA Hôtel des XIII Cantons — 100.–

Oppliger Lily — 100.–

Nivarox SA
division Saint-Imier — 200.–

[illegible]

BANQUE CANTONALE DE BERNE
ST-IMIER — 100.–

BANQUE POPULAIRE SUISSE
SAINT-IMIER — 100.–

Vuilleumier Jean Jacques 100.–
COURVOISIER FRITZ. 100 –
A Kohler 100.–

Tournée de loto aux XIII Cantons 1'000,–

Je. Cuche. 100.–

Maurice Vuilleumier 100.–

Koller Jean 100 –

Louis Passera 100 –

Kohler Emile 100.–

Koller Elsa 50 –

Barrault Jean 100.–

Garny J-Michel 50 –

Passera François 100.–

Passera Charles 100.–

Charles Aeugsburger 100.–

Fluckiger & Fils S.A.
Fabrique de cadrans soignés
CH - 2610 ST-IMIER Suisse 100.–

Jean Pinon 50–

E. [illegible] 200.–

Société des Forces
Electriques de la Goule
2610 Saint-Imier

200.—

André Schütz
chemin des Vignolans 5
2520 La Neuveville

100.—

100 —

50.—

[illegible] W., 100.—

Raymond Krebs 100.—

MOBLOT S.A.
R. Marthaler 100.—

Roth Alexis 50.—

Schaer Fredy 100.—

Avec mes sincères félicitations et "bon vent" pour le centenaire ! [illegible] 100.—

Bruno Pozzo 100.—

76

CAISSE D'ÉPARGNE
DU DISTRICT DE COURTELARY

100.–

M Barreud 100.–

Don anonyme 50.–

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Rest. de la Campagne
W. JAKOB-BEUCHAT
2616 Renan
Ø 039/63 11 13

50.–

Boucher Jean-Claude
Buffet Renan 100.–

Fille 100.–

Anna 30.–

Agrandissement du chalet.

Il faut croire que la commémoration des 50 ans d'existence de notre société aura stimulé l'enthousiasme de ses membres. En effet, lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 1980, la proposition de Titi consistant a agrandir le chalet est acceptée sans opposition.

Dès lors, les démarches vont bon train, le comité prend bien en main ce projet. A l'assemblée générale du 18 avril tenue au chalet, Micou informe l'assemblée que son beau-fils, M Pierre-Alain Kunz, architecte de son état, est disposé à établir les plans indispensables à une telle réalisation. Il montera prochainement au chalet pour examiner dans le détail ce qu'il conviendra de faire.

Assemblée générale du 21 février 1981.

M Kunz y assiste et présente les plans. Les membres, fort intéressés, posent de nombreuses questions auxquelles il répond avec amabilité, clarté et force détails. Tous étant convaincus du sérieux avec lequel l'étude a été faite, le projet est accepté à l'unanimité.

Sur la lancée, un crédit de vingt mille francs est accordé et le comité reçoit les pleins pouvoirs pour contracter l'emprunt nécessaire et prendre toutes les dispositions utiles pour organiser les travaux. M Kunz va établir un planning.

Pour respecter les lois et règlements en vigueur dans le domaine des constructions, les démarches sont faites en bonne et due forme pour obtenir le permis de construire.
Il apparaît cependant que certaines difficultés surgissent. Le comité s'empresse auprès des autorités compétentes pour aplanir les obstacles. Mais, les choses traînent en longueur. Est-ce la faute de quelques pointilleux fonctionnaires ? De leur côté, Messieurs Stauffer, père et fils ont donné leur accord.. Mais que diable, où est la pierre d'achoppement ?

Assemblée du 7 octobre 1981.

Bonne et réconfortante nouvelle !. On apprend que les travaux d'agrandissement touchent à leur fin. Mauvaise et déconcertante nouvelle !. On apprend que le permis de construire n'a pas encore été délivré ! Mais alors, que s'est-il passé ?

Tout simplement, fort de l'appui du comité, Titi, Micou, Philippe, plus un maçon et un charpentier, indépendamment des affaires administratives, faisant fi de leurs tracasseries, ont entrepris les travaux. Ils y ont mis un tel entrain que, vers la fin de l'été, l'œuvre est quasi terminé. Reste quelques menus travaux de finition.

Il faut souligner ce remarquable travail d'équipe mené avec autant de célérité que d'enthousiasme par Titi Micou et Philippe qui sont restés la-haut toute une semaine, par Ernest, président et boulanger qui montait pour les ravitailler, tous soutenus par le comité.

Il convient aussi de relever que les matériaux nécessaires à cet agrandissement ont été acheminés sur place par « les Stauffer ».

La note d'honoraires de l'architecte se monte à 850 frs. Fort aimablement, il renonce à ce montant pour ne facturer que les 450 frs de frais effectifs

Le coût de cet agrandissement s'élève à 13.200 frs.

Une telle amélioration du notre chalet mérite bien fête. C'est le dimanche 22 août 1983 par un temps magnifique qu'elle est organisée. C'est un succès. 85 personnes répondent à l'invitation et profitent du buffet de grillades, jeux pour enfants et adultes etc. C'est une nouvelle page de réjouissances à mettre à l'actif de notre ski-club.

Le chalet avant agrandissement, voir photo no 25.

Modification de l'article 12 des statuts !

Ancien article 12. 1er alinéa. Extrait.

Pour être admis dans la société il faut être âgé de 18 ans et domicilié dans la commune de Renan, excepté pour les fils de membres.

Nouvel article 12. In extenso.

Pour être admis dans la société, il faut être domicilié dans la commune de Renan, excepté pour les fils des membres et être âgé de 18 ans révolus.

Peut également être admis, le propriétaire du domaine, art. no 192, Fol. 56 du cadastre de Chézard Saint Martin pour autant qu'il soit un descendant en ligne directe de feu Ulisse Stauffer et qu'il exploite le domaine précité au moment de son admission. Ses fils jouissent des droits accordés aux fils des membres, stipulés au premier paragraphe du présent article.

A l'évidence, cette modification est la concrétisation de l'espoir de voir l'un ou l'autre descendant de feu Ulisse Stauffer devenir membre à part entière de notre Ski-club.
A priori, cette modification ne doit créer aucune difficulté tant il est clair que le petit fils de celui à qui doit aller toute notre gratitude, même à titre posthume, peut être admis parmi nous.

Mais, ami lecteur, désabuse toi ! et retient bien ceci : Dans notre club, la règle démocratique fait prédominer l'esprit aux dépend du cœur. Partant de cette vérité, partisans, septiques voire réfractaires à l'admission d'un « étranger » peuvent, de droit, exprimer librement leur opinion.

Ainsi donc, des opinions discordants ont été la source de discussions animées, souvent oiseuses, parfois houleuses. Et cela a traîné longtemps. Trop longtemps !

Voyez plutôt ! Assemblée du 12 février 1983. Un membre propose d'envisager la modification de ce fameux article 12 dans la perspective d'accueillir Roger Stauffer. L'assemblée enregistre, sans piper mot. Le secrétaire en fait état dans le procès-verbal.

Assemblée du 23 février 1986 (Deux ans après le lancement de l'idée)
Extrait du procès-verbal. Je relève cette remarque cocasse du facétieux secrétaire :
« x met la bâton dans la fourmilière en ramenant le cas Stauffer » Cette phrase, des plus anodine pour un lecteur non averti est tout de même révélatrice des tensions engendrées par le sujet.

Assemblée du 8 mars 1986. Enfin, le comité propose un texte pour ce nouvel article 12. Il semble ne pas bien convenir. Un membre en propose un autre mieux adapté à ce cas très particulier. Le comité retire son projet. Pour la suite de cet épisode, je rapporte ci-après un extrait du procès-verbal. Lisez le attentivement, il est l'expression exacte de l'ambiance désagréable qui a dominé ce débat. : « Une invraisemblable discussion démarre alors que nous aurions pu voter en quelques minutes, ce qui est finalement le cas «

C'est à l'assemblée du 10 septembre 1986, trois ans après le lancement de l'idée, que le président se fait un plaisir de saluer Roger Stauffer, nouveau membre. Ah, mes amis, quelles péripéties pour en arriver là. Et, qui aujourd'hui pourrait manifester quelques regrets pour cette décision « historique »

Permettez à l'auteur de ces lignes d'exprimer sa satisfaction en citant cette expression du poète français Jules Laforgue : « Ah tout est bien qui n'a pas de fin » Mais oui, pardi, si cette histoire n'a pas de fin c'est que Roger est toujours là, prêt à engager toute son ardeur et ses engins lorsque les circonstances nécessitent ses services. Merci Roger d'être resté au dessus de la mêlée ce qui dénote ainsi une âme fière et ferme, solide et forte. Tels sont les gens de la terre, tel était assurément ton grand-père.

Courses de l'Ascension.

Au cours de l'assemblée du 17 février 1990, il apparaît que la course de l'Ascension perd de son attrait. Il est alors proposé, oh quel sacrilège ! de l'organiser le samedi précédant ce jeudi férié. C'est un échec. Et l'on revient à la tradition. Elle aura donc à nouveau lieu le jeudi de l'ascension.

Eclairage au chalet.

L'éclairage aux lampes à pétrole dans le premier chalet avait été remplacé par un éclairage au gaz. Ce moyen, fort apprécié pendant de nombreuses années est devenu obsolète. Aussi, le comité a-t-il proposé, lors de l'assemblée du 19 janvier 1991, l'installation de l'éclairage à l'électricité fournie par des panneaux photovoltaïques. La proposition est acceptée et un crédit de 5.000 frs est accordé.

L'installation entreprise par de dévoués membres experts en la matière est rondement menée. Après trois samedis de travail, le premier juin 1991, le chalet est éclairé à l'électricité à la satisfaction générale. Et mon frère Micou de me dire : « Avant on ne voyait rien la nuit. Maintenant on distingue nettement cette sympathique lumière au chalet.

Les concours de ski.

Depuis plus d'un demi siècle, les concours de ski étaient organisés conjointement par les deux ski-club de Renan « La Gentiane » et « L'Echelette ». Il convient de souligner qu'on retrouvait, année après année, toujours les mêmes dévoués et infatigables membres dans l'équipe organisatrice. Mais, quelle que soit la bonne volonté et l'esprit de dévouement, le découragement peut légitimement prévaloir sur toutes les autres considérations.

Aussi, est-ce avec amertume, sentiment heureusement compensée par le la certitude d'avoir bien œuvré que les représentants des deux clubs ont procédé à la dissolution de l'organisation des concours de ski le 16 avril 1993.

Le reliquat actif a été réparti ainsi :
3532 frs pour la SFG de Renan
3.032 frs pour les camps de ski des écoles.
4.300 frs pour chacun des ski-club susmentionnés.

Ce résultat financier époustouflant peut être mis au crédit des organisateurs. Il est le témoignage des sentiments de gratitude que l'on se doit d'exprimer a tous ceux qui se sont engagés sans compter leur peine dans le seul but d'animer la vie du village.

Récompenses.

En guise de reconnaissance pour 10 ans et 30 ans de fidélité, chaque membre reçoit un gobelet dans le premier cas, une channe dans le second. Belle coutume fort bien appréciée. (Voir photo no 36)

La complainte de l'insigne.

Autrefois, on m'affectionnait tellement qu'on m'arborait, qui au revers du veston, qui sur le chapeau. J'éprouvais un grand bonheur quand je pouvais accompagner mes parrains lors de leurs courses en montagne. Puis, je ne sais pas pourquoi, on m'a délaissé ! Je conviens que je suis bien petit. Je mesure à peine 20 mm sur 22 mm. Peut-être suis-je frappé d'obsolescence ? Que sais-je ? J'ai même perdu la trace de mes nombreux frères. Où sont-ils ? Sont-ils perdus dans quelques fonds de tiroirs ? Ont-ils tout bêtement été jetés au rebut ? Bref, je me perds en conjectures ! Mais moi, j'ai eu la chance d'être pris en affection par quelqu'un. Il m'honore tellement qu'il a même fait un agrandissement de mon portrait. Regardez comme je suis beau sur le photo no 38.

10 ans et 30 ans de fidélité valent bien une attention !

En application de l'article 22 des statuts, chaque membre reçoit un gobelet pour ses dix ans d'activité. Après 30 ans d'activité ininterrompue, chaque membre reçoit une distinction spéciale dédicacée.

Au fait, de quelle nature est cette distinction spéciale ?
Peut-elle être choisie par le bénéficiaire ?
L'auteur de ces lignes, lui, a beaucoup apprécié la channe.

A la vue de cette photographie, il est intéressant de relever la différence de style des gobelets, celui de gauche offert en 1951, celui de droite de 1957.
Quant aux channes, de 1971 et de 1976, le style est identique, seule la dimension a changé.

La broche du Ski-club L'Echelette !

Mais aujourd'hui qui donc connaît cette broche ?
Sait-on encore qu'il existe une broche, signe distinctif de l'appartenance au club L'Echelette ?

Faire confectionner une broche. L'arborer à la boutonnière ou sur le chapeau ! Etait-ce là une marque de chauvinisme ? Non, bien sûr. C'était tout à fait courant à l'époque. On marquait ainsi son appartenance à un groupe. Et les membres de cette jeune société qu'était le Ski-club de L'Echelette n'on pas échappé à l'idéalisme de la jeunesse. Il ont porté fièrement, durant de nombreuses années, l'insigne de leur club. Et on le portait à chaque assemblée.

Puis, au fil des ans, cette broche est tombée dans l'oubli, perdue dans le fond des armoires, jetée aux cassons, que sais-je, peut-être a-t-elle été dispersée chez les brocanteurs comme objet sans valeur.

Cher ami lecteur, si le hasard te permet d'en dénicher une, garde là jalousement, elle a été la marque tangible du profond attachement des membres fondateurs à leur club, à leur chalet.

Conclusion :

Voilà la vie de notre cher club et de son chalet retracée au fil des ans par les épisodes les plus saillants. Non exhaustif, ce récit n'a qu'une prétention. A savoir : sensibiliser nos jeunes membres puis ceux qui le deviendront, oui oui, les sensibiliser à l'œuvre accomplie par « les fondateurs et constructeurs », et ceux qui ont poursuivi l'ouvrage pour en assurer la pérennité jusqu'à l'horizon des 75 ans d'existence.

Les conditions de vie au village et les conjonctures qui ont marqué les premières décennies du 20ème siècle ont été intégrées dans ce récit. Pourquoi ? Parce que nos membres fondateurs nés au début de ce 20ème siècle ont subi cette période éprouvante. Enfants et jeunes adultes ils ont, comme leurs parents, été confrontés à toutes les difficultés inhérentes aux crises économiques. Ils ont survécu à cette terrible grippe espagnole. Ils ont connu les restrictions alimentaires pendant cette meurtrière guerre de 1914 à 1918. Bref, la vie était dure. On ne transgressait pas impunément les règles de la discipline. Il fallait obéir, un point c'est tout. C'est assurément ce qui a forgé leur caractère, ce qui leur a donné cette force, cette détermination pour mener à bien la tâche qu'ils s'étaient librement assignée.

Fin de la partie historique

★★★★★★★★★★★★★★★★★

5ème partie.

2004

Le 75ème anniversaire

Comptes rendus :

Des manifestations préliminaires.
De la Fête des 11 & 12 septembre.
Des manifestations de clôture.

Prélude.

Nous sommes encore mais déjà en 2003, le 15 mars à l'assemblée générale. Dans le point « Divers et imprévus », le président lance la discussion à propos du 75ème anniversaire. Il propose de marquer cet événement par un repas à la Brasserie du Manège à La Chaux-de-Fonds. Dame oui, un « 75ème » mérite bien un repas ! A priori, cette proposition, semble-t-il, convient à chacun. Mais, c'est sans compter sur la fougue d'un membre aux racines bien ancrées au-delà des alpes. Il exprime son opinion avec une telle conviction que plusieurs membres acquiescent. Un autre, incrédule, fort des expériences vécues, tempère cet enthousiasme. Il relève pertinemment que l'absentéisme peut décourager les membres les plus assidus aux corvées ou autres tâches.

Finalement, après avoir entendu plusieurs avis, l'assemblée décide de constituer un groupe de travail. Vite dit, vite fait ! et voici les heureux élus !

Roland Beck – Florian Comte – Gauthier Dubach – Francis Flühmann – Raymond Krebs – Rino Pozza - Thierry Winkler.

A l'assemblée générale du 20 mars 2004 le groupe de travail présente le fruit de ses réflexions et délibérations avec budget à l'appui. Il demande une garantie de déficit évalué à CHR 3.500. Il demande aussi l'engagement de tous quand il faudra mettre la main à la pâte.

Le tout est si bien ficelé que l'assemblée accepte ce projet par applaudissements et avec de vifs remerciements.

Parmi les activités prévues en cette année du 75ème anniversaire il est proposé, en préliminaire, d'associer les élèves des écoles de Renan et Sonvilier à notre fête. Pour atteindre cet objectif, on suggère à l'auteur de ces lignes de raconter l'histoire du chalet dans les classes des écoles primaires de nos deux villages voisins et amis.

Dans un deuxième temps, il seront invités à monter au chalet, éventuellement y passer une nuit.

- 2004 – Année du 75ème anniversaire.

Le comité :

Président : Walter Dubach
Vice président : Daniel Buhlmann
Secrétaire : Thierry Winkler
Caissier : Francis Flühmann
Chef matériel : Alfred Bossert.

Etat nominatif selon ordre chronologique d'admission.

Fritz Cuche
André Kohler
Ernest Ruch
Jean Ruch
Roger Krebs
Maurice Barraud
Eric Oppliger
Walter Von Kaenel
Ernest Lachat
Rino Pozza
Hans Beck
Michel Comte
Jean-Michel Guerry
Daniel Buhlmann
Alex Roth
Raymond Krebs
Claude Luthy
Jean-Louis Froidevaux
Jean Perrelet
Robert Winkler
Claude Helbling
Walter Dubach
Francis Flühmann
Roger Stauffer
Dave Von Kaenel
Alfred Bossert
Gérome Froidevaux
Roland Beck
Claude-Alain Hofer
Gauthier Dubach
Tierry Winkler
Florian Comte

Etat continu des membres - 1929 - 2004

Prénoms - Noms	Admission s/réserve	Admission ferme	Démission	Décès	Radié
Charles Augsburger		1929		1983	
Ernest Augsburger		1929	1932		
Francis Beuret		1929	1941		
Fernand Courvoisier		1929	1935		
Fritz Cuche		1929		2004	
Fernand Donzelot		1929	1930		
Armand Jobin		1929	?		
Emile Kohler		1929		1995	
Jean Kohler		1929		1978	
Charles Krieger		1929	1930		
Henri Passera		1929		1951	
Louis Passera		1929		1995	
Paul Passera		1929		1937	
Henri Portmann		1929	?		
Jean Vuilleumier		1929	1937		
Maurice Vuilleumier		1929		1997	
Fernand Hippenmeyer		1933	1951		
William Houriet		1933		1984	
Maurice Baume		1933		1978	
Edouard Perrenoud		1933	1937		
Marcel Lehmann		1937	1943		
Fritz Courvoisier		1937		1998	
Charles Passera		1937		1981	
Léon Roth		1938	?		
Jean-Pierre Schneider		1939	?		
Gaston Schneider		1940		1955	
Ernest Kohler		1941		1995	
Raoul Jobin		1943	1945		
Charles Kohler		1944		1971	
René Kohler		1945		1977	
André Kohler		1947			
Jean-Pierre Vaucher		1947	1951		
Paul Amez-Droz		1947	1952		
Paul Schenk		1947			1948
Frédéric Oppliger		1947		1973	
Jean Amez-Droz		1948	1953		
Philippe Josi		1948		1988	
André Leuthold		1948	?		
Ernest Ruch		1948			
Jean Ruch		1948		2006	
Roger Krebs		1949			
Jean-Pierre Gerstch		1951	1962		
Willy Krebs		1954	1962		
Maurice Barraud		1956			
Georges Böhlen		1960	1964		
Michel Egli		1961	1965		
Eric Oppliger		1962			
Walter Von Kaenel		1962			
Jean-Michel Augsburger		1965	?		
Jean-François Golay		1965	1972		

Etat continu des membres - 1929 - 2004

Prénoms - noms	Admission s/réserve	Admission ferme	Démission	Décès	Radié
Ernest Lachat		1965			
Pierre-André Leuthold		1966	1972		
Rino Pozza		1968			
Eric Barraud		1971	1989		
Jean-Marc Buhlmann		1972		2002	
Hans Beck		1974			
Michel Comte		1974			
Roger Eichenberger		1974	1978		
Jean-Michel Guerry		1974			
Daniel Bühlmann		1976			
Marcel Isler		1976		1993	
Alex Roth		1976			
Michel Gabuus		1977	1979		
Eric Luthy		1977	1989		
Francis Abbet		1978	1981		
Raymond Krebs		1978			
Christian Lachat		1978	1986		
Claude Luthy		1978			
Jean-Louis Froidevaux	1978	1979			
Jean Perrelet	1978	1979			
Robert Winkler	1982	1983			
Claude Helbling	1984	1985			
Edgar Babst	1985	1986	1994		
François Gagnebin	1985	1986	1992		
Walter Dubach	1985	1986			
Francis Flühmann	1986	1987			
Roger Stauffer	1986	1987			
Dave Von Kaenel	1990	1991			
Alfred Bossert	1993	1994			
Gérôme Froidevaux	1995	1996			
Roland Beck	1996	1997			
Claude-Alain Hofer	1996	1997			
Gauthier Dubach	1997	1998			
Thierry Winkler	2000	2001			
Florian Comte	2000	2001			

Sortie à L'Echelette. (Compte rendu in extenso d'un élève de l'école de Renan)

Mardi 29 juin 2004, avec la classe 5P de Renan, nous sommes allés au chalet de L'Echelette. Nous sommes partis depuis l'école, nous avons passé devant la ferme Mathys pour prendre ensuite la charrière. Lors de la montée nous avons fait quelques pauses.

Quand nous sommes arrivés à L'Echelette nous avons visité le chalet avec messieurs Beck, père et fils. Ils nous ont montré le grand ravin devant le chalet. Depuis là, on peut voir une partie du vallon de Saint-Imier, les Franches-Montagnes et même la France. Le ravin fait environ 60 m, je crois.

Ensuite, nous avons visité nos dortoirs. En fait, c'était une maison en pierres, une étable quoi. Il y avait de la paille et nous avons installé nos sacs de couchage dessus.

Pour le souper, un grand feu nous attendait. Nous avons fait des grillades. Hans et Roland Beck avaient fait la soupe (très bonne) et du thé.

Plus tard, nous sommes allés voir le coucher du soleil. C'était très beau. En fin de soirée, nous sommes allés nous promener et nous avons profité de réaliser quelques dessins de l'endroit.

Puis est venu le moment de se coucher. Nous sommes allés nous laver les dents et nous nous sommes couchés. Nous avons encore pu chahuter. A 23h45, c'était le moment de dormir. Couvre feu. Nous avons encore pu chuchoter. Quelques camarades respiraient très fort, il ronflaient tout simplement.

Le matin, au réveil, nous avions très froid. Nous sommes allés déjeuner devant le chalet de L'Echelette. Un bon thé chaud nous a réchauffés. Après le déjeuner, nous avons fait nos bagages, nous avons remis en ordre l'étable et nous avons dit au revoir à Hans et Roland Beck. Pour le retour, il y avait presque que de la descente, c'était plus facile. Nous étions moins fatigués. Nous sommes arrivés à l'école de Renan vers 1ohoo.

Voilà, l'histoire de L'Echelette est terminée.

L'Echelette en un clin d'œil.
Classe 5P Renan
29 et 30 juin 2004

L'Echelette à l'école et l'école à L'Echelette.

Pour concrétiser l'idée du groupe de travail, je suis allé raconter l'histoire de notre chalet, du 25 au 27 mai à Renan, et à Sonvilier. Les classes venaient séparément, chaque heure, à raison de dix classes pour les deux villages. Il s'agissait des degrés inférieurs composés d'élèves de six à douze ans.

Raconter cette histoire assortie de la vie au village à une époque sans TV ni portable. Tel était le défi que je me suis lancé. Il convient encore de relever que le langage devait être approprié à l'âge des enfants.

Certes, il ne m'appartient pas d'évaluer la qualité ni la portée de mes propos sur les élèves. J'ai eu cependant le plaisir de les voir tous attentifs à mon récit. La projection de diapositives et d'anciennes photos m'y ont assurément beaucoup aidé. A vrai dire, je dois avouer que j'ai tout de même vu une fillette qui paraissait s'ennuyer profondément. J'en étais fort marri mais vite consolé quand on me dit que, venant de Mongolie, elle ne parlait que le « khalkha » sa langue maternelle.

Que restera-t-il dans l'esprit de ces enfants, à propos de cette histoire vieille de septante-cinq ans, de surcroît racontée par un vieil homme. ? Peut-être que l'un ou l'autre, sensibilisé, deviendra-t-il membre de notre société.

La montée au chalet.

Les 29 et 30 juin, plusieurs classes sont montées au chalet par le chemin qu'empruntaient les gens de Renan avant qu'ils ne deviennent « automophiles ». Pas tout à fait le même chemin. Car les premières années de l'existence du chalet, les jeunes gens y accédaient par le « Monte-Suze » depuis la ferme Mathys puis par « Les Places » avant de grimper dans cette forêt escarpée pour déboucher près du chalet en passant entre les deux blocs rocheux là où se trouvent les grottes.

Bravo tout de même à ces élèves, ils sont montés à L'Echelette, à pied depuis Renan. Est-ce un exploit aujourd'hui ?. Des deux récits il ressort tout de même que la montée fut assez pénible. La fatigue a, semble-t-il, vite été oubliée par l'accueil chaleureux que leur ont réservés les hôtes du jour, Hans et Roland..

Ma journée à L'Echelette (29 juin 04) *Compte rendu in extenso d'une fillette de Renan.*

Nous sommes partis de l'école à 16h00. Nous avons marché. Purée, mon sac était lourd. En plus, la montée très raide. Nous avons fait des petites pauses, c'était cool.
En haut, à L'Echelette, deux messieurs nous ont accueillis. Ils nous ont fait visiter le chalet. Ensuite nous nous sommes installés dans l'étable où nous allions passer la nuit. C'était super.
On s'est éclaté avec une balle, on a vu le coucher du soleil. C'était hyper beau. Nous avons encore fait une promenade avant de se coucher. Dans l'étable, il y avait encore beaucoup de bruit. En plus, je devais toujours aller aux toilettes et je ne trouvais pas le sommeil. Je me suis endormie vers 1 heure du matin.
Nous nous sommes réveillés vers 6 heures. Nous avons discuté un petit moment et nous sommes allés déjeuner.
Dans la matinée, nous sommes retournés à Renan.
Nous nous sommes bien amusés et je me suis éclatée. J'ai trouvé cette expédition cool !.

Elodie

Merci aux auteurs de ces deux récits empreints d'ingénuité. C'est un réel plaisir de les intégrer dans cet ouvrage.

Voir photos nos 37 à 47.
Voir messages adressés au soussigné par les élèves de la classe 5P de Renan.

On se prépare au départ !

Ça va être Cool !

Super ! Pourvu que j'aie assez de Sandwiches !

J'espère que ce n'est pas trop dure, la montée !

37

Bonjour !
Soyez les bienvenus à
L'Echelette !

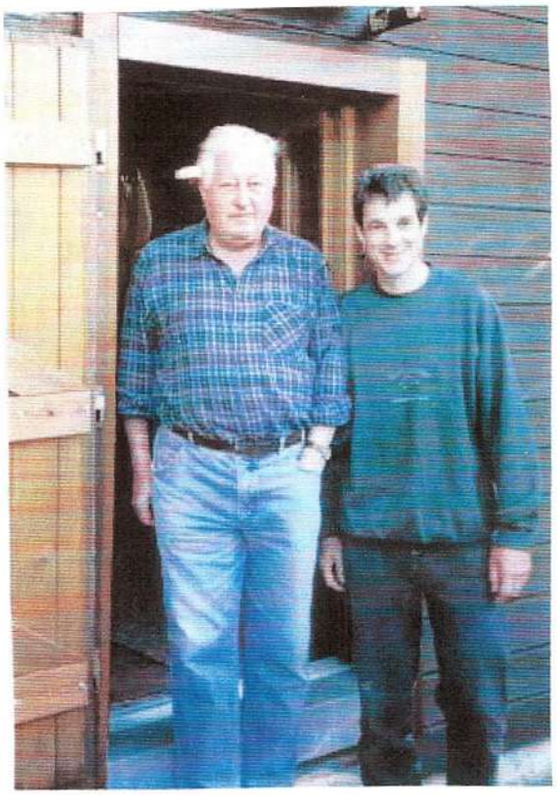

38

39

La montée au chalet se passe sans problème !
Mais tout le monde a faim !

Qui veut de la bonne soupe ?

40

Je prendrais bien une 2ème assiette !

C'est bon ! Mais c'est chaud !

41

Les grillades en plein air,
c'est toujours un bon moment !

Il faut aussi penser à dormir un peu !
On discute, on rigole puis on finit par trouver le sommeil !

Pas si facile de s'endormir comme ça !

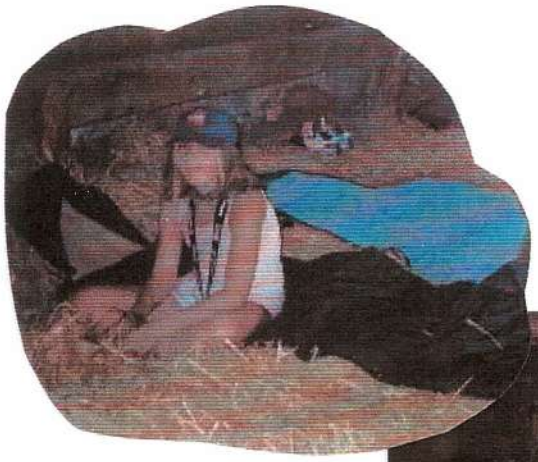

44

Sympa de dormir dans la paille !
Mais ça pique un peu !

C'est déjà le moment de penser au retour !

45

Un immense merci pour ces beaux moments passés à l'Echelette !

46

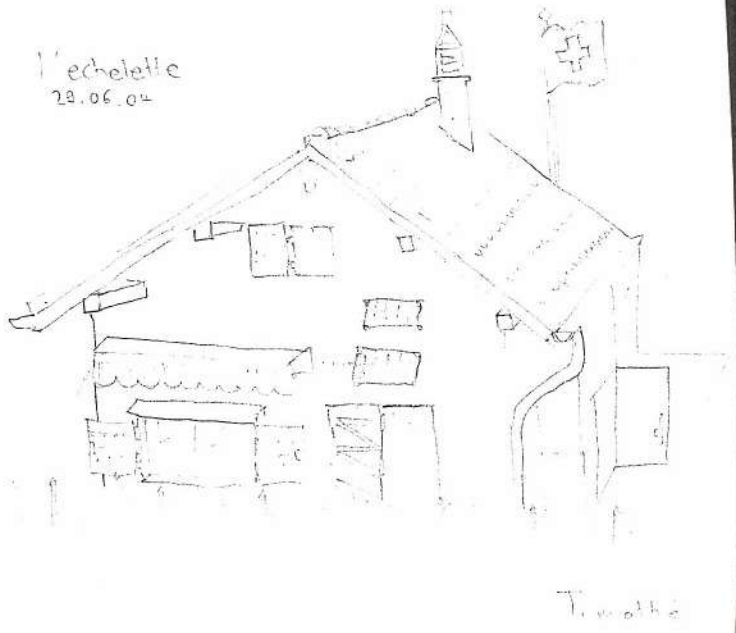

Note de André Kohler.

Le message que m'ont adressé les élèves de la classe 5P et leur instituteur m'a fait grand plaisir : Merci de cette aimable attention.

Je tiens aussi à dire combien j'ai été sensible de les voir si attentifs et intéressés alors que je leur racontais l'histoire du Ski-club L'Echelette assortie de la vie au village pendant l'enfance de ces jeunes gens, fondateurs de ce club et constructeurs du chalet là-haut sur les rochers de L'Echelette

Cher Monsieur Kohler

Grand merci pour la conférence
que vous nous avez présentée.
Nous avons beaucoup apprécié
ce moment passé en votre
compagnie.
Nous avons été vivement
intéressés par les documents que
vous nous avez montrés.
Nous vous remercions d'avoir
consacré du temps pour nous
faire revivre le passé.

Renan, juin 04
Echelette, 75e
25 mai 04

La classe 5P de Renan vous présente
ses meilleures salutations.

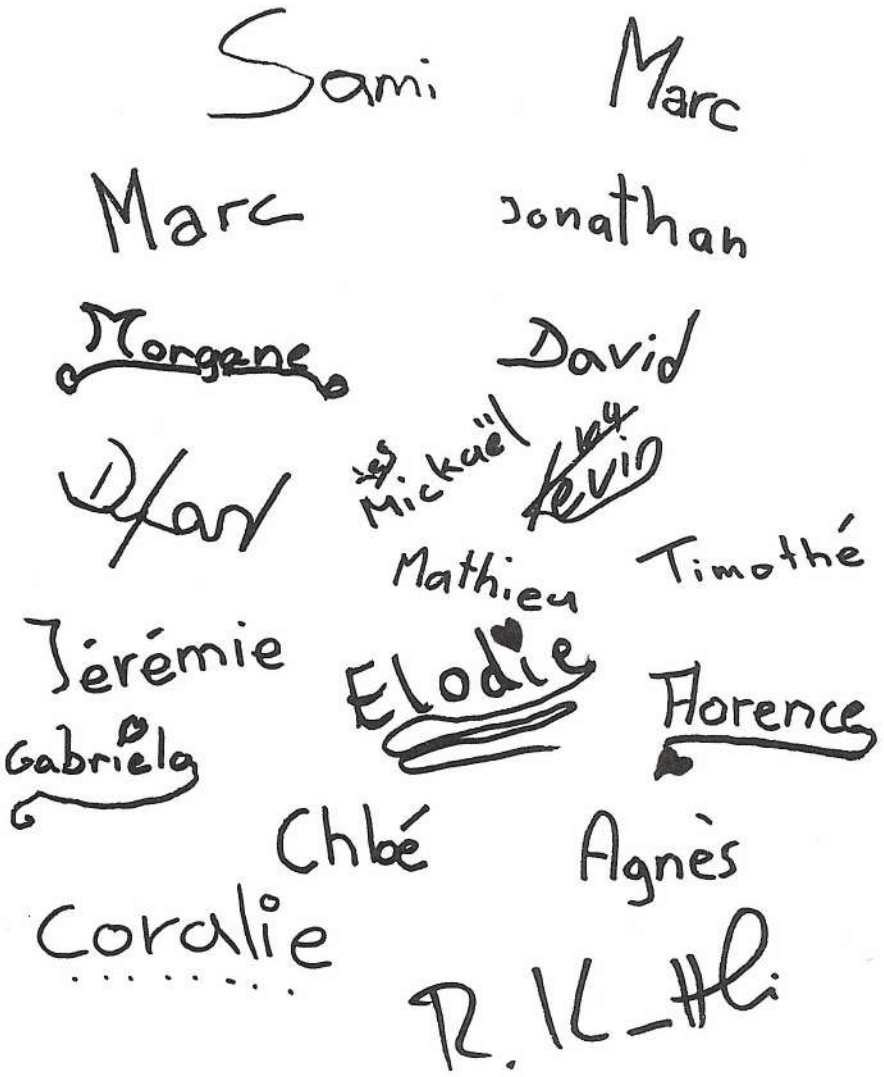

300-30-58=?
58·3·2=?
5600-600=?
Bleistift
Block
Pinsel
ABC

La fête champêtre
des 11 et 12 septembre 2004

Raccourci par l'image et le texte.

Sommaire : - *Le programme exposé dans toutes les auberges alentour.*
- *La soirée.*
- *L'animation musicale*
- *Les jeux*
- *Les contes.*
- *La logistique*

Une fois découverte, on y revient !
LA GENTIANE
Fermé le lundi dès 18 h et le mardi
Place de jeux et de pique-nique
Elevage de Highlands
Pension pour chevaux
Michèle Kiener
2616 Renan
Métairie - Restaurant
en toutes saisons,
tél. 032/963 14 96
et la montagne accueillante et conviviale

VORPE ENGRENAGES SA
2605 Sonceboz – Sombeval
Tél. 032 489 18 23 Fax. 032 489 26 24
www.nti.ch/vorpesa e-mail : vorpesa@vtx.ch

Garage KOCHER
Vente et réparation toutes marques
SUBARU 4WD
2616 RENAN
Tél. 032/963 11 74
Fax 032/963 16 09
www.garage-kocher.ch

TECHNOBOIS sàrl
Constructions Bois
2616 Renan-BE
Tél.:032 963 93 33

Partenaire, tout simplement
Le rendement convainc. A titre de partenaire de proximité éprouvé, nous sommes durablement liés à la population et aux entreprises de notre région économique. Pour le bien de chacun: engagé, personnel, compétent. Comptez sur nous.
Siège principal
Grand-Rue 45
2608 Courtelary
Tél. 032 945 10 50
www.ceo.ellenux.ch
Agences
Saint-Imier
Sonceboz
Tramelan
Clientis
Caisse d'Epargne du district de Courtelary

TOURING SA
Garage - Carrosserie
Baptiste-Savoye 16 – CH-2610 Saint-Imier
Bureau Tél. 032 941 41 71
Fax 032 941 41 73
Etienne Geiser
Maîtrise Fédérale
Carrosserie Tél. 032 941 43 03
Fax 032 941 43 07
Nicolas Wuethrich
Réparation toutes marques - Dépannage

Sala & Flühmann s.à.r.l.
fiduciaire
CH-2610 Saint-Imier

75e anniversaire du Ski-Club L'Echelette

les 11 et 12 septembre 2004

au chalet de L'Echelette

Samedi 11 septembre

Soirée Champêtre

Dès 17 h Début de la manifestation

Dès 18 h Animation par l'accordéoniste Bruno Binggeli

Dès 21h Soirée dansante animée par Alois Kämper (Oberkrainer)

Informations complémentaires

Halle cantine avec restauration chaude et variée

Jeux et animations diverses pour petits et grands

Route fléchée et balisée depuis Les Bugnenets

Place de parc à ~ 10 min. de marche du chalet au-dessous de la ferme Roger Stauffer, La Joux-du-Plâne

Transport organisé pour les personnes ne pouvant pas marcher

Possibilités de dormir sur place (dans la paille)

Entrée gratuite

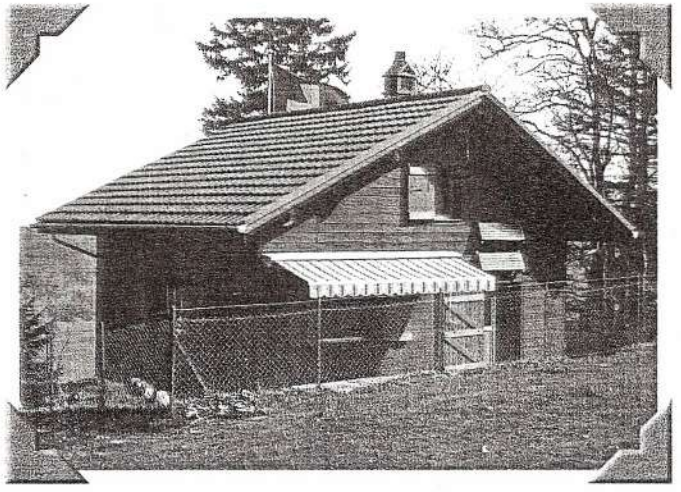

Site internet : www.glaude.ch/echelette

Merci de favoriser nos annonceurs

Dimanche 12 septembre

Journée des familles

07 h 30 Diane villageoise (à Renan) par les Trompes de chasse

08 h 45 Cortège des Sonneurs de cloche à Renan

09 h 15 Réponse des Trompes de chasse depuis L'Echelette

09 h 30 Départ des marcheurs et des cyclistes depuis Renan

10 h 45 Arrivée du cortège de Sonneurs de cloche à L'Echelette

11 h 00 Concert de bienvenue au chalet par la Fanfare de Renan

11 h 30 Partie officielle

11 h 45 Concert apéritif par les Cors des Alpes et les Trompes de chasse

Dès 13 h Animation par les accordéonistes de la Gentiane, les Trompes de chasse et les Cors des Alpes

Dès 15 h Animation par l'accordéoniste R. Jossen

Dès 17 h Concert de fin avec tous les musiciens

COIFFURE ELLE & LUI
ADRIEN GAJO & ROMAIN GAJO
Maîtrise Fédérale
Lundi : Fermé
Mardi-vendredi : 8h00-12h00 13h30-18h00
Samedi : 7h00-13h00
Femme : Tél. 032 941 32 40
Homme : Tél. 032 941 19 43
Se réjouissent de votre visite !

La Cibourg
Camping
Caravaning
Restaurant
Chambres
Dortoir 24 places
Appartements de vacances
Centre de vacances La Cibourg
Famille V. Stengel - 2332 La Cibourg
Tél. 032 968 39 37 - Fax 032 968 10 43
www.centrelacibourg.ch

Café Restaurant
Le Cercle Ouvrier
Le patron vous propose:
Ses spécialités sur ardoise
Menu du jour
Terrasse Parking
Fermé le dimanche soir et le lundi
2615 Sonvilier - Tél. 032 941 11 48

Brasserie de l'Ancien Manège
Famille Andric
Rue du Manège 19-21
2300 La Chaux-de-Fonds
Deux menus du jour
Dernier vendredi du mois : « Cochon de lait à la broche »

PORTES INDUSTRIELLES
Rue des Sablons 8 – 1920 Martigny
P.P.
YANN PETITPIERRE
Bureau 027-722.79.86 Natel 079-366.12.24
Fax 027-722.79.87

Jost Olivier
Ferblantier-appareilleur
chauffages 2616 Renan
Tél. 032 963 11 77
Fax 032 963 14 39
Natel 079 407 88 65

plâtrerie peinture
hermann fuhrer maîtrise fédérale
Serre 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. privé 032 / 926 58 10
Tél. entr. 032 / 968 68 00
Fax 032 / 968 95 10
Natel 079 / 213 67 92

GARAGE TOURING
Garage - Carrosserie
2615 Sonvilier
4x4
Xavier Meisen
Tél. 032 940 11 50
Fax 032 940 11 51
Réparation toutes marques - Dépannage

HÔTEL-RESTAURANT DU CHEVAL BLANC
Famille Führimann
Ami-Girard 2
CH-2616 Renan
Tél. 032 963 16 66
Natel 079 737 20 46
Salle pour sociétés

Cherchez-vous un partenaire financier de confiance ?
RAIFFEISEN
Ouvrons la voie
Banque Raiffeisen du Vallon de Saint-Imier
2616 Renan, 2610 Saint-Imier, 2608 Courtelary

Todeschini SA
Entreprise de
- Construction
- Maçonnerie
- Carrelage
Sauges 47
2615 Sonvilier
Tél./Fax 032 941 61 41
Natel 079 449 01 90

Ballmer s.a.
Motoculture & déneigement
Rue du Marais 22
2303 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 35 35
Fax 032 968 24 29

Votre partenaire informatique
La Chaux-de-Fonds
Marin (Neuchâtel)
Yverdon-les-Bains
Tél. 0848 848 501
Fax 0848 848 515
www.idinfo.ch
Informatique et Développement

Pour bien commencer la fête,
un air d'accordéon par Bruno Binggeli et ses frères.

En ce dimanche de fête, juste avant l'apéritif, la fanfare de Renan a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire. Ravi, le public a chaleureusement applaudi ces jeunes et fort sympathiques musiciens.

Les accordéonistes de la Gentiane

Un anniversaire ne saurait se concevoir sans musique. Mais ce qui a engendré une ambiance des plus agréable se sont ces jeunes musiciens bien de chez nous qui ont su charmer l'auditoire par des airs aimés de tous.

Le souper aux chandelles.
Y'aurait-il une bo'ite de nuit à l'Echelette?

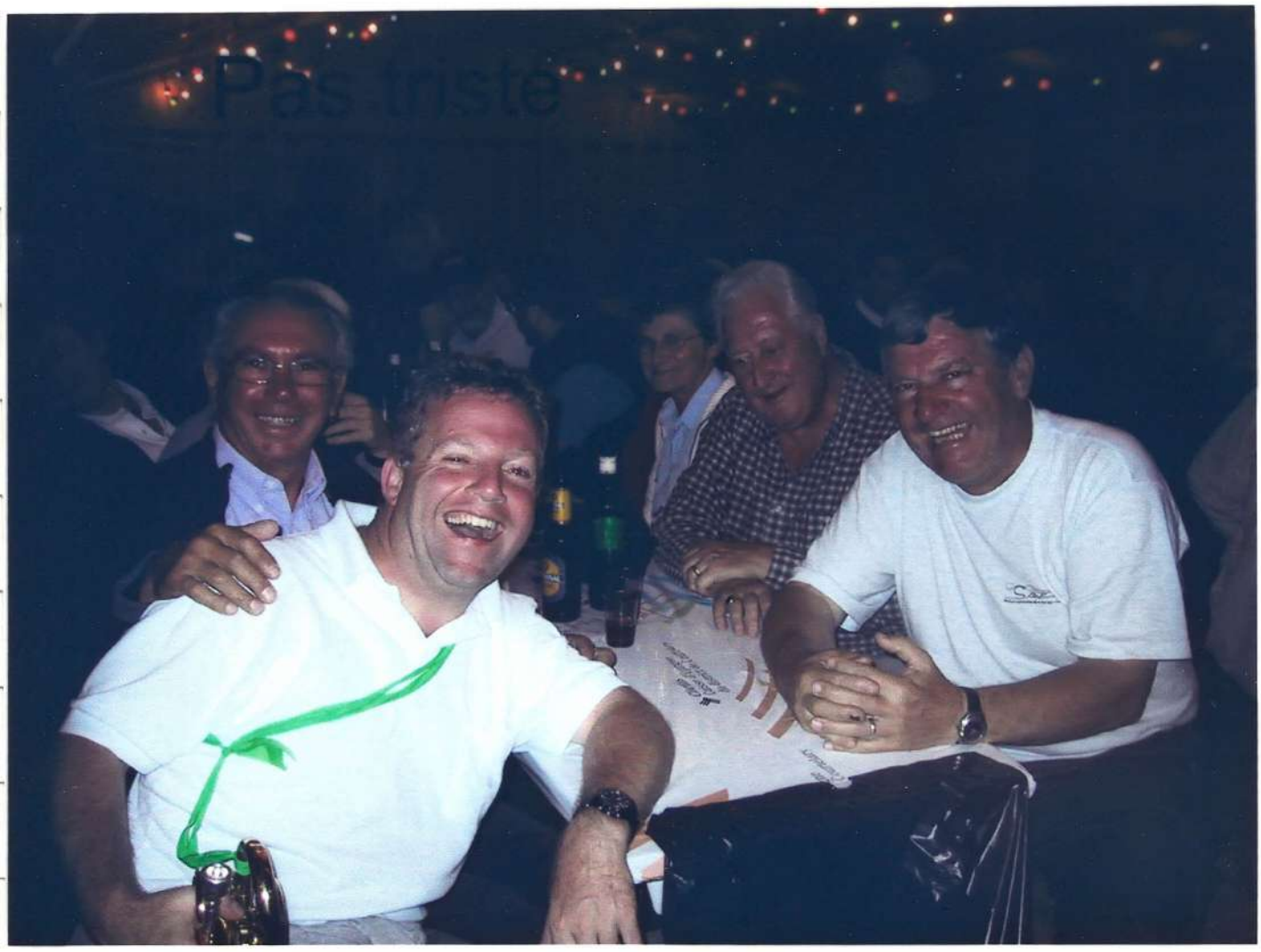

Pas triste l'ambiance!

Au premier plan à gauche, un trompetiste virtuose arrivé à l'improviste.
A l'improviste! Peut-être que Délia et Roger n'y sont pas étrangers.
Au fait, le Conseil général de Chézard Saint-Martin
faisait ce samedi 11 septembre sa sortie annuelle.
Parmis eux, monsieur Christian Blandenier, avocat de son état,
directeur de fanfare civile et militaire, trompetiste virtuose.

Et le voilà notre trompettiste pendant l'une de ses prestations fort appréciées.

Les cors de chasse sont apparus en 1680 à la vénerie du roi Louis IX. Ils sont donc l'expression de chasses à courre pratiquées par la noblesse.

A l'inverse, les cors des Alpes et les sonneurs de cloches expriment la vie paysanne dans toute sa rusticité.

Y avait-il donc une antinomie contradictoire à faire cohabiter ces moyens issus de milieux socialement fort éloignés ?

A l'aube encore troublée par le brouillard, quand la troupe donna du cor devant le château – pardon, devant le chalet - ce fut tout simplement sublime. Et les renards, troublés par leur crainte ancestrale des chasseurs en tremblaient d'effroi.

Puis lorsque les sonneurs de cloches, arrivant par derrière la colline furent reçus au son des cors de chasse, à nouveau ce fut un ravissement.

Et les joueurs de cors des Alpes connurent un réel succès.

Foin de purisme ! ce mélange des genres si différents se révélèrent en parfaite harmonie.

Les cors de chasse de Neuchâtel devant le chalet.

Les cors de chasse et les sonneurs de cloches.

Les cors des alpes, reflets de la vie pastorale.

Dès le matin, ces infatigables joueurs de cors des alpes ont joué les airs rustiques propres à ces instruments. Le cor des Alpes, selon Larousse est un instrument suisse dont les bergers se servent pour appeler leurs troupeaux. Mais, en ce jour de fête, « ces bergers » ont surtout apporté la note champêtre appropriée à notre fête et particulièrement appréciée.

Fritz écoute son président avec grande attention.
Au fait, à quoi pense-t-il?

En intermède au concert de la fanfare de Renan, Walter, en bon président, a salué Fritz Cuche, notre vénérable membre fondateur. C'est par de chaleureuses paroles qu'il lui a adressé un vibrant hommage.

Les éclaireurs du Vieux Castel ont aussi animé les lieux à leur façon.

Les éclaireurs du « Vieux Castel » ont apporté une note empreinte d'un enthousiasme juvénile fort apprécié non seulement des enfants mais aussi adultes. Toute la journée, la place était animée. Les jeux et la torrée ont fait le bonheur de cette belle jeunesse et ravi les aînés.
des

A midi, les 180 places assises dans la tente n'ont pas suffit.
Qu'importe, on s'est installé à l'extérieur.

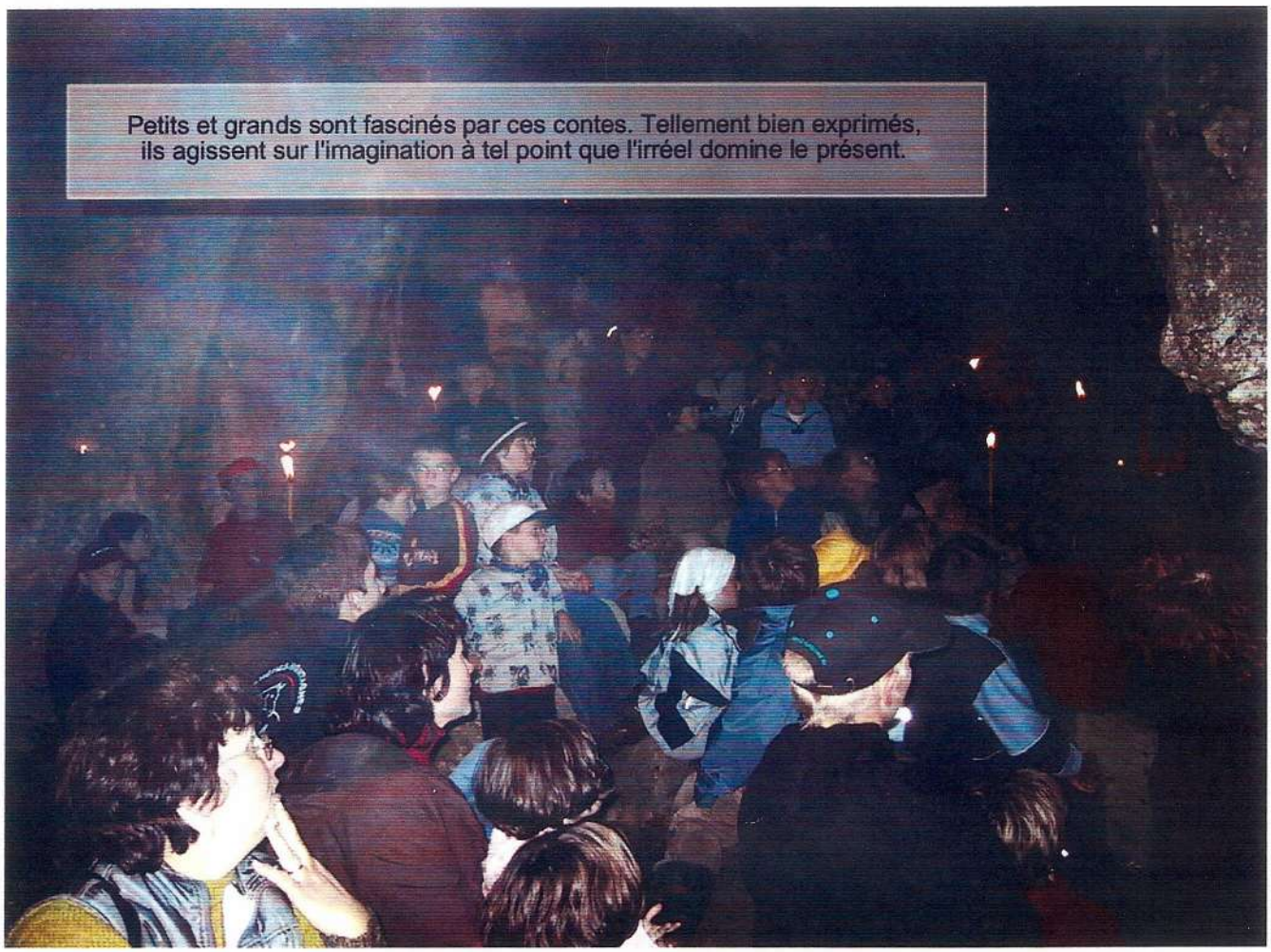

Oh là là,
que voit-on
dans cette grotte?

Ecouter des contes là, dans la grotte, mais c'est à la fois mystérieux, trange, irréel, mais surtout merveilleux.

Inquiétante cette arraignée géante.
Hante-t-elle vraiment la grotte?

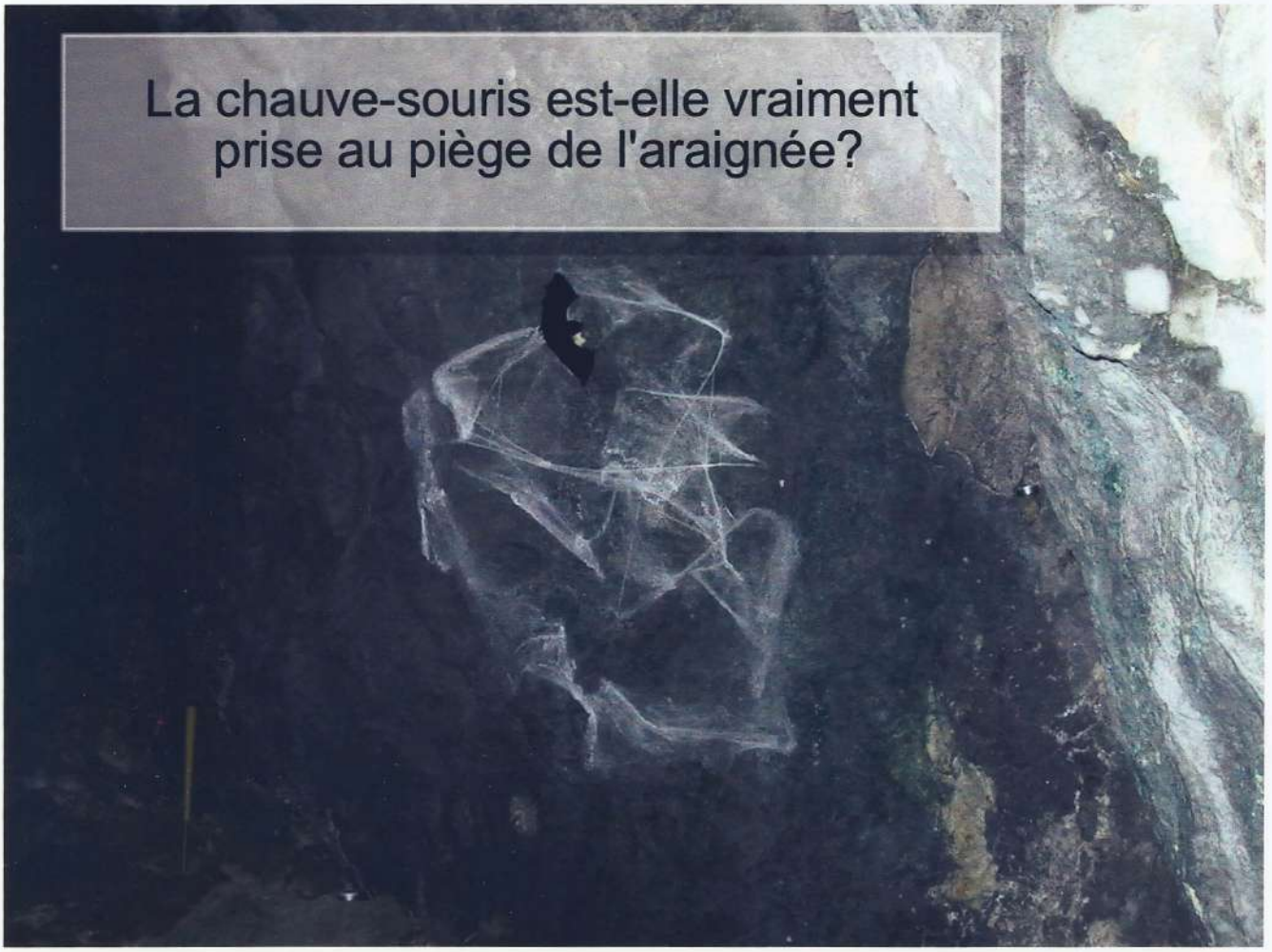
La chauve-souris est-elle vraiment
prise au piège de l'araignée?

Aujourd'hui, à l'époque des jeux vidéo, des machines électroniques de tous genres, des dessins animés, des films de fiction ou l'effroyable domine le fantastique, le tout diffusé quasi en continu sur nos petits écrans, est-il encore possible de retenir l'attention des enfants par de simples récits, aussi beaux fussent-ils ?
A dire vrai, moi qui autrefois avais été émerveillé par les contes et les images de la lanterne magique, j'en doutais ! Et, oh miracle ! ces visages d'enfants captivés, fascinés même, sous le charme de vos contes m'ont émerveillés à mon tour. A vous, Madame la conteuse, à vous les organisateurs qui avez eu l'idée d'inclure ce charmant volet dans votre programme, va toute mon admiration.

Marcel Stauffer et son épouse.
Que pensent-ils d'une telle fête dans leur pâturage?

La logistique.

Au terme de ces deux journées de fête à L'Echelette, on peut en faire un bilan positif. Autant de l'avis des organisateurs que du public ce furent de belles journées qui resteront gravées dans les mémoires. Seul bémol à relever, le temps, carrément pluvieux et orageux durant la nuit et incertain dès le dimanche matin il a assurément retenu un certain nombre de visiteurs. Mais, trêve de plaintes. Tout s'est bien passé, là est l'essentiel. Au fait, sait-on ce que représente une telle organisation sur le plan de l'intendance ?

Déjà le mercredi 8 septembre on monte la tente. Avant le montage, il faut transporter tout le matériel sur place. Et ce n'est pas une sinécure. Transport par les véhicules de l'entreprise de location jusqu'aux « Quatre bornes » puis transbordement sur les engins agricoles de la famille Stauffer pour amener le tout à pied d'œuvre.

Dès 1600 heures, employés de l'entreprise, famille Stauffer et plusieurs membres du chalet procède au montage. Travail relativement facile me dit-on grâce au matériel idoine. Mais quel engagement de la part de tous les participants. Il faut savoir que ce matériel amené sur place, tente, mobilier, matériel de cuisine, vaisselle etc représente plusieurs tonnes.

Une fois montée et aménagée avec tables et bancs, on pouvait y compter 180 places assises. Plus quelques tables et bancs susceptibles de servir 70 personnes à l'extérieur.

Et le matériel qu'on a aussi amené sur place !

2 « romaines »
1 boille à gaz,
1 grande remorque frigo
3 frigos
1 réchaud à gaz
1 autocuiseur
1 imposante génératrice plus tout le matériel électrique (câbles – lampe etc).

Et puis encore, il y a le transport des boissons et aliments en quantité suffisantes pour sustenter participants et visiteurs. Et cela demande plus de peine qu'il n'y paraît ! Il faut concevoir ce qui sera nécessaire ! Il faut pressentir quelles quantités faut-il commander ! Enfin, il faut transporter toute cette marchandise sur place !

Et puis encore il faut imaginer combien de personnes seront nécessaires pour la cuisine, le service et de multiples autres tâches. Bref, la planification de toute cette organisation a demande de nombreuses heures de réflexion, de nombreuses séances pour bien coordonner les tâches de chacun. Il convient de relever l'importance de ces travaux préparatoires garants du la bon déroulement des festivités.

En fait,
7 personnes ont travaillé à la cuisine
12 « au comptoir
16 « pour le service

Il convient aussi de relever le travail considérable que cela a représenté pour aménager l'accès à la grotte. Construire des marches d'escalier sur ce terrain rocheux, pentu, glissant relève presque de l'exploit.

Certains sont allés poser, loin à la ronde, des panneaux de signalisation pour jalonner le cheminement menant à L'Echelette. Quel travail que de planter des piquets à coups de masse. Mais avant, fallait-il encore confectionner ces panneaux !

Et après la fête, tous les transports et travaux rapportés ci-dessus sont à nouveau entrepris le mercredi 15 septembre mais dans le sens inverse. Il faut donc démonter la tente, démonter tables et bancs, charger le tout sur la grande remorque à foin que Roger a amenée sur place avec son imposant tracteur. En plus, il charge deux cabines WC sur la benne fixée à l'avant du tracteur. Puis, départ en direction des « Quatre bornes ». Là, c'est le transbordement sur les véhicules de l'entreprise de location de la tente.

Il y a aussi la restitution du matériel à leurs propriétaires respectifs. Puis, les nettoyages. Nettoyage méticuleux du pâturage. Il faut insister sur le terme « méticuleux » car il convient de relever qu'un seul petit objet métallique tel que clou, vis ou autre peut être néfaste à la santé du bétail.

Enfin, il me tient à cœur de relever que tous ceux qui ont œuvré pour la bonne marche de cette fête, l'on fait à titre bénévole. Les uns, en leur qualité de membres de la société. D'autres, épouses, filles ou fils de membres, d'autres encore amis de membres ou sympathisants.

A vous tous, les membres de la société qui vous êtes engagés sans ménagement pour la préparation et le bon déroulement de ces deux journées, je dis tout simplement MERCI.

A vous, Mesdames, j'ose affirmer que sans votre présence, sans votre participation active, sans l'éclat de votre charme, notre fête n'aurait pas connu de telles journées de réjouissance. SOYEZ-EN REMERCIEES.

A vous, Messieurs les non membres qui, en répondant à un appel de je ne sais qui, vous avez apporté votre aide, oh combien appréciée, dans cette organisation. Par votre engagement désintéressé vous avez assurément contribué à la réussite de cette fête et marqué la sympathie que vous portez à notre société. En son nom, je vous dis aussi MERCI.

Pour éviter l'écueil d'en oublier certains, c'est à dessein que je n'ai pas cité nommément tous ceux qui ont apporté leur collaboration. Qu'ils veuillent bien m'en excuser.

Je tiens tout de même à faire une exception en relevant le travail considérable effectué par la famille Stauffer. L'engagement des gros moyens de transport a permis d'amener sur place ce volumineux et lourd matériel. La mise à disposition du pâturage pour y parquer les véhicules des participants à la fête. Puis, le travail de Madame Stauffer avec son fils âgé de 12 ans. J'en suis resté bouche bée quand je les ai vus empoigner les bancs et les lourds plateaux de tables pour les charger, sans efforts apparents, sur l'immense remorque.

Ainsi prend fin le compte rendu de la fête champêtre des 11 et 12 septembre 2004.

Et puis encore, ci-après, jetez un regard sur quelques images, qui plus que le récit écrit, présentent ce que furent les préparatifs pour mener à bien cette fête !

Si tous les chemins mènent à Rome, de nombreux autres mènent à l'Echelette.

En bon président, Walter teste la tyrolienne avant d'y lancer nos hôtes.

Monter une tente pour 200 personnes! Quelle affaire!
On commence par le toit puis on s'arrête un instant pour respirer un peu et beaucoup réfléchir.

Facile à monter a-t-on dit.
Mais, diable! Plus facile à dire qu'à faire!

Le voilà enfin monté ce toit!
Encore un petit effort pour aménager ce qui deviendra l'office.
Mais, mais!? Regardez-moi ça, il y a ceux qui travaillent et les autres!

Quel labeur! Et quelle soif!
Heureusement, l'intendance suit.

L'un d'eux m'a dit : « Grâce à une infrastructure ingénieuse on a monté la tente avec une certaine facilité » Ami lecteur, soit persuadé que cette tente n'a été montée qu'avec l'élan, l'entrain, la force et l'enthousiasme de tous ceux qui s'y sont attelés.

Et l'intendance! Deux chaudières romaines - Une bouteille de gaz
- Une puissante génératrice - Tout le matériel électrique pour l'éclairage et l'alimentation
des divers instruments. Une remorque frigorifique - Trois frigos - Un réchaud à gaz - Un autocuiseur.

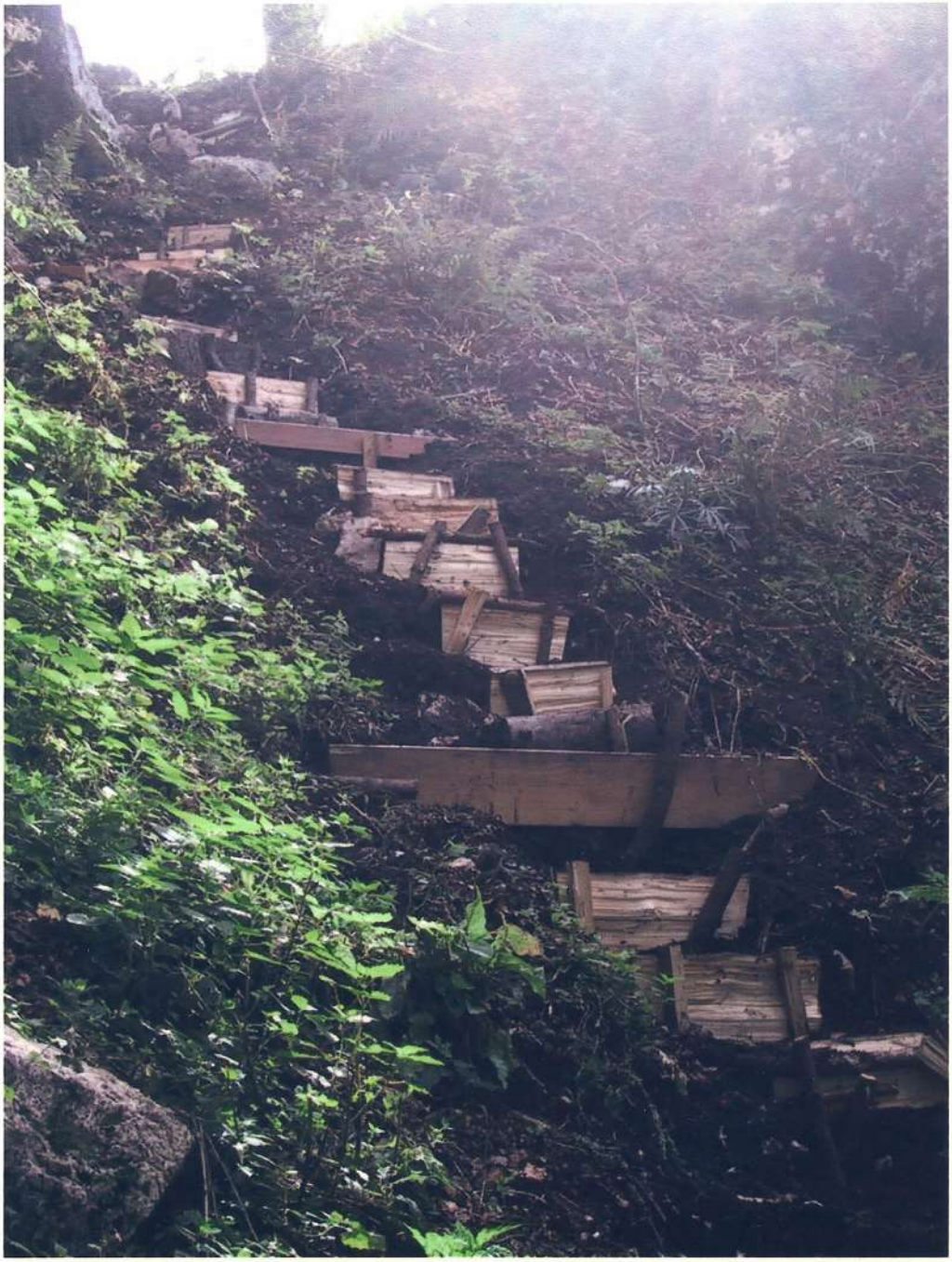

Merci à vous qui avez aménagé l'accès à ce lieu si bien caché qu'il devient mystérieux.

Mais alors, quel labeur que d'aménager cet escalier ! Est-ce que tous ceux qui sont allés vers la grotte ont-ils pensé aux efforts consentis pour la rendre accessible ?

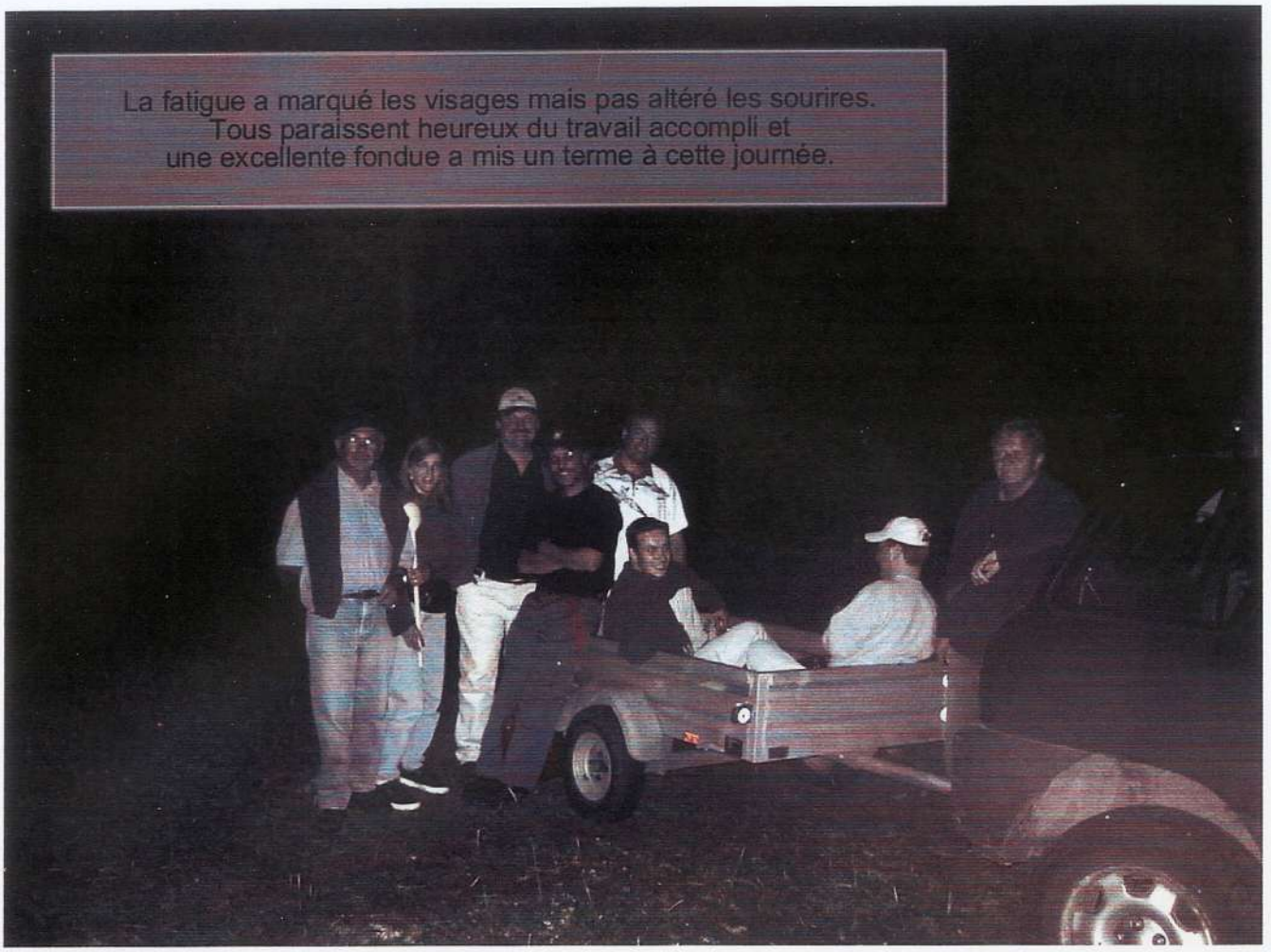

La fatigue a marqué les visages mais pas altéré les sourires.
Tous paraissent heureux du travail accompli et
une excellente fondue a mis un terme à cette journée.

Impressionnante cette tente, on pourra y servir
180 personnes confortablement assises.
Et puis, on n'a pas oublié les commodités.
Ah, si Vespasien vivait encore combien apprécierait-il ces deux cabines-là!

Qu'elle est bienvenue la pause
après le boulot!

Dimanche 10 octobre 2004

Ultimes manifestations commémoratives du 75ème anniversaire.

Le programme : Hommage aux Anciens.
L'historique de « L'Echelette »
Repas en famille.

Hommage aux Anciens.

En ce dimanche d'octobre, presque jour pour jour, 75 ans après la fondation de notre société, une bonne cohorte de membres, épouses et enfants conduite par notre président se rend au cimetière de Renan.

Là, des fleurs en hommage à nos anciens membres disparus, sont déposées sur leurs tombes. Ils méritent assurément ce témoignage symbolique de l'estime et des sentiments de reconnaissance que nous leur devons. Témoignages des liens sincères de l'amitié qu'ils nous accordaient, eux, qui ont créé cette société, qui lui ont donné leurs solides bases, eux, qui ont construit ce chalet, eux qui ont transmis à leurs successeurs l'impulsion, cette force qui pousse à agir, pour poursuivre l'œuvre commencée et qu'elle se perpétue telle qu'ils l'ont rêvée.

Les uns et les autres méritaient bien ce geste symbolique de reconnaissance. Si, seules les tombes de ceux dont la dernière demeure est au cimetière de Renan ont été fleuries, l'acte, par son symbolisme, s'adressait à tous.

Ce pèlerinage au cimetière devait-il engendrer de la tristesse ?. Non, bien sûr. Il devait nous conforter dans notre volonté de perpétuer l'œuvre commencée il y a déjà 75 ans.

Et puis, les uns s'en vont, d'autres arrivent, telle est la vie dans les familles comme dans les sociétés et personne n'y échappe. A ce propos, il me vient à l'esprit cette pensée :

« Une génération passe, une autre lui succède, mais chacune rencontre en chemin, bonheur et chagrin, joie et tristesse, félicité et douleur. Ainsi est le cours de la vie ».

Les pionniers :	*Lieu de repos :*
Charles Augsburger	*?*
Ernest Augsburger	*?*
Francis Beuret	*?*
Fernand Courvoisier	*?*
Fernand Donzelot – 1912 –1947	*Cimetière de Renan*
Armand Jobin	*?*
Charles Krieger	*?*
Jean Kohler – 1911 – 1982	*Cimetière des Hauts-Geneveys*
Emile Kohler – 1912 – 1995	*Cimetière de Renan*
Henri Passera – 1904 – 1951	*Cimetière de Renan*
Paul Passera – décédé à l'âge de 22 ans.	*Cimetière de Renan (Secteur désaffecté en 2003*
Louis Passera – 1911 – 1995	*Cimetière de Renan*
Henri Portmann	*?*
Jean Vuilleumier	*?*
Maurice Vuilleumier	*?*
Leurs successeurs :	
Fritz Courvoisier – 1910 - 1998	*Cimetière de Renan*
Philippe Josi – 1914 – 1988	*Cimetière de Renan*
Charles Kohler – 1921 – 1971	*Cimetière de Renan*
Frédéric Oppliger – 1909 – 1973	*Cimetière de Renan*
Charles Passera – 1917 – 1981	*Cimetière de Renan*

Repas du 75ème.

Tel était intitulée la lettre du 23 septembre 2004 adressée par le comité aux membres de L'Echelette.

Ci-après, un extrait de cette lettre : « Après ces journées mémorables passées à L'Echelette les 11 et 12 septembre, il est temps, pour nous, de se mettre à table et de se faire servir. En effet, dernier acte des festivités marquant le 75ème de la société, le repas de fête aura lieu le 10 octobre prochain à 11h45 à la Brasserie de l'Ancien Manège à La Chaux-de-Fonds.

Sont conviés à ce moment privilégié, les membres du chalet, épouses, fiancées, amies et enfants. Ce sera l'occasion pour chacun d'évoquer souvenirs et émotions, aidés en cela par une présentation de notre ami André Kohler » (Fin de l'extrait)

Récit : A l'heure convenue, tous les convives sont réunis dans cette remarquable cour intérieure de « L'Ancien Manège » Ma foi oui, presque tous sont là ! les membres bien sûr, les épouses, fiancées ou amies. Et, marque tangible de l'attention que l'on veut manifester à l'égard de ces dames, elles reçoivent, une rose en guise de réception. Et les enfants, quel plaisir d'en compter plusieurs dans cette réunion. Seront-ils bientôt de nouveaux membres ? nous l'espérons vivement. Et puis, il y a aussi Marcel Stauffer et son épouse. Tous, nous sommes ravis de les rencontrer, exceptionnellement ailleurs que dans leur beau pâturage des alentours du chalet.

Et puis encore, il y a Fritz. Alors là, quelle joie de le voir en cette journée de fête. Fête pour tous évidemment, mais, de surcroît, jour anniversaire pour Fritz qui, accompagné de sa fille, célèbre son nonante quatrième anniversaire. Merci Fritz d'être venu. Ta vaillance et la noblesse de ton caractère resteront pour nous le plus bel exemple de droiture, et de cette amitié que tu as toujours su nous accorder..

Puis, Walter, notre président, adresse quelques paroles de bienvenue à ses hôtes. Mais il se fait surtout le plaisir de souhaiter un bon anniversaire et de chaleureuses félicitations à Fritz. Un magnifique bouquet de roses est offert à notre vaillant jubilaire.

C'est aussi dans cette cour que l'apéritif est servi. Est déjà les conversations vont bon train. Dans la bonne humeur on évoque des souvenirs, on raconte des histoires, de L'Echelette évidemment. Les « te souviens-tu » « Mais oui, c'était avec Togo » « mais non, c'était avec le Micou » etc.

A un certain moment quelqu'un demande le silence et tous prennent place pour écouter l'histoire de la naissance du Ski-club L'Echelette racontée par l'auteur de ces lignes.

Il était fort réjouissant de compter cinquante deux participants. Les membres absents ont tous adressé une lettre exprimant leurs regrets de ne pouvoir participer à cette journée, soit pour raison de santé, ou retenu ailleurs pour d'autres obligations.

Puis on passe à table.

Le Menu

*****

Terrine et salade
Rôti de veau
Tagliatelles – légumes
Au dessert
Fruits chauds et froid

****

Prix, boissons non comprises : 16 frs par adulte et ..... frs par enfant
Repas fort bien apprêté, savoureux et agréablement servi..

Pendant et après le repas, toutes les tablées sont engagées dans de joyeuses discussions. Souvenirs et anecdotes jaillissent de toutes parts. Il faut bien croire que l'ambiance est bien agréable puisque les derniers convives s'en sont allés vers la fin de l'après-midi.

C'est ainsi et dans l'allégresse que les festivités du 75éme anniversaire du Ski-club L'Echelette se sont achevées.

Et maintenant, à vous les jeunes membres, il vous appartient de pérenniser ce club et son chalet. Agissez avec courage dans cet esprit qui a animé les pionniers, que furent les membres fondateurs.

La Chaux-de-Fonds, le 20 décembre 2005.

L'auteur de cet historique :

Signé : André Kohler

Post-scriptum.

Mais oui, les festivités du 75ème anniversaire sont bien terminées. Selon les échos recueillis ça et là toutes les phases programmées ont connu un réel succès.

Cependant, au crépuscule de cette année 2004, Fritz, notre dernier membre fondateur, s'en est allé aussi sereinement qu'il a vécu.

S'il est toujours triste de perdre un ami, il est réconfortant pour nous d'avoir pu encore lui offrir quelques instants de bonheur en ces journées commémoratives.

C'est en sa mémoire que je suis allé insérer dans le livre d'or du chalet l'écrit reproduit ci-après.

Qu'elle prestance notre président!

Notre bon président Walter a reçu fort dignement ses hôtes en leur adressant quelques paroles de bienvenue en ouverture du repas de clôture des manifestations du 75ème anniversaire

Que ces roses, Mesdames, soient l'expression des sentiments de reconnaissance que le Ski-Club L'Echelette tient à vous exprimer à vous qui avez apporté votre si précieuse collaboration dans l'organisation des festivités du 75ème anniversaire.

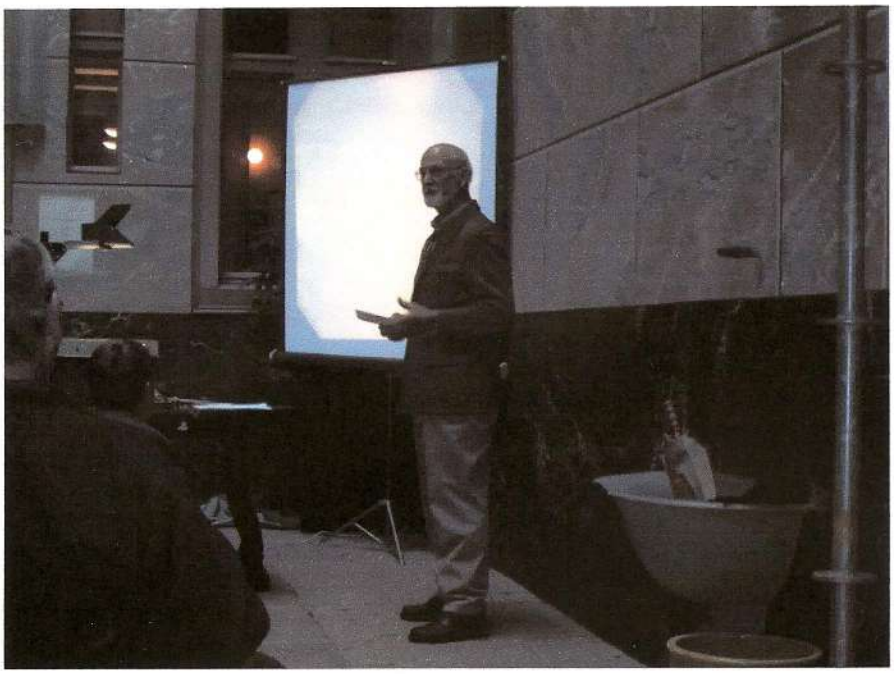

Après l'apéritif, André Kohler raconte cette belle histoire que fut la naissance du Ski-Club L'Echelette en ce mois d'octobre 1929.

C'est à l'aide du rétroprojecteur qu'il présenta les trop rares photographies de cette aventure que fut la construction du chalet dès le printemps 1930.

Quelle admirable image que cette photographie!
Ami lecteur, regarde bien l'expression de ces deux visages!Ici, les rides de la vieillesse creusées par le poids d'une longue vie et ce regard qui déjà s'éteint.
Et là, la fraîcheur de la jeunesse, ce regard jeté vers l'avenir. Regard à la fois vif et serein exprimant l'énergie, la vigueur et le courage.

Une pathétique poignée de main

Nous sommes en l'an 2004,
année festive !
année du regard vers le passé !
année de l'hommage aux anciens !
année de l'adieu au dernier membre fondateur.

Ce mercredi 10 novembre, de nombreux membres de L'Echelette ont assisté à la cérémonie funèbre à la collégiale de Saint-Imier pour rendre un dernier hommage à notre ami Fritz Cuche décédé à l'âge de nonante-quatre ans. Hommage accompagné de respect et d'admiration pour notre ami Fritz, certes, et, au delà de lui, à tous ces pionniers que furent nos membres fondateurs.

C'est ainsi qu'en cette grisâtre journée d'arrière automne il m'est venu à l'esprit cette logique inhérente à toute vie de famille, toute vie de société ou de club qui, à mon humble avis, est le condensé des septante-cinq ans d'existence du Ski-Club L'Echelette.

« Une génération passe, une autre lui succède, mais chacune rencontre en chemin, bonheur et chagrin, joie et tristesse, félicité et douleurs. Ainsi est le cours de la vie ».

Salut à vous tous, mes amis et mes frères,
Fritz, Togo, Josu, Hanzou, Poucet, Titi, Micou, Momo, Henri, Jean, Nestou, Francis, Ouma, Tieudi, Henri.

Au fait, est-il ringard de regarder le passé ? Diable non ! toute société à besoin d'une histoire pour mieux saisir le présent et préparer l'avenir. Alors, vous les jeunes ! Claude, Claude-Alain, Dave, Florian, Gauthier, Jérôme, Roland, Thierry, choyez ce chalet, faites vivre votre club avec l'enthousiasme et la passion de ses concepteurs.

Signé : André Kohler

Coupures de presse.

1 . « Liesse au chalet » L'Impartial – Article paru avant la la fête.

2. « Souvenirs, anecdotes et amicale guinguette populaire »
Article paru avant la fête. Feuille d'avis du district de Courtelary

3. « Deux jours de liesse au chalet » Article paru avant la fête.
Journal du Jura.

4 « Une histoire d'amitié partagée qui perdure »
Article publié après manifestation. Journal du Jura

5. « Une vieille dame très courtisée » Publié après manifestation.
« Nostalgie d'une époque révolue »
La Feuille d'avis du district de Courtelary.

Et voici un article paru le 12 novembre 1979 dans « Le Jura Bernois »
Journal aujourd'hui disparu, il était imprimé à Saint-Imier.
Cet article trouvé dans le tréfonds de mes archives personnelles a été publié après le 50ème anniversaire.

Souvenirs, anecdotes et amicale guinguette populaire

Un bail de 75 ans d'existence et d'activité, il n'y a pas à dire, ça inspire le respect, laisse des traces et suscite des félicitations. Surtout encore lorsqu'il est marqué du sceau de la fidélité, du bénévolat et de l'amour de la nature.

Eh bien, c'est l'anniversaire que commémore cette année le Ski-Club L'Echelette par l'intermédiaire d'une fête populaire organisée le week-end des 11 et 12 septembre prochains à son chalet sis précisément au lieudit L'Echelette, à La Joux-du-Plane.

Un peu d'histoire

La belle et longue histoire du Ski-Club L'Echelette trouve à son origine une poignée d'adolescents amoureux de la montagne, actifs, dynamiques et pleins d'idées. Dont notamment celles relatives à la création d'une société et à la construction d'un chalet sur l'éperon de l'Echelette qui de tout temps exerçait une influence magique sur la population. Soit deux initiatives qui se concrétisèrent respectivement en 1929 et 1931.

La main à la pâte

Premièrement par la fondation du Ski-Club L'Echelette, et deuxièmement par la construction (fait maison) d'un chalet dominant le village. Lequel a été entièrement rénové et agrandi en 1949 à l'occasion du 20e anniversaire de la société, et doté de l'installation au gaz et plus récemment (1991) d'un système de capteurs solaires.

En outre, grâce à une action (réunion de famille d'un membre) qui avait rapporté la belle somme de 800 francs, les tuiles ont pu être remplacées.

A noter que diverses rentrées d'argent proviennent précisément d'activités rémunératrices accomplies par les membres.

Pétillant Saint-Sylvestre

A ce propos, Daniel Buhlmann a mis l'accent sur l'organisation inoubliable, en 1980, de la soirée de Saint-Sylvestre à la halle de Renan. *«Nous avions convié la population à une fête assortie de la fondue chinoise et on avait accueilli plus de 250 personnes. On avait alors travaillé comme des damnés toute la nuit et encaissé la faramineuse somme de 10'000 balles. C'était tout simplement prodigieux et bien sûr tout bénéf pour le chalet.»*

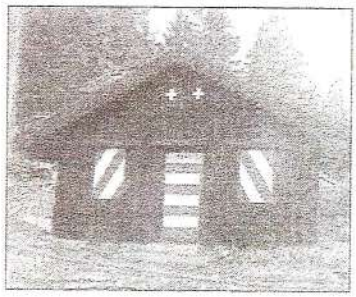

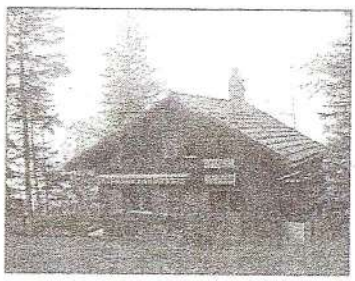

De modeste à l'origine, le chalet a aujourd'hui fière allure.

Souvenirs... souvenirs

Invités à se pencher sur le chapitre des souvenirs et des anecdotes, Daniel Buhlmann, Ernest Lachat, Roland Beck et le président Walter Dubach ont remis à l'ordre du jour quelques faits amusants pas du tout piqués des vers qu'il nous plaît de relever ici.

A commencer par ce cher Buhlos qui, un matin, s'étonnait que le cacao ait un drôle de goût. *«Pas étonnant lui firent remarquer ses copains, tu as mis du sel à la place du sucre».*

Et puis ce souvenir teinté de reconnaissance relatif à un cours de cadre militaire organisé en hiver à Tête-de-Ran et dirigé par le major (à l'époque) Walter von Kaenel, membre de L'Echelette. *«Il faisait tellement froid que les 40 officiers hébergés dans des igloos se sont rendus à L'Echelette où leur a été servie une bonne soupe aux pois et diverses boissons. Et à leur départ, toute belle surprise, ils avaient laissé 560 francs dans un bonnet de police».*

Dans un autre ordre d'idée, il a été remémoré l'inquiétante aventure vécue par l'ancien président Ernest Lachat. *«Lors d'un match aux cartes, qui durait généralement toute la nuit, Ernest est parti aux environs de minuit et s'est perdu dans le brouillard. Tout heureux de retrouver le chalet aux environs de 5 h 30, il fut accueilli par Walter Dubach qui lui proposa gentiment un café. Or, grognon, il lui lança à la figure: donne-moi ce café mais n'espère pas que je te le paie!»*

Autre anecdote en rapport cette fois avec l'inauguration de l'agrandissement du chalet en 1982. *«A l'occasion d'un match de foot organisé dans le cadre des festivités, Toto le violent avait réussi à blesser quatre joueurs: Ernest, Rino, Eric et le toujours fameux «Je ne sais plus».*

Pour terminer, relevons encore la mésaventure arrivée au jeune Loïc (9 ans) étonnamment visité par un lézard qui avait réussi à atteindre son caleçon en grimpant le long du canon de son pantalon.

Ski-Club L'Echelette

Selon ses statuts, le Ski-Club L'Echelette est réservé au genre masculin. Seuls les habitants du village et les fils de membres qui se sont «exilés» sont admis, pour autant qu'ils aient 18 ans révolus.

Fort actuellement de 33 membres, il limite son contingent à 40 unités.

Les activités principales se résument à une course annuelle à l'Ascension et à une sortie à ski de deux jours.

Fête du 75e anniversaire

La fête se déroulera sur deux jours, avec possibilité de dormir sur la paille.

Elle débutera samedi 11 septembre à 17 h et affiche au programme: une animation de l'accordéoniste Bruno Binggeli et une soirée dansante conduite par Aloïs Kämper (Oberkrainer).

Dimanche: 10 h 30, Cortège des sonneurs de cloches; 11 h, concert de la Fanfare de Renan; 11 h 45, concert donné par les Cors des Alpes et les Trompes de chasse; dès 13 h, animations et jeux pour petits et grands.

Il est naturellement possible de se restaurer sur place.

A noter, à l'intention des intéressés, que des parcours pédestre et VTT seront balisés depuis le hangar des pompiers à Renan. Les automobilistes quant à eux se rendront à La Joux-du-Plane par Les Bugnenets où une signalisation adéquate sera installée à leur intention. *Joe*

Walter Dubach, Ernest Lachat, Daniel Buhlmann et Roland Beck se remémorent quelques anecdotes.

Liesse au chalet

Renan ■ *Ce week-end, le Ski club L'Echelette fête ses 75 ans*

Situé à la Joux-du-Plâne, à 1235m d'altitude, le chalet du Ski club l'Echelette accueillera, ce week-end, les visiteurs du 75e anniversaire de la société. Pour l'occasion, une tente de 120 places sera dressée. Tous ceux qui désirent participer à la fête trouveront des places de parc proches de la ferme de Roger Stauffer, à La Joux-du-Plâne. L'itinéraire sera fléché depuis Les Bugnenets. Les personnes à mobilité réduite peuvent contacter Walter Dubach au 032 963 16 58, afin d'organiser un transport.

Aujourd'hui à 17h, débutera la soirée champêtre. Après le repas, Bruno Binggeli et son accordéon animeront le début de la soirée avant de céder la place, dès 21h, à Aloïs Kämper, un Tyrolien exilé dans le canton de Fribourg. Pour tous ceux qui le désirent, il sera possible de dormir sur la paille.

Demain débutera par une diane à Renan par les trompes de chasse. Dès 8h45, un cortège avec les sonneurs de cloches reliera la gare au hangar des pompes. De là partira la marche pour le chalet avec, au choix une piste rouge et une noire, ainsi qu'un parcours pour VTT. Entre-temps, les trompes de chasse qui auront gagné le chalet répondront musicalement aux sonneurs de cloche restés provisoirement au village. Un concert de bienvenue de la fanfare de Renan accueillera tous les participants.

Après la partie officielle et le concert-apéritif réunissant les cors des Alpes et les trompes de chasse, place au repas. Dès 13h, de nombreuses animations attendent petits et grands. Contes, ateliers de bricolage mis sur pied par les scouts Saint-Hubert, jeux de massacre, confection du pain du trappeur et initiation à la grimpe et tyrolienne.

De quoi s'occuper au son de l'accordéon avant de terminer, vers 17h, par un concert réunissant tous les musiciens présents.

/caz-*Journal du Jura*

…applaudis.
…lown Keutch de-
…pitreries un pu-
…plus, les enfants
…ilité de se faire
…ins à l'entrée du

…participe à cette kermesse.

Il va sans dire que la direction du foyer, son personnel et son animatrice, Mme Monard, ne sont jamais à court d'idée pour l'organisation d'une telle journée. (rov)

eu-concours de tracteurs

tous les âges

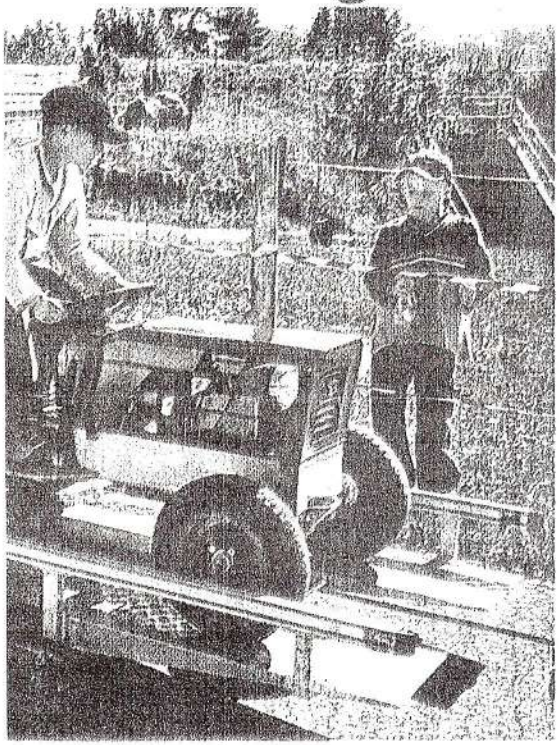

le tracteurs, c'est pour tout le monde! (ldd)

…la fanfare «Mon-
…ise le concours
…i aura lieu di-
…eptembre, dès
…des fêtes.
…ainsi que les
…a possibilité de
… circuit corres-
…tégorie. Le par-
…nfants en com-

grands avec un tracteur modèle réduit et motorisé. Les meilleurs d'entre eux seront récompensés par des prix qui seront distribués vers 17 h 30 aux juniors et vers 18 h aux adultes.

Les inscriptions se feront sur place dès l'ouverture de la manifestation. La cantine sera à disposition durant toute la journée;

RENAN | 75e anniversaire du Ski-Club L'Echelette

Deux jours de liesse au chalet

C'est ce week-end qu'aura lieu la célébration des 75 ans du Ski-Club L'Echelette. Samedi soir et dimanche toute la journée, la fête battra son plein avec de nombreuses animations au chalet de la société.

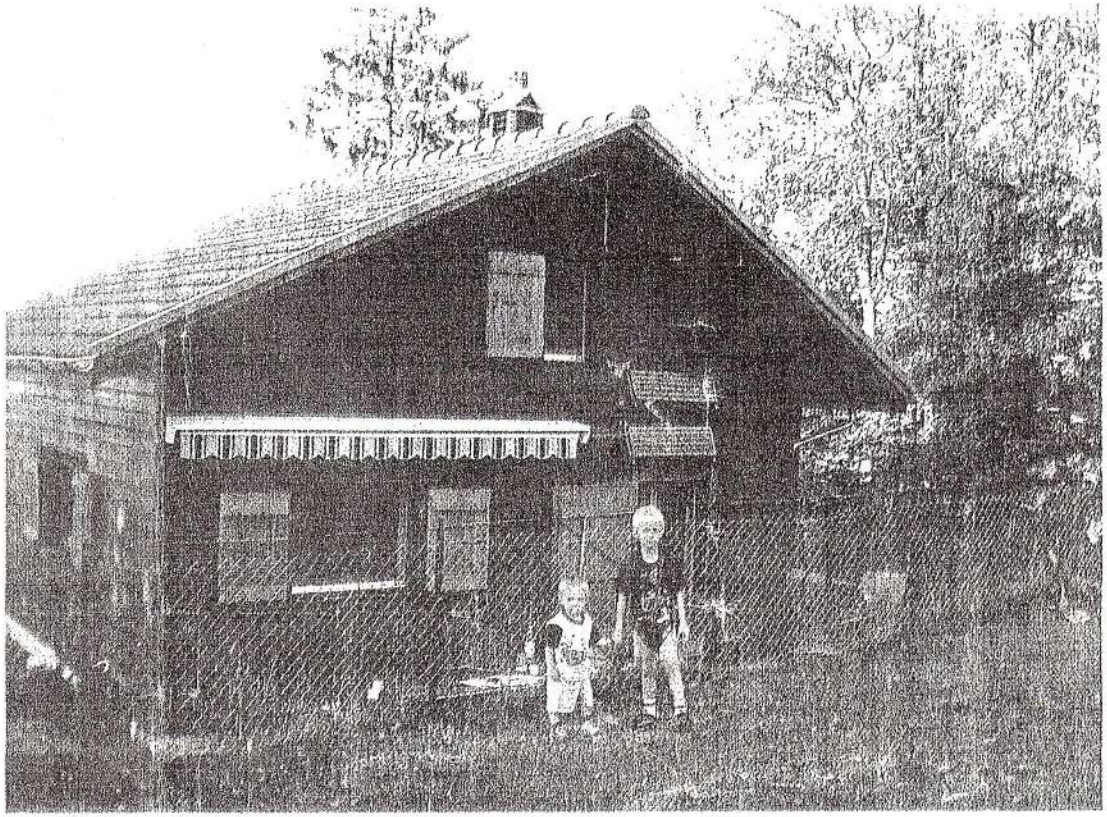

A l'instar de Colin et de son petit frère Maxime, les visiteurs sont attendus nombreux au chalet «Le Muguet» pour les 75 ans du Ski-Club L'Echelette. (Zbinden)

Situé à la Joux-du-Plâne, le chalet du Ski-Club L'Echelette abrite les membres de la société pour des activités diverses, gardiennages tous les week-ends, corvées, réunions d'amis ou de familles. Depuis 75 ans, ce bâtiment conserve dans ses murs bien des souvenirs, comme des veillées de Noël mémorables ou des week-ends passés dans le calme en profitant du paysage féerique d'une journée d'hiver. Sis à 1235 m d'altitude, le chalet «Le Muguet» permet au visiteur d'admirer une vue magnifique sur Renan et sa région, alors que par temps clair, il est possible d'admirer les Alpes.

C'est dans ce cadre idyllique que sont attendus en masse les visiteurs du 75e anniversaire de la société, qui aura lieu les 11 et 12 septembre. Pour l'occasion, une tente de 120 places sera dressée afin que chacun puisse s'installer confortablement. Tous ceux qui désirent participer à la fête trouveront des places de parc proches de la ferme R. Stauffer, à la Joux-du-Plâne. L'itinéraire sera fléché depuis Les Bugnenets. Les personnes à mobilité réduite peuvent contacter W. Dubach au 032 963 16 58 afin d'organiser un transport.

Nuit sur la paille

aux poudres. Après le repas, Bruno Binggeli et son accordéon animeront le début de la soirée avant de céder la place, dès 21 h, à Aloïs Kämper, un Tyrolien exilé dans le canton de Fribourg, qui fera danser les participants. Pour tous ceux qui le désirent, il sera possible de dormir sur la paille dans une loge voisine.

Le dimanche sera consacré aux familles. La journée débutera par une diane à Renan par les trompes de chasse. Dès 8 h 45, des pompes. De là partira la marche pour le chalet avec au choix une piste rouge et une noire et un parcours pour VTT. Entre-temps, les trompes de chasse qui auront gagné le chalet répondront musicalement aux sonneurs de cloches restés provisoirement au village. Car plus tard dans la matinée, ils gagneront eux aussi la montagne pour se rendre en cortège jusqu'au chalet. Un concert de bienvenue de la fanfare de Renan accueille-

concert apéritif réunissant les cors des Alpes et les trompes de chasse, place au repas. Dès 13 h de nombreuses animations attendent petits et grands. Contes, ateliers de bricolage mis sur pied par les scouts Saint-Hubert, jeux de massacre, confection du pain du trappeur et, pour les plus courageux, initiation à la grimpe et tyrolienne.

De quoi s'occuper au son de l'accordéon de R. Jossen avant de terminer, vers 17 h, par un

RENAN | 75e anniversaire du Ski-Club l'Echelette

Une histoire d'amitié partagée et qui perdure

La célébration des 75 ans du Ski-Club l'Echelette a connu un vif succès ce week-end, malgré une météo capricieuse.

Une centaine de personnes se sont déplacées vendredi soir et bien plus dimanche. Les organisateurs hésitaient entre bonheur et émotion de voir leur chalet aussi bien fréquenté.

Membres du Ski-Club l'Echellere, amis, habitants de Renan et musiciens ont fraternisé durant deux jours pour célébrer dignement les trois quart de siècle d'existence de la société. Samedi soir, l'ambiance était chaude sur les hauteurs de la Joux-du-Plâne. Une centaine de personnes étaient venues prendre part à la fête et jusque tard dans la nuit, rires et musique ont résonné sur le pâturage. La nuit sur la paille proposée par les organisateurs n'a eu que quelques adeptes, la plupart des visiteurs préférant le confort de leur lit au charme bucolique d'un matelas plutôt piquant. La météo qui hésitait entre averses et étoiles n'a pas incité les incertains à se lancer. Mais témoignages à l'appui, ceux qui ont testé la formule ont apprécié.

Dimanche, les matinaux ont pu apprécier le concert des trompes de chasse et des sonneurs de cloches communiquant en musique entre le chalet et le village. Peu à peu les visiteurs ont gagné l'Echelette pour passer un dimanche en plein air. La partie officielle menée par le président Walter Dubach a permis de revisiter l'histoire de la société au cours des décennies passées.

De la construction du chalet en 1929 par 16 amis avec les moyens du bord à sa reconstruction en 1949, les diverses étapes de la vie du chalet et de la société ont été évoquées avec humour mais aussi avec émotion. Fritz Cuche, dernier membre fondateur vivant, était de la partie pour dire son plaisir de pouvoir encore venir dans ces lieux chargés de souvenirs à 94 ans. La fête a ensuite repris ses droits en musique avec la conversation musicale des cors de chasse et des cors des Alpes. Repas mitonné par les membres, jeux pour les enfants, conte dans la grotte de l'Echelette, les animations n'ont pas manqué durant toute la journée pour faire de ce jour une commémoration qui restera dans les annales. (cz)

Fritz Cuche confiait à 94 ans ses souvenirs de membre fondateur au président Walter Dubach. (Zbinden

JURA BERNOIS du lundi 12 nov. 1979

RENAN

Jubilé du Ski-Club «Echelette»

Par un bel après-midi de fin octobre, Kenzou, Ricou et Polet, poussés par leur amour de la nature, parvenaient sur le rocher de l'Echelette. Là, ils décidaient de construire un chalet...

Ainsi commença, en 1929, l'histoire du Ski-Club «Echelette». Cinquante ans après, la société est plus vivante que jamais. Elle l'a bien prouvé en conviant ses membres et amis à commémorer ce jubilé par un souper à l'hôtel Erguel, à St-Imier. M. Ernest Lachat, président, et son comité avaient fort bien fait les choses, et les quelque quatre-vingts convives ont pu passer une soirée des plus réussies.

Membres fondateurs récompensés

Après l'apéritif servi vers 17 h., les convives furent invités à passer à table et l'on présenta l'entrée. Puis la partie officielle se déroula avant le plat de résistance, ce ne manqua pas d'être bien agréable.

Le président salua très courtoisement chaque invité puis fit remettre aux six membres fondateurs encore présents, un superbe diplôme souvenir. Ainsi furent honorés MM. Charles Augsburger, Fritz Cuche, Emile Kohler, Jean Kohler, Louis Passera et Maurice Vuilleumier.

Un peu d'histoire...

M. Jean Kohler, avec beaucoup de simplicité et d'humour retraça ensuite l'histoire de l'«Echelette» et de son chalet «Le Muguet». Il sut redire l'envie née de cette fameuse randonnée d'octobre de construire un chalet, les démarches auprès du propriétaire du terrain, l'enthousiasme qui animait l'équipe rapidement formée.

On construisait en pleine crise, sans un sou vaillant, mais le feu sacré brûla tous les obstacles. On montait d'abord le bois de la scierie de la Raisse, à Sonvilier, à l'Echelette à dos d'homme! Puis un paysan prêta son cheval et un char; quel grand soulagement. Mille anecdotes cocasses ou plus sérieuses n'ont pas manqué d'émailler cette construction qui fut très rapidement menée à chef. La société prospérant, il fallut envisager en 1949 un agrandissement qui devenait urgent.

Comme en 1929, l'équipe n'y alla pas de main morte et bientôt le chalet fut reconstruit, «plus beau qu'avant». Actuellement, il comporte une cuisine et salle de séjour avec petit vestibule et WC au rez-de-chaussée. L'étage est réparti entre les dortoirs pour une quinzaine de personnes et le bûcher avec un réduit. Il a fallu construire une petite «remise» extérieure. Un agrandissement est prévu à l'entretuelle. La société compte actuellement 37 membres, dont beaucoup ont des enfants et les montées au chalet se font de plus en plus nombreuses.

Prochain concours: fin février

Avec la société sœur «La Gentiane», le club organise depuis plus de 30 ans des concours locaux de ski qui ne cessent pas de connaître la faveur des intéressés. Pour marquer son jubilé, l'«Echelette» a organisé cet automne un grand rallye pour les enfants du village qui furent reçus à dîner devant une grande «torée» au chalet. Déjà, on parle du prochain concours de ski, fond et slalom, qui se déroulera fin février.

Les invités prirent également la parole en remettant un cadeau témoignage d'amitié à la société. Ainsi s'exprimèrent MM. Vuilleumier, maire de Renan, Samuel Kiener et François Froidevaux pour les paroisses protestante et catholique, Marthaler, président des sociétés locales et Luginbuhl, président de «La Gentiane». M. Marcel Stauffer, agriculteur à la Joux du Plâne, est toujours, après son père, propriétaire du terrain sur lequel s'élève l'«Echelette». Il sut rappeler les cinquante années de relations chaleureuses entretenues entre l'«Echelette» et sa famille.

Après un repas des mieux servis, chaque couple participant se vit remettre en guise de souvenir, un très beau chauffe-plat entièrement confectionné par M. Buhlmann, membre de la société et président de l'organisation des concours de ski. Enfin, la danse permit à chacun de se dérouiller les jambes jusqu'au milieu de la nuit.

La grande foule réunie à l'Echelette

Une vieille «dame» très courtisée

Elégant abri monté en conformité avec le paysage.

Il y avait assurément foule à l'intérieur de la cantine couverte.

Vieille de trois quarts de siècle, la société montagnarde du Ski-Club L'Echelette a été largement courtisée le week-end dernier à l'occasion des festivités organisées en l'honneur de son 75e anniversaire.

A ce sujet, il est cependant juste de souligner que tout avait été mis en œuvre par quelques dynamiques organisateurs pour assurer un certain lustre à la fête et par conséquent la rendre attractive à souhait. Aussi, message reçu cinq sur cinq par la population et comme corollaire portes ouvertes à la grande affluence et au succès.

Superbe lieu d'accueil

Evaluer le nombre approximatif de visiteurs éventuels lorsqu'on organise une manifestation en montagne, que voilà un exercice difficile. Et ceci même si l'on a tout prévu et l'avantage de disposer d'une cantine couverte au cas où la météo serait plutôt morose.

Eh bien tout en supposant avoir estimé large dans leurs appréciations, les organisateurs ont néanmoins été bien loin du compte et ont dû revoir leurs pronostics à la hausse. Situation un tantinet ennuyeuse pour le côté popote et service, mais en revanche preuve évidente que la manifestation a enregistré un grand succès.

A ce propos, force est d'admettre que les organisateurs avaient mis tous les atouts dans leur jeu. Notamment en proposant à leur hôtes une agréable animation musicale et ludique, une restauration de circonstance et même une tyrolienne destinée aux visiteurs en mal de sensations fortes.

Divertissement garanti

Il y avait donc sur place suffisamment d'éléments accrocheurs susceptibles de contenter et de distraire les hôtes d'un jour, qu'ils soient adultes ou enfants.

Sans oublier, dans ce contexte, le bonheur des retrouvailles découlant de poignées de mains amicales et bien sûr d'exclamations joyeuses et spontanées du genre: «Eh mon dieu, depuis le temps que je ne t'ai plus vu!», ou encore par exemple: «comment vas-tu; quel bon vent t'amène ici; es-tu toujours domicilié à la même place, et depuis quand as-tu quitté le village?»

Si bien que ces retrouvailles, favorisées par le rendez-vous historique des 75 ans d'existence de la société forment en réalité le ferment de la vie et contribuent au maintien d'une bonne et franche camaraderie. Soit des qualités et vertus prônées par les membres du Ski-Club L'Echelette en cette période de fête. *Joe*

Le dernier des... fondateurs

Nostalgie d'une époque révolue

Les années passent; les choses changent et la vie continue, mais les souvenirs restent. Surtout ceux, il est vrai, qui sont solidement ancrés dans la période vécue de l'enfance.

Voilà en somme la réflexion qui nous est venue à l'esprit lorsque nous avons rencontré sur place, en admiration devant le chalet, M. **Fritz Cuche**, dernier membre fondateur de la société encore en vie.

Aussi, le décor aidant, avec en particulier vue sur une jolie construction en toile à la mode indienne et un feu scout, nous avons aussitôt fait l'amusante relation, à propos de M. Cuche, entre le dernier des fondateurs et le dernier des Mohicans (film consacré à une tribu indienne), et échangé avec lui quelques aimables paroles.

Aujourd'hui nonagénaire bien rodé, M. Cuche était bien sûr ravi de passer quelques heures sur le site enchanteur de son adolescence, lieu évocateur de nombreux et beaux souvenirs. A tel point qu'en extase devant «son» chalet, il paraissait vouloir dérouler devant ses yeux le film du passé, interrompu à maintes reprises par des amis et connaissances tout heureux de le saluer, de lui serrer la main et d'échanger quelques mots.

Ce que nous avons également fait, sans toutefois tenter d'entrer dans son «jardin secret», tant il paraissait respectueux du moment précis qu'il vivait.

Et cela aussi ça compte dans le chapitre des festivités consacrées à la célébration d'un 75e anniversaire. *Joe*

Fritz Cuche, dernier membre fondateur encore en vie, devant «son» chalet.